

Commune de ACHERES

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BASC 2018/24 du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI. Ce plan est disponible en mairie.

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

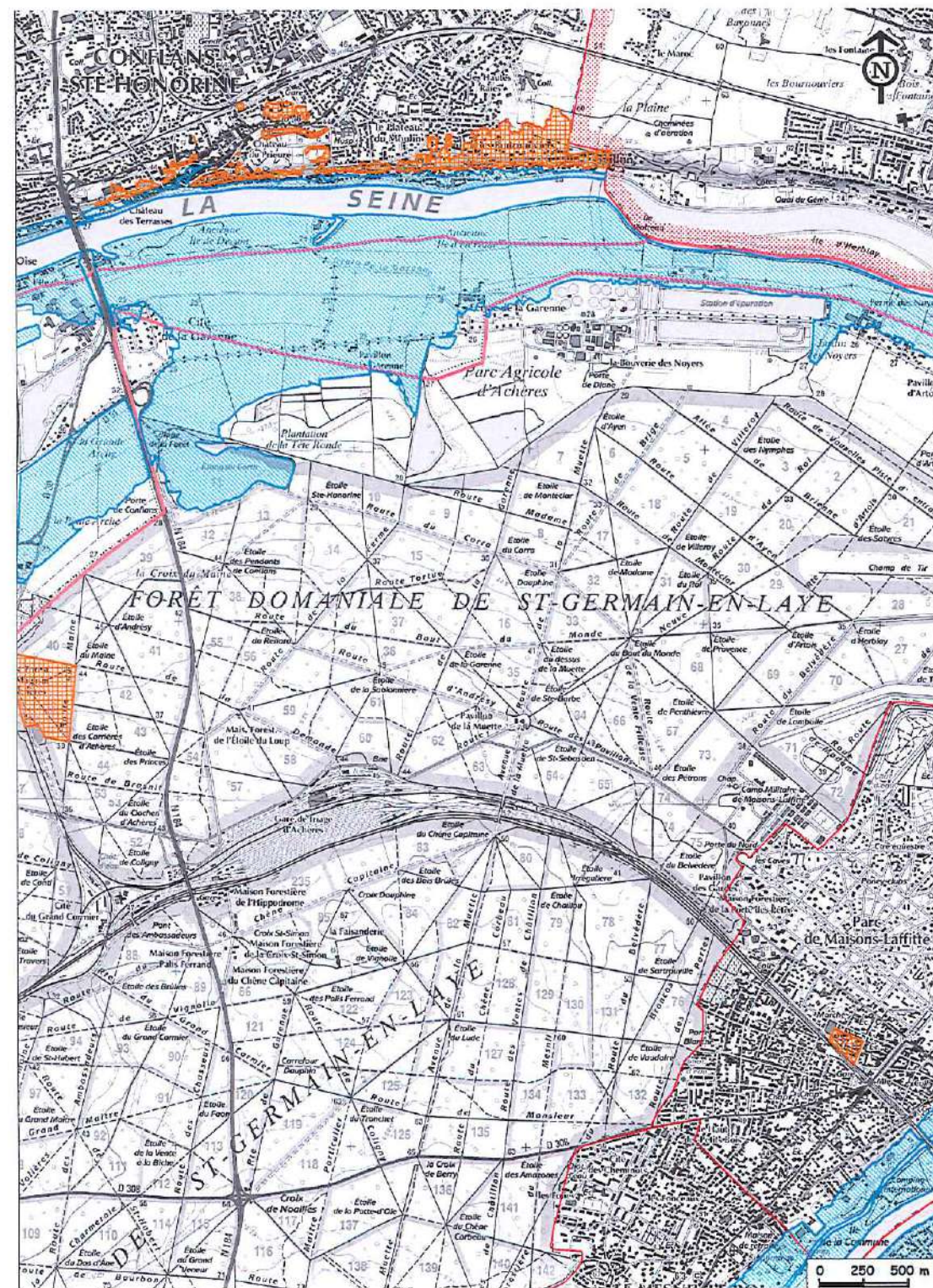
La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT



Maître d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ACHERES - EST

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

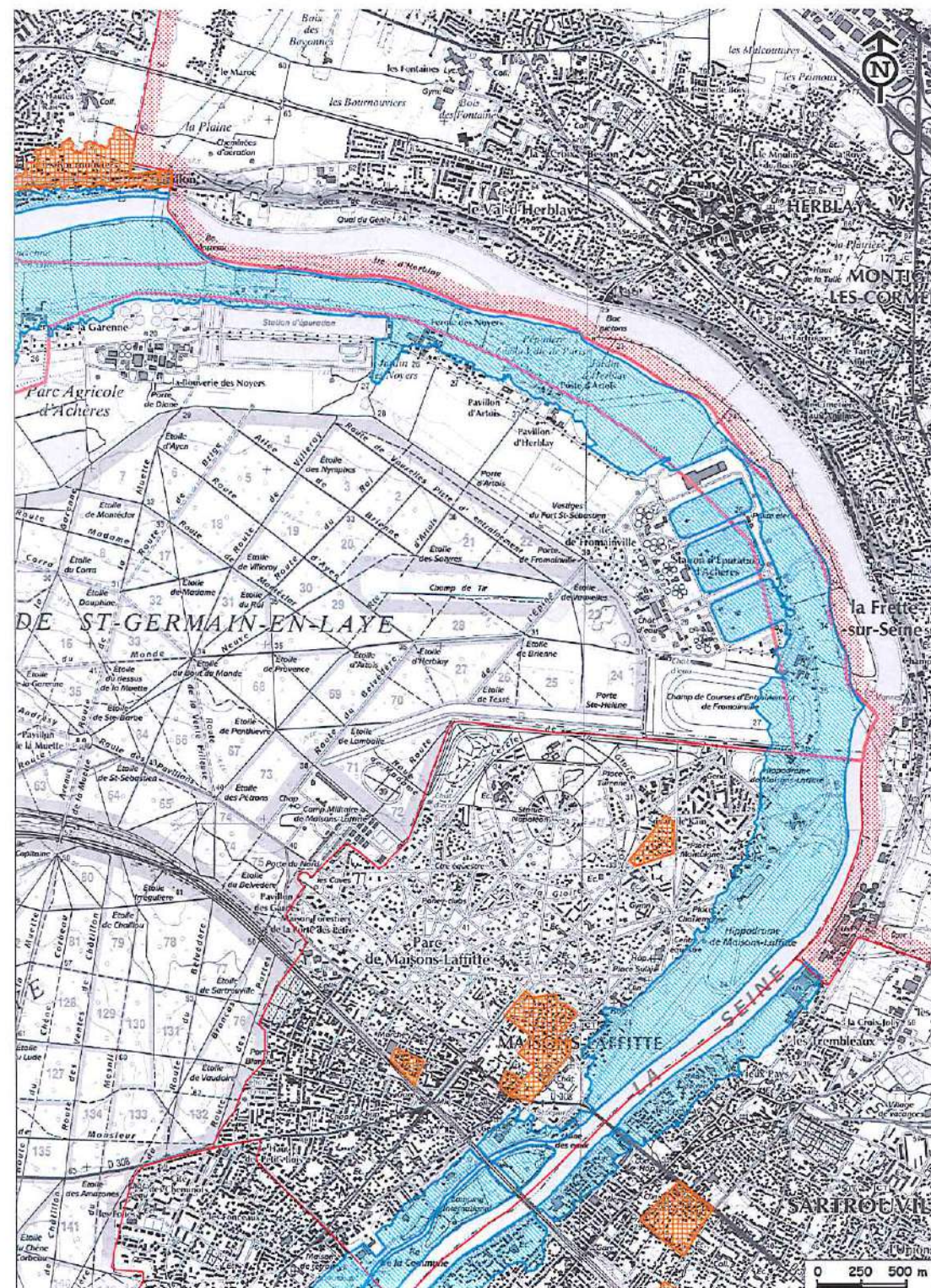
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ACHÈRES - OUEST

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

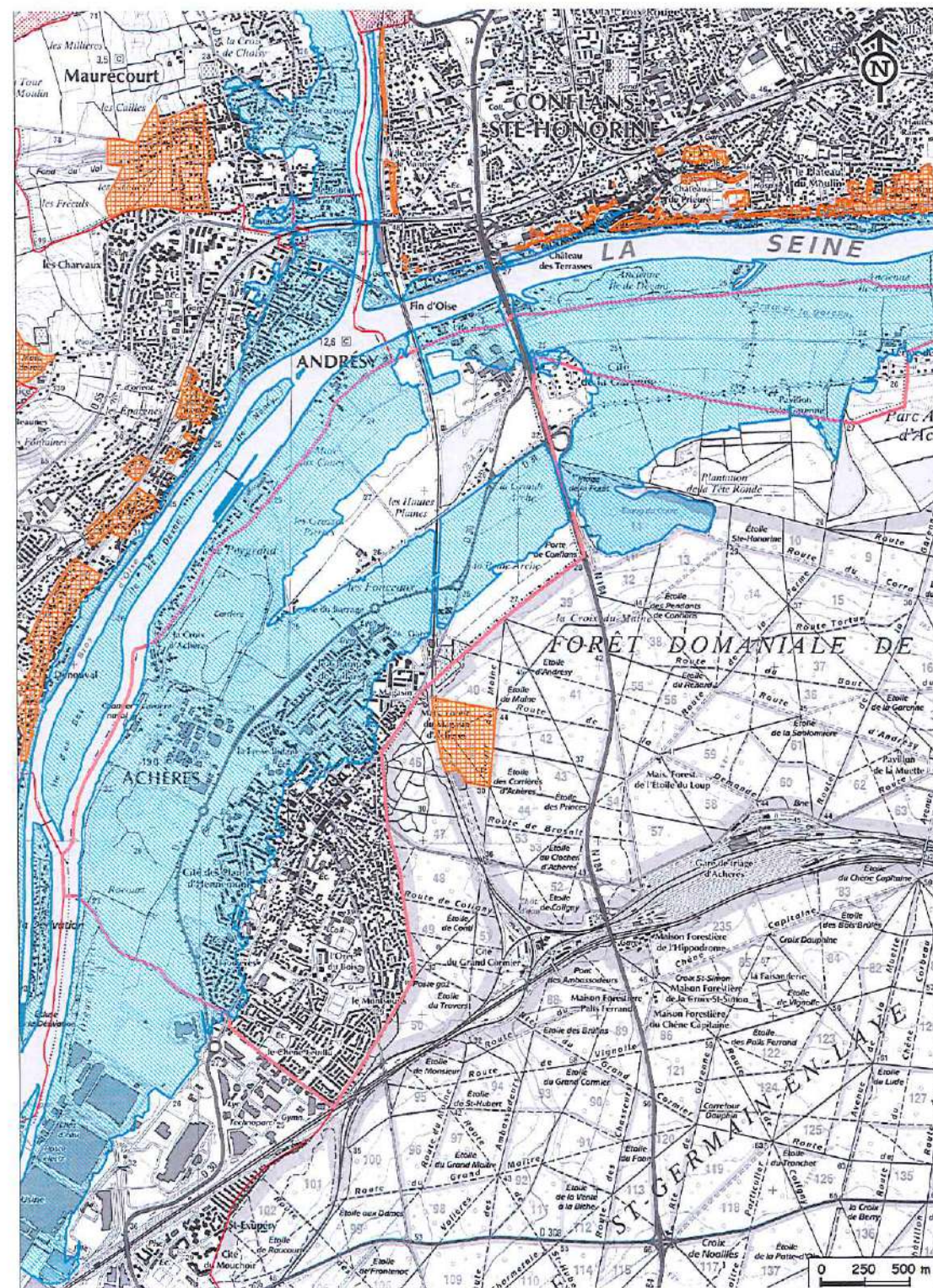
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de VERT

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

Plan R.111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de VERT

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

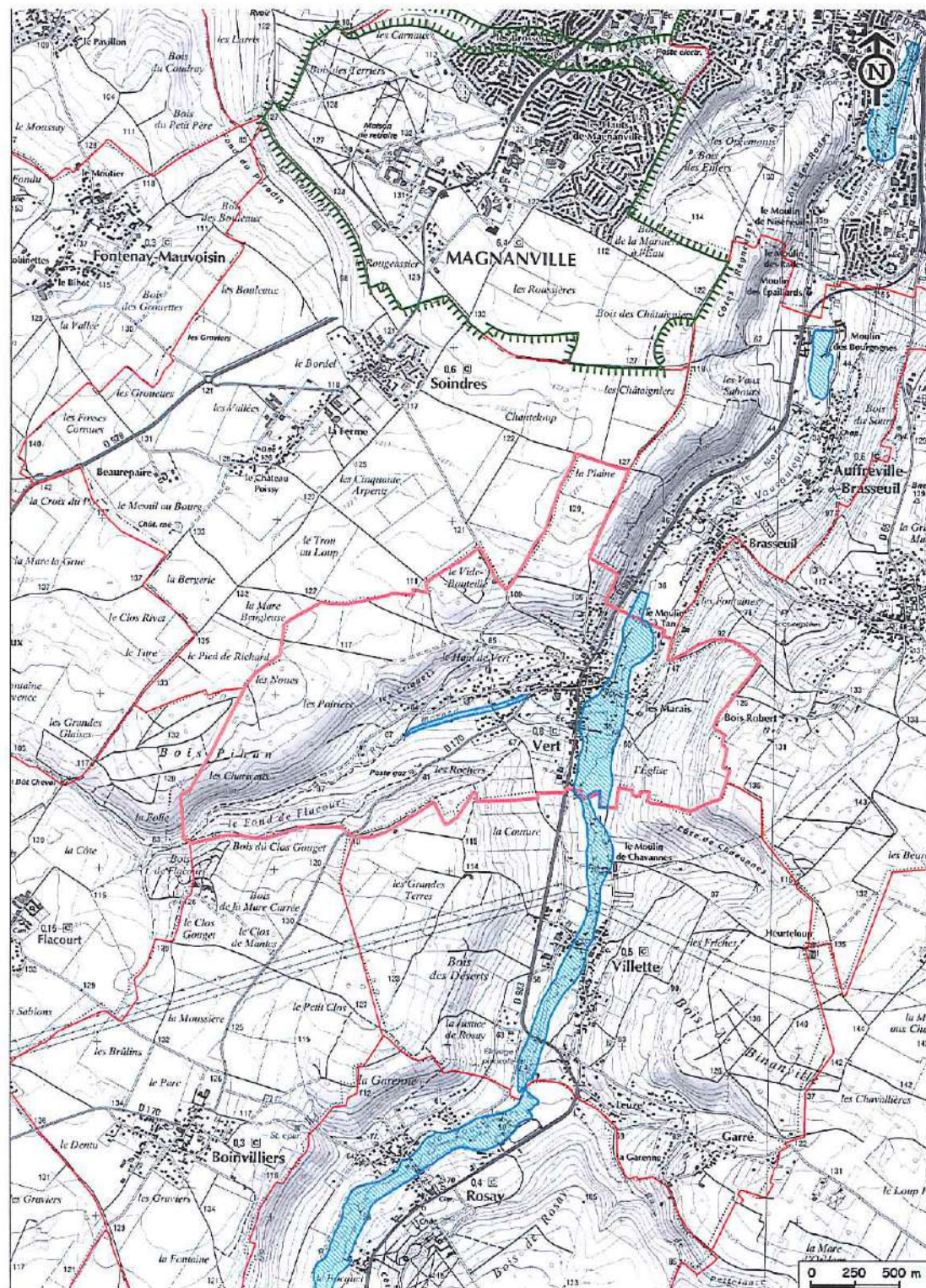
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de VERNOUILLET

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Fort	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Ajointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de VERNUILLET

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

■ Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

■ Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

■ Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

■ Périmètre de risque technologique

Limites :

■ Départementale ■ Communale ■ Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

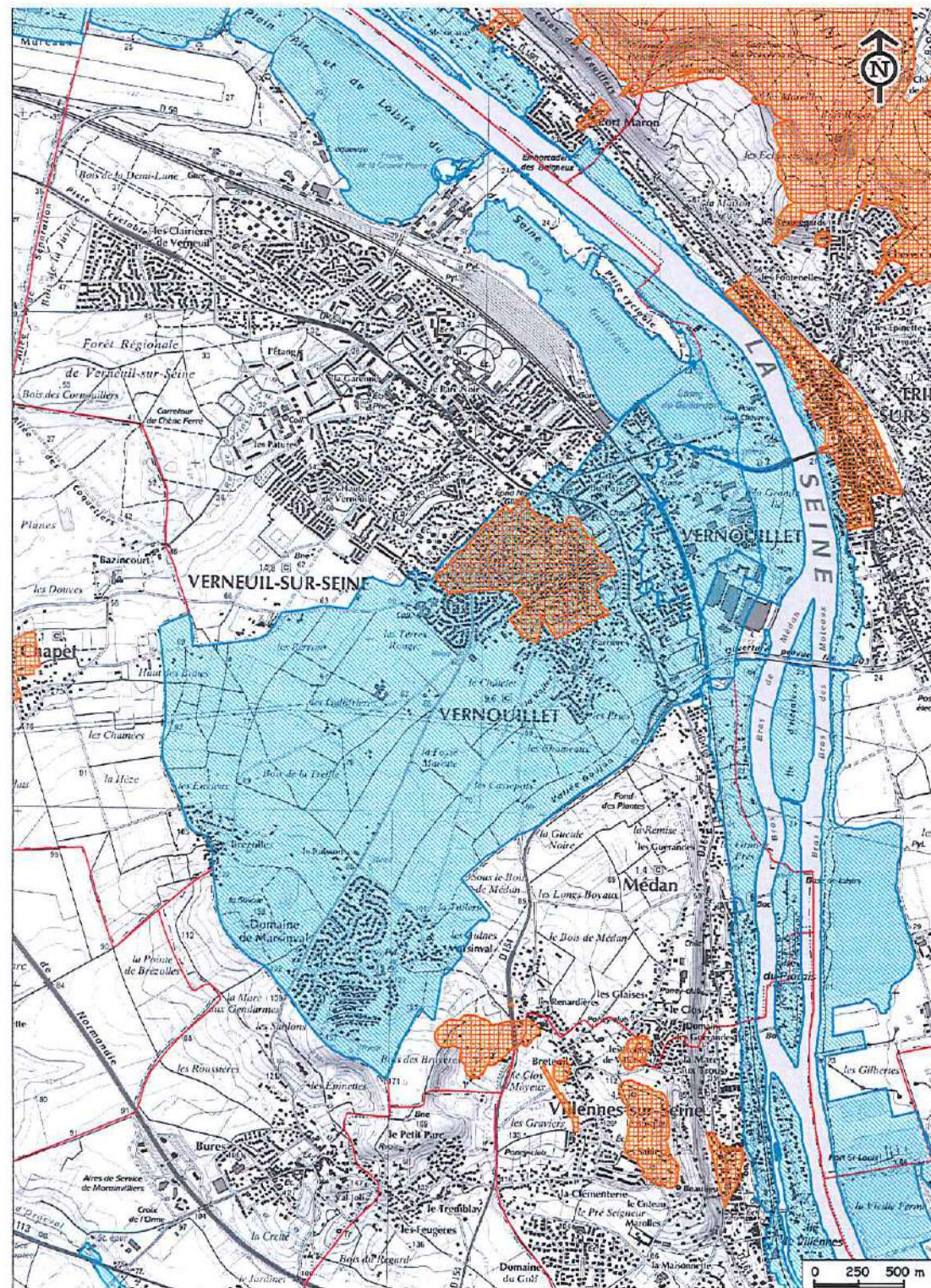
35, rue de Noailles - BP1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de VERNEUIL-SUR-SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **BDSC 2010/24**

du

12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date 30 juin 2007	aléa Inondation
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise. (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de VERNEUIL-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données PPRi et R.111-3 Inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Sean25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

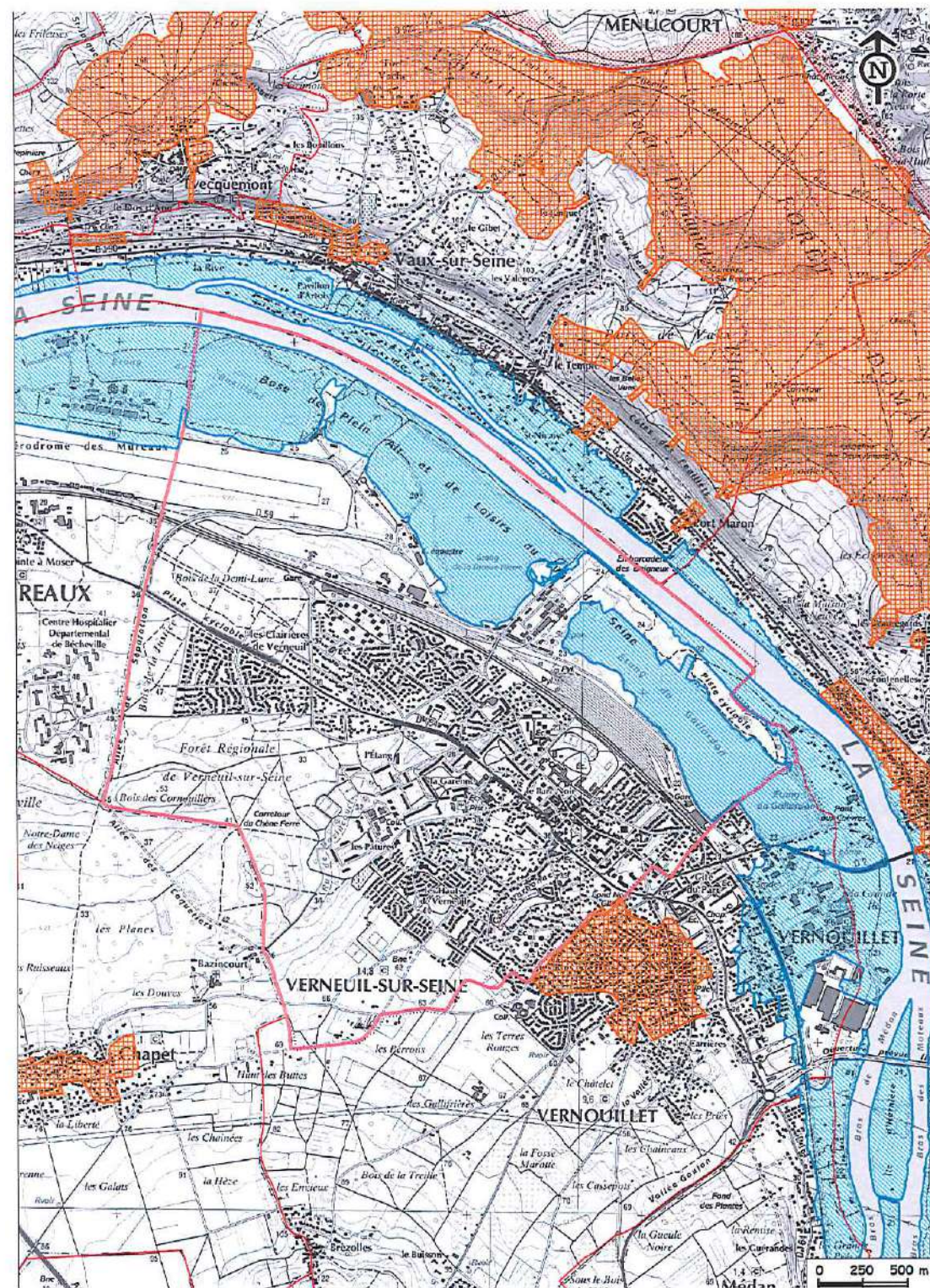
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de VAUX-SUR-SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° B08C 2018/24 du 14/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
PPR Massif de l'Hautil	date <u>17 novembre 1998 (révisé)</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, PPR Massif de l'Hautil, Plan R.111-3 « mouvement de terrain ». Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine et PPRN Hautil également disponibles sur internet)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--	-----------------	-------------------	-------------------	------------------	---

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de VAUX-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRT : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

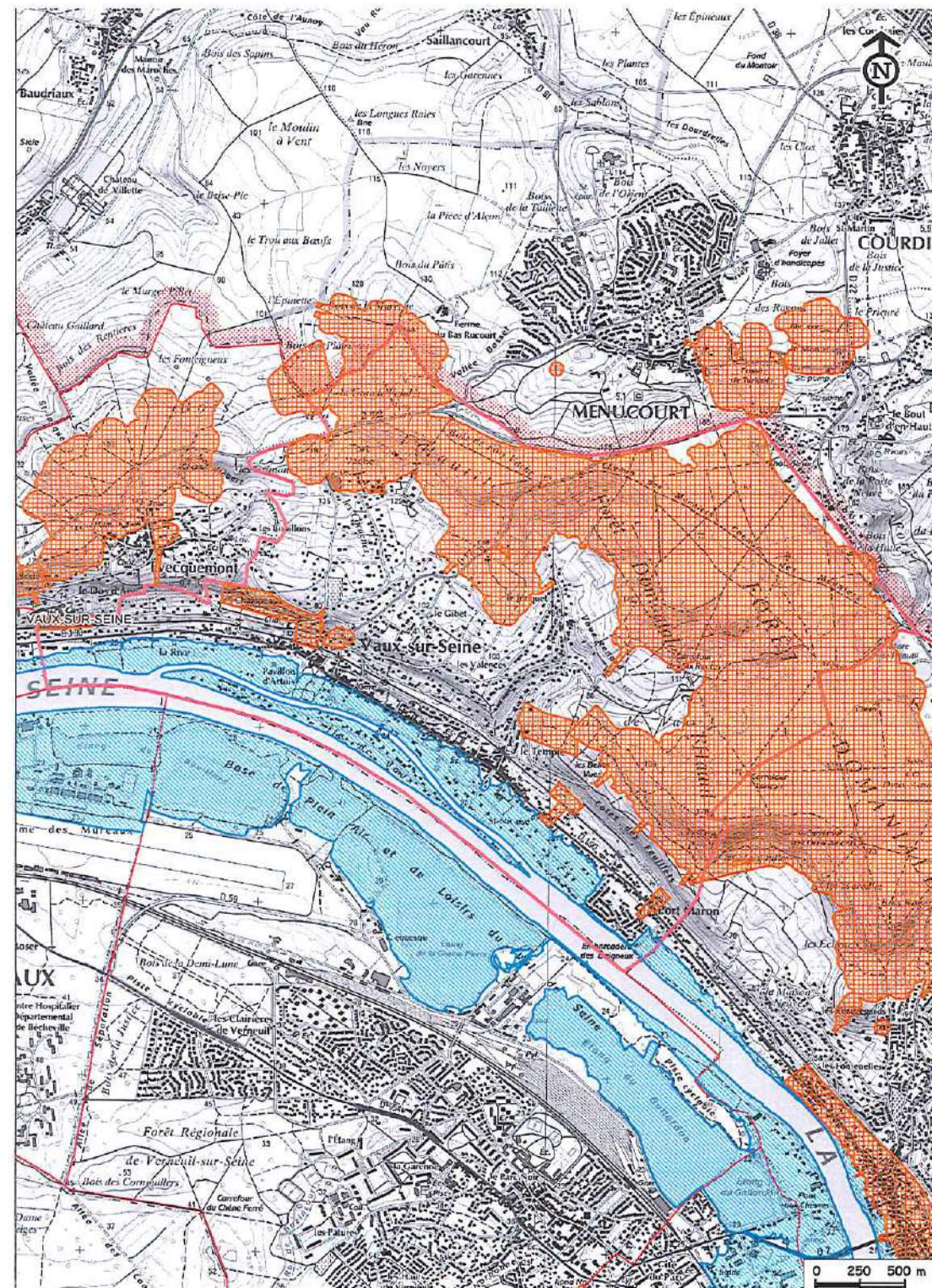
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de TRIEL-SUR-SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **B08C 201924**

du **12/02/2019**

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date **30 juin 2007**

aléa **Inondation**

PPRN Massif de l'Hautill

date **26 décembre 1995**

aléa **Cavités souterraines**

Plan R.111-3

date **05 août 1986**

aléa **Mouvement de terrain**

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain », PPRN Massif de l'Hautill. Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine et PPRN Hautill également disponibles sur Internet)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1X

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



PRÉFET DES YVELINES

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de TRIEL-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

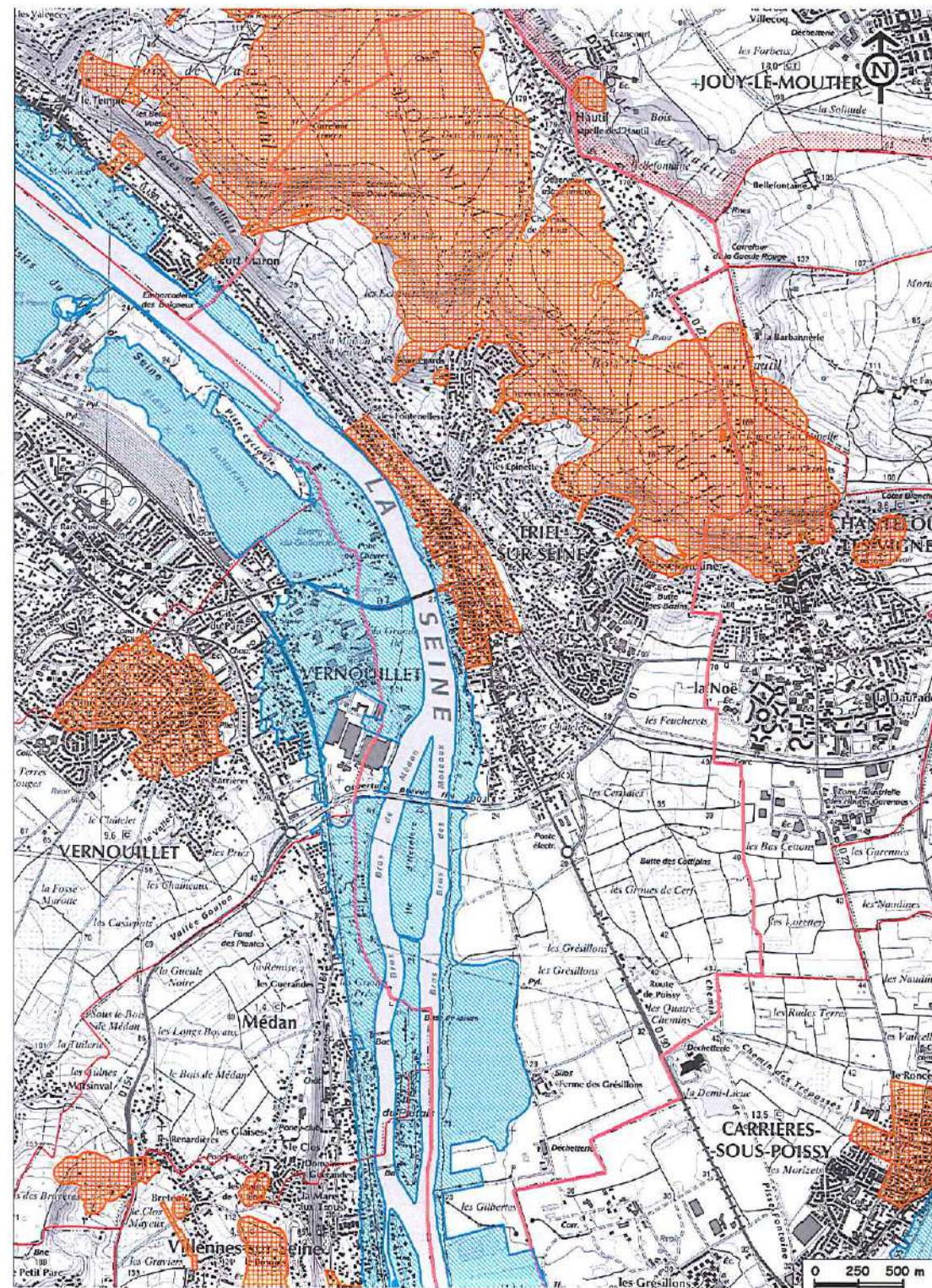
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de TRIEL-SUR-SEINE - NORD

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

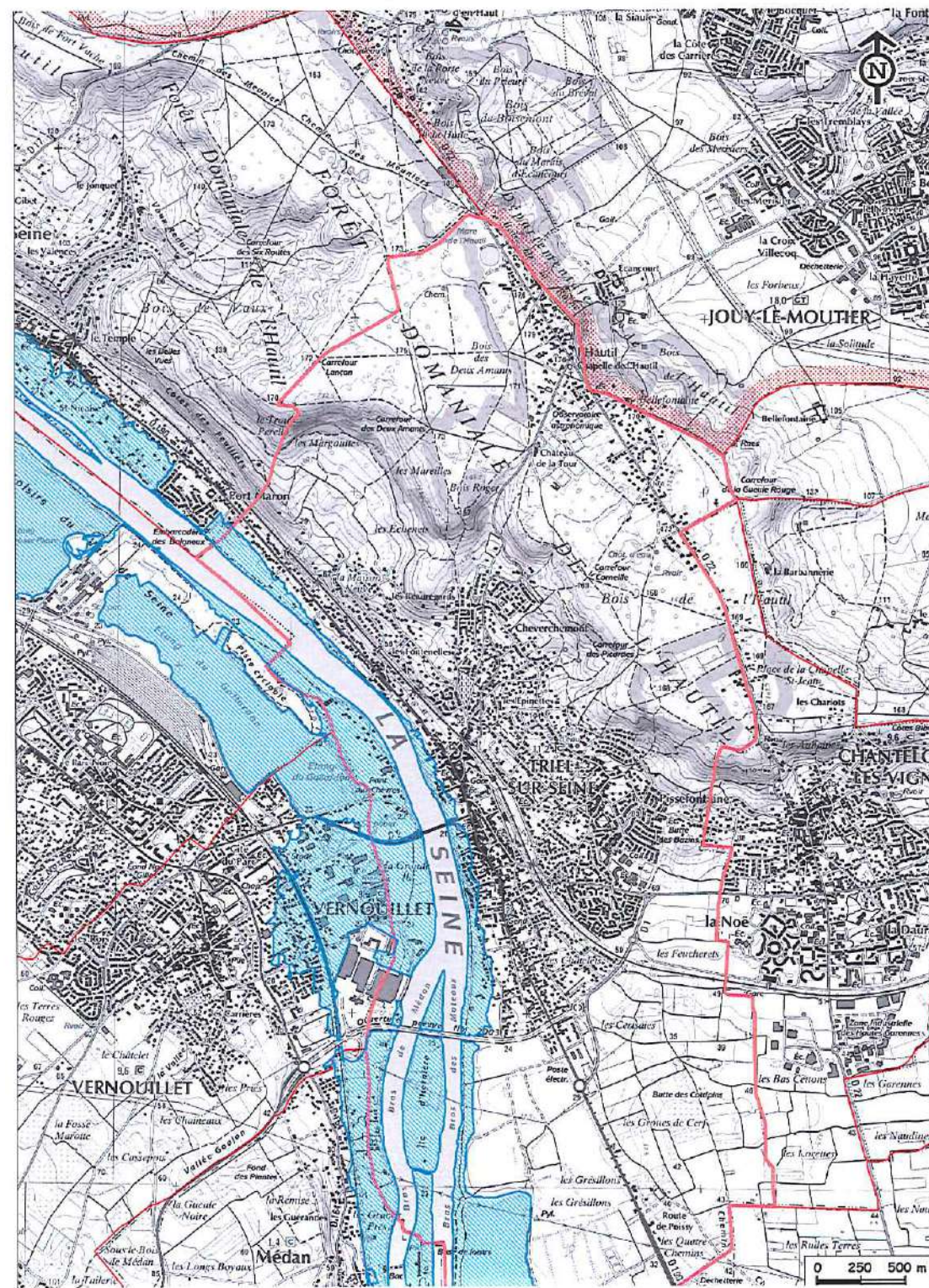
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Roudon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de TRIEL-SUR-SEINE - SUD

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

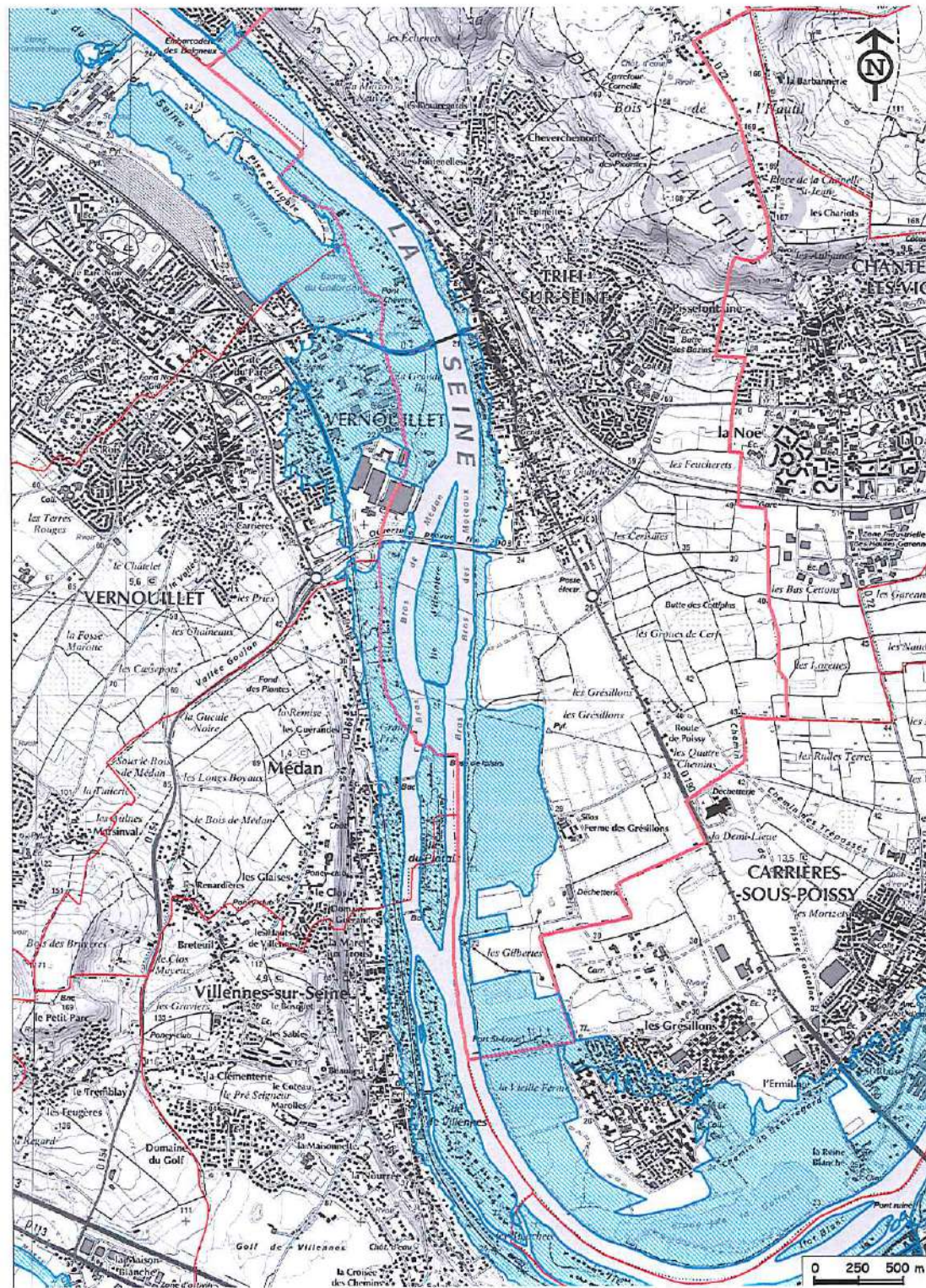
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000⁰



Commune du TERTRE SAINT-DENIS

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **BDSC 2018/24** du **12/02/2019** mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☐ non ☒

_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Commune de SOINDRES

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du

12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

☒

_____	date	_____	aléa	_____
_____	date	_____	aléa	_____
_____	date	_____	aléa	_____
_____	date	_____	aléa	_____

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

☒

_____	date	_____	effet	_____
_____	date	_____	effet	_____
_____	date	_____	effet	_____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui

non

☒

_____	date	_____	effet	_____
_____	date	_____	effet	_____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1
					☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution _____
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de SOINDRES

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

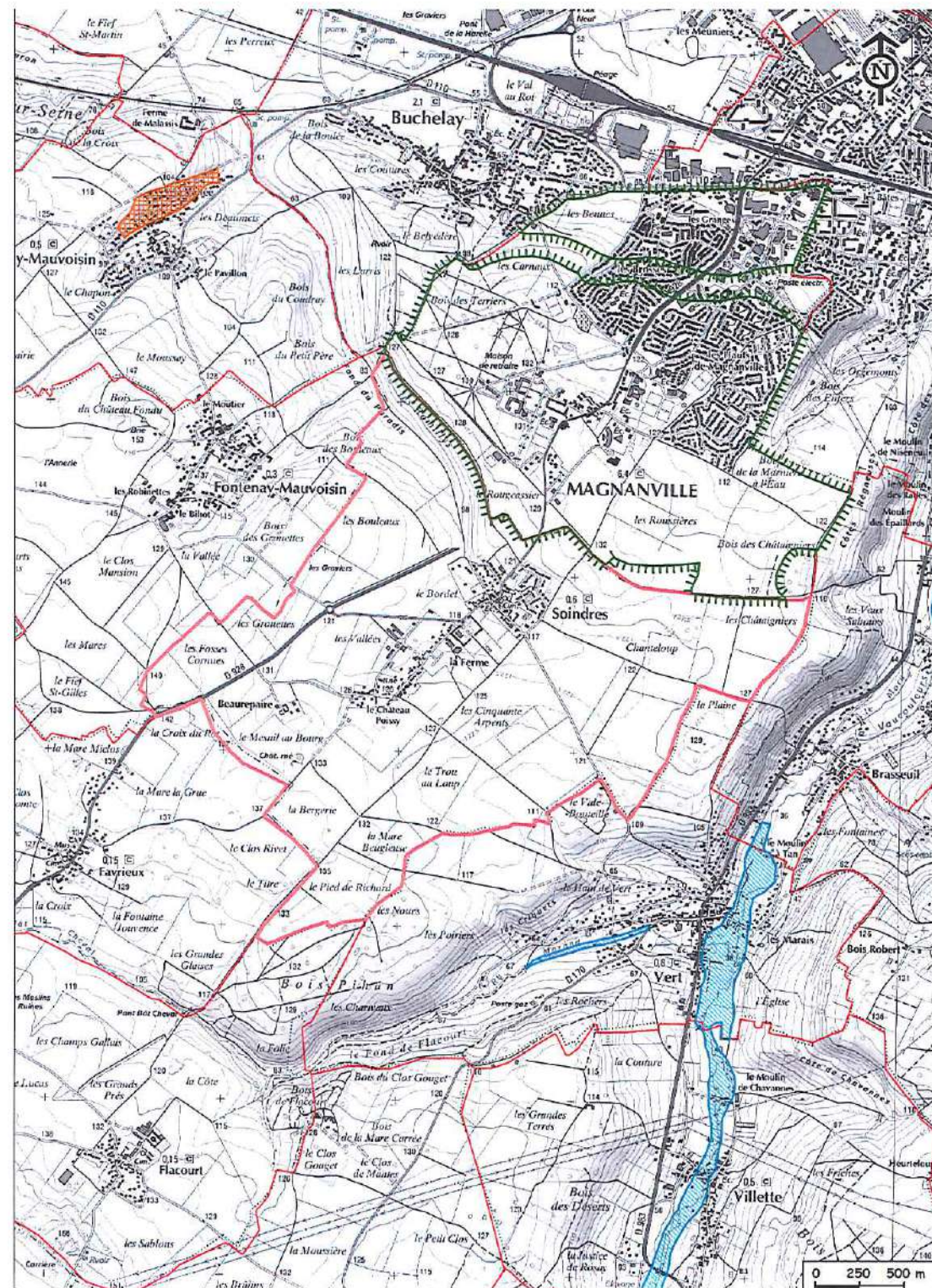
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de SAINT MARTIN LA GARENNE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° Bosc 2018/24

du

12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1
					☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Jointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers

Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES

Commune de SAINT-MARTIN-LA-GARENNE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF
Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

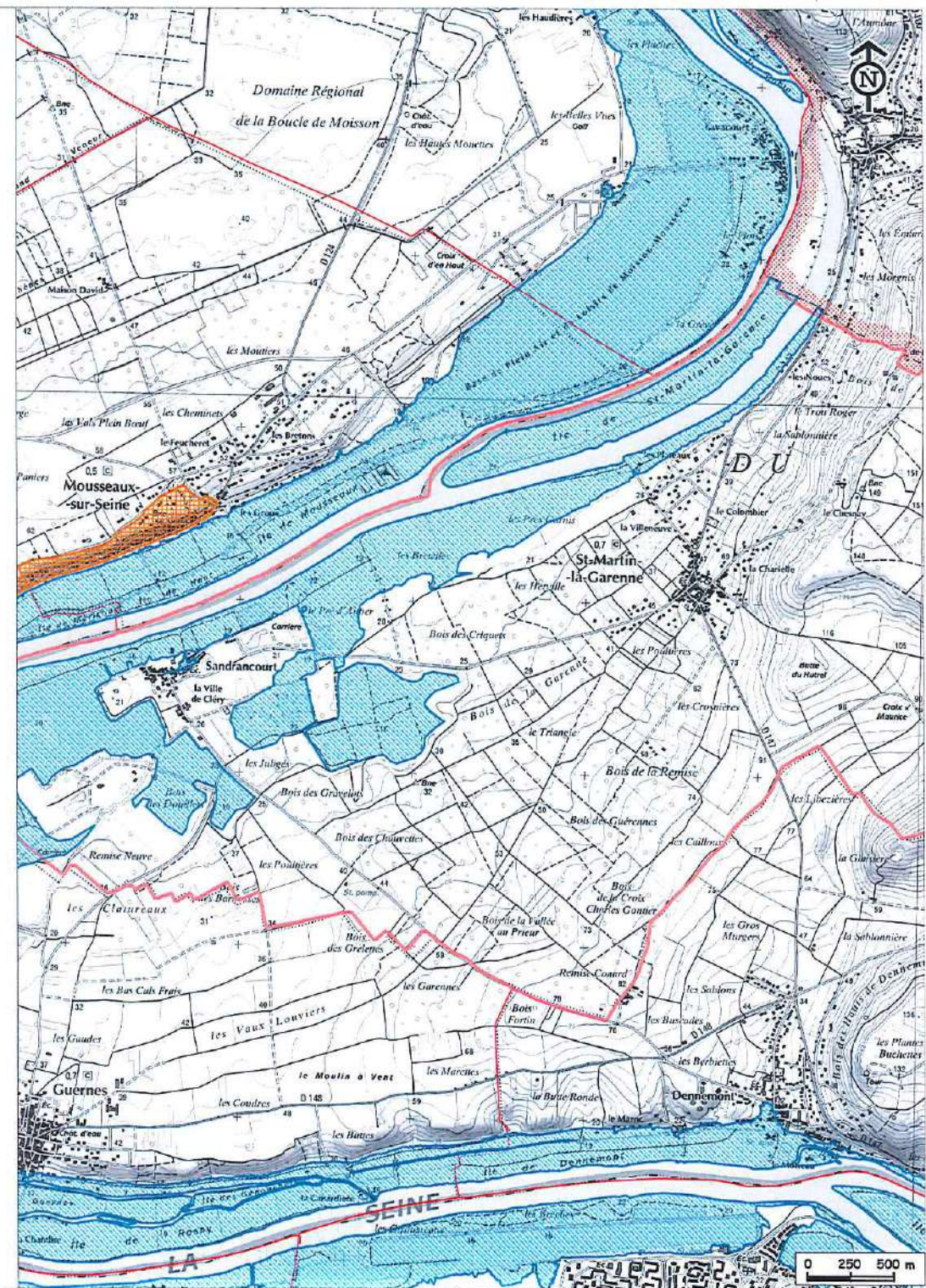
Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques
35, rue de Noailles - BP 1115
78011 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES

Commune de **SAINT-MARTIN-LA-GAR. - EST**

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

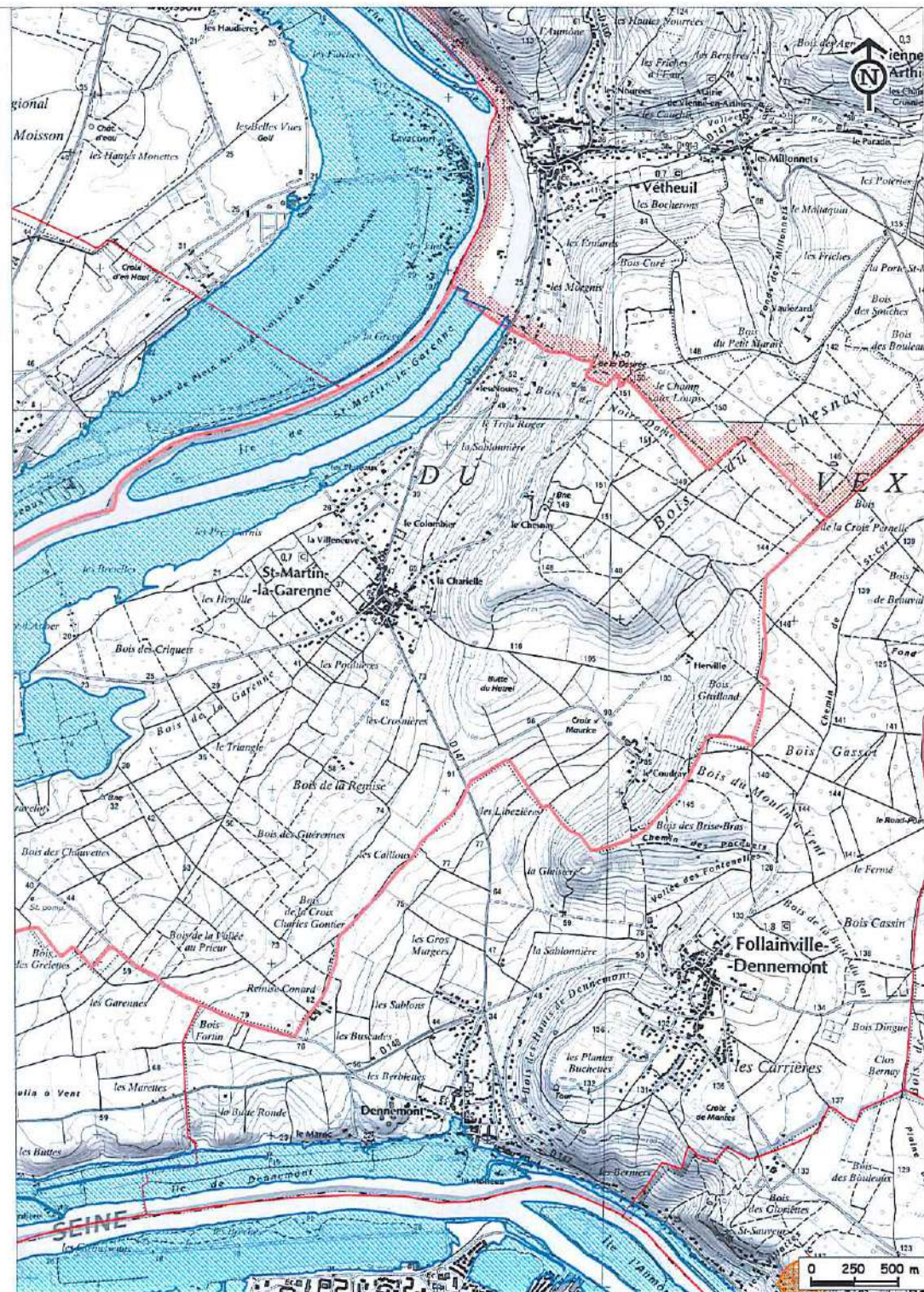
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de SAINT-MARTIN-LA-GAR. - OUEST

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

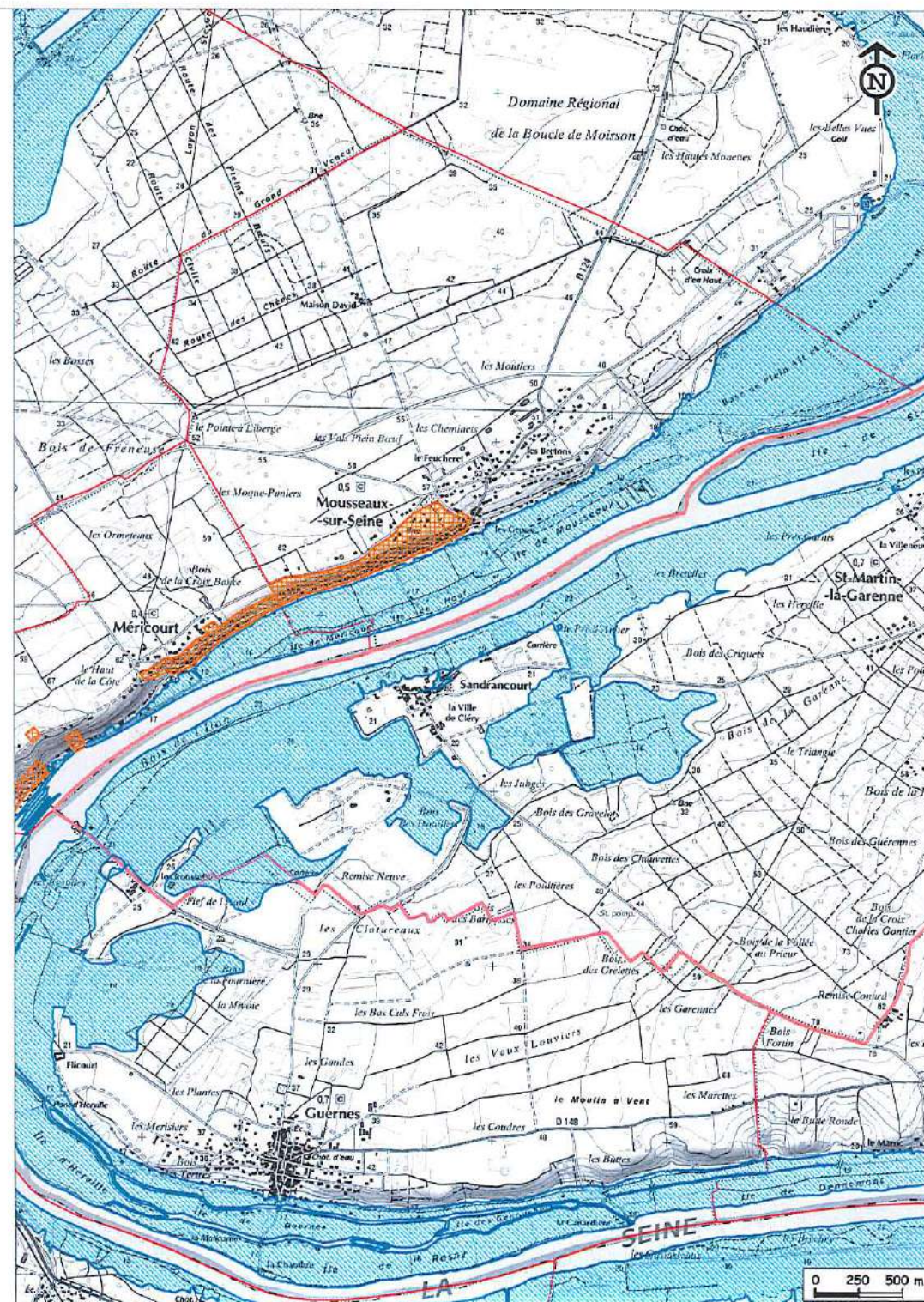
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de ROSNY-SUR-SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BASC 2018/24 du 14/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui X non

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM Consultable sur Internet X

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Inondation ». Consultable sur Internet X

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui X non

PPRT STORENGY	date <u>29 décembre 2010</u>	effet <u>Thermique / Surpression</u>
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

PPRT disponible en mairie Consultable sur Internet X

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non X

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Fortes zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 <u>X</u>
--	-------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------	---------------------------------------

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ROSNY-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

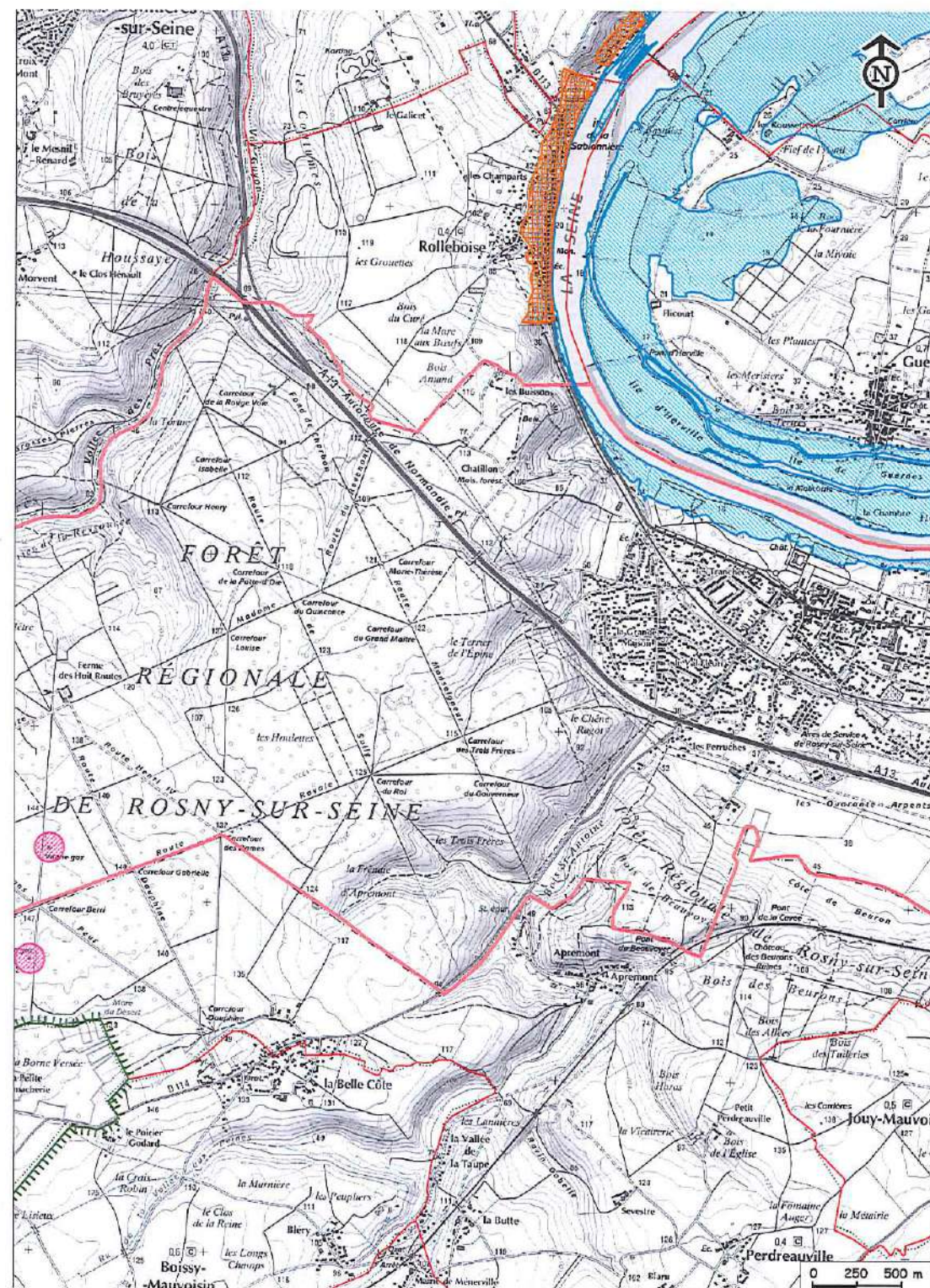
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ROSNY-SUR-SEINE- OUEST

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

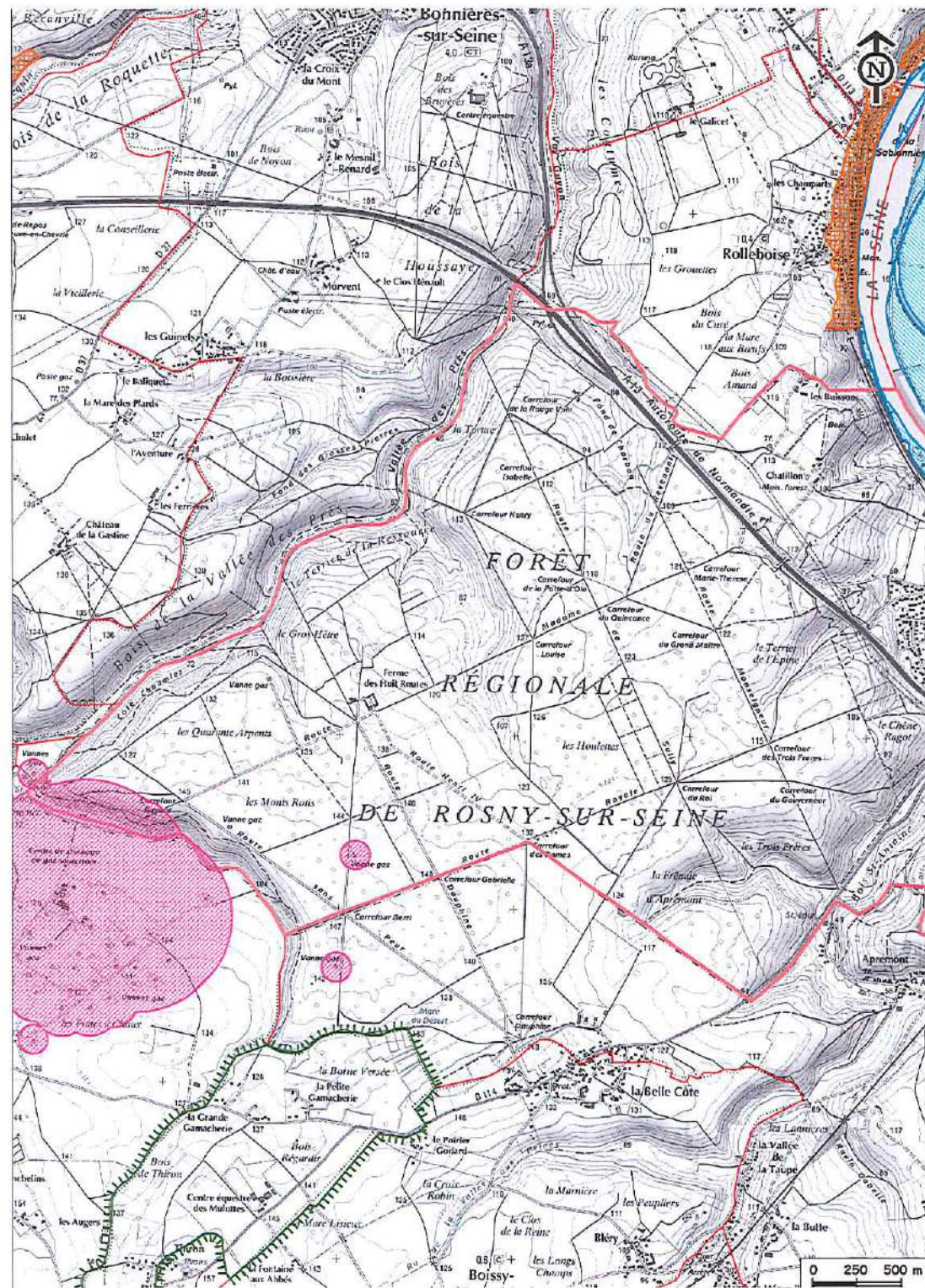
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ROSNY-SUR-SEINE- OUEST

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

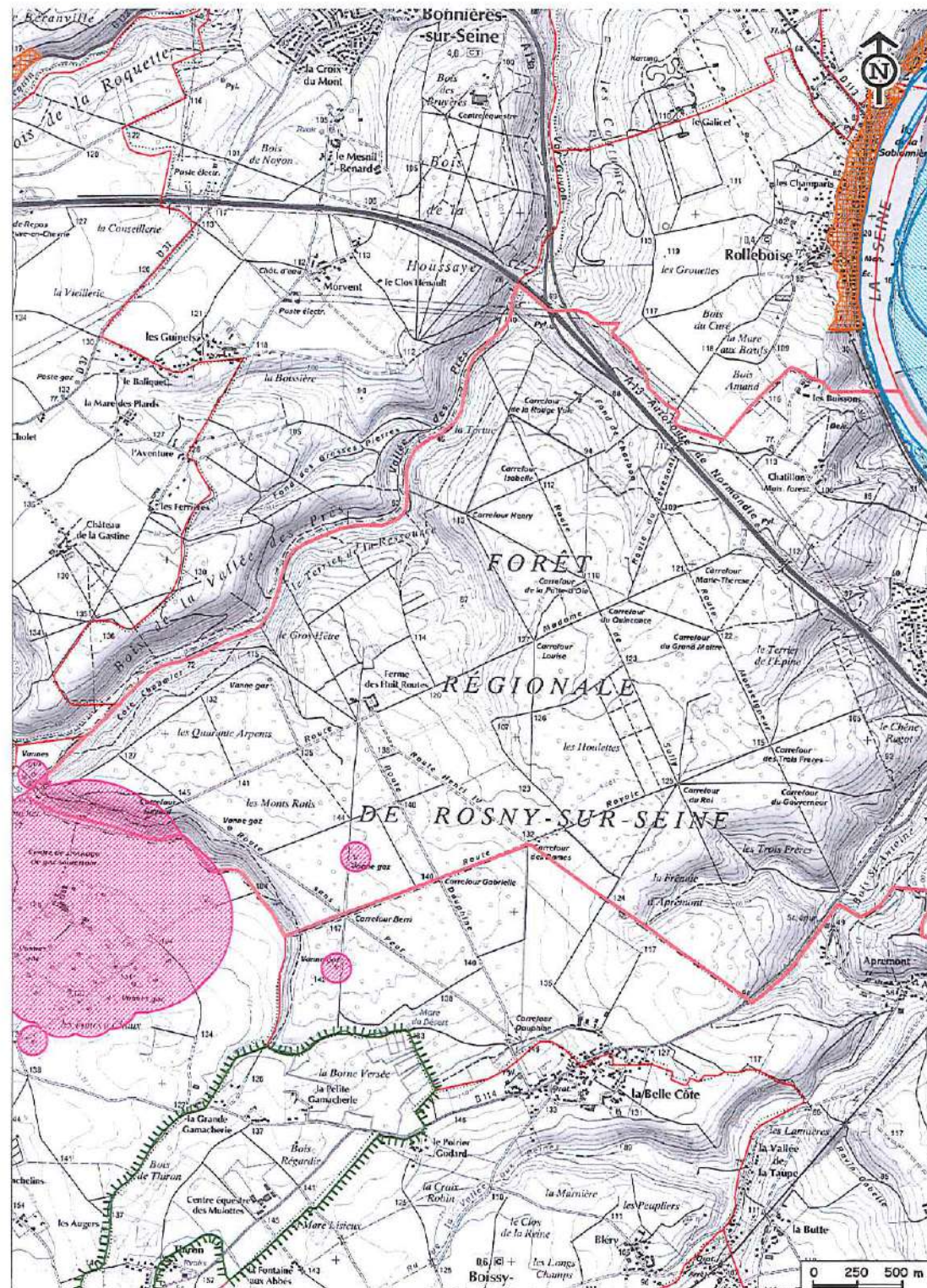
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de ROLLEBOISE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **BDSC 2018/24** du **12/02/2019** mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date 30 juin 2007	aléa Inondation
Plan R.111-3	date 05 août 1986	aléa Mouvement de terrain
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».
Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ROLLEBOISE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

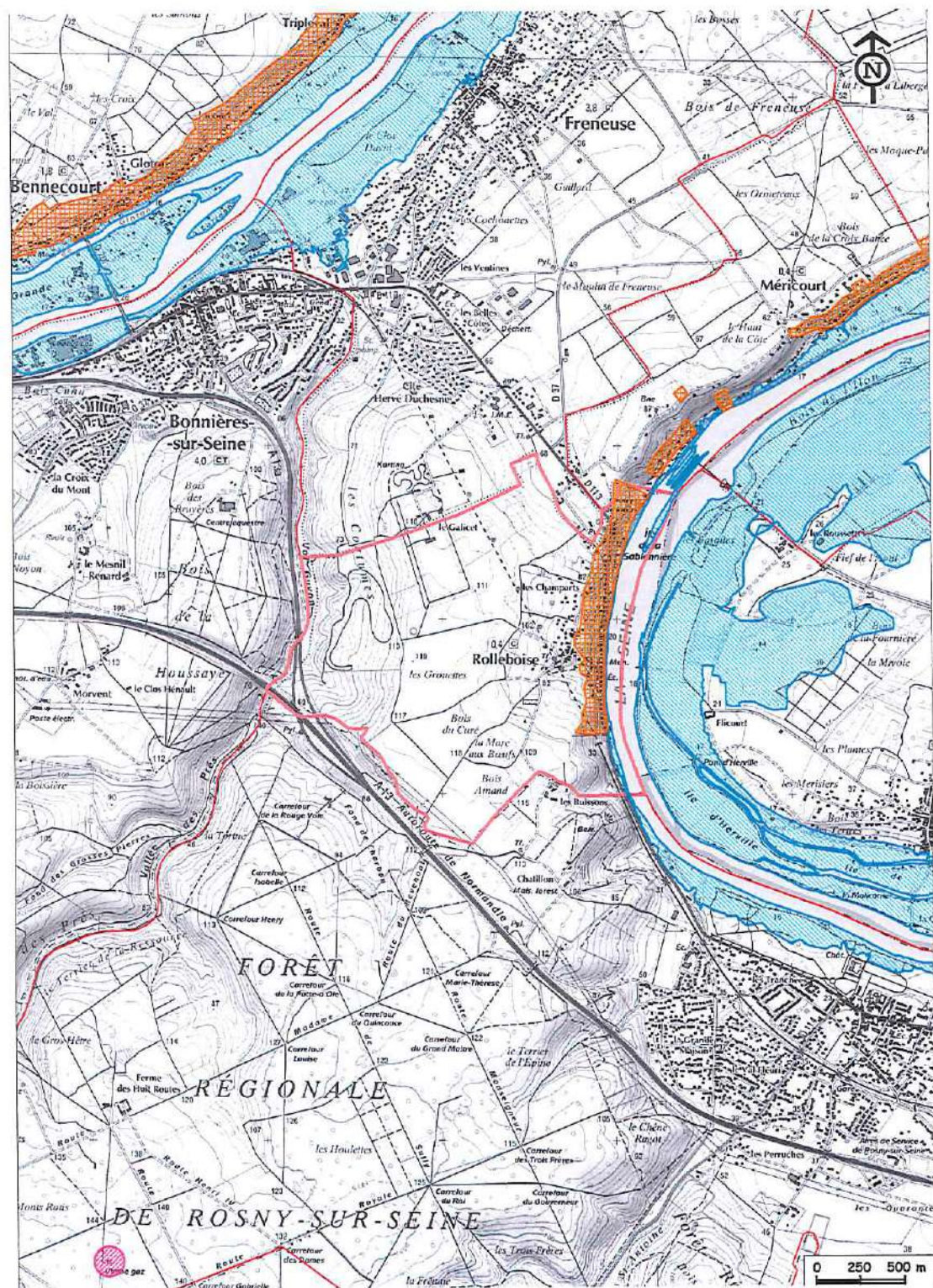
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000



Commune de PORCHEVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° Bdsc 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

PPRI Seine et Oise disponible en mairie.

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☒ non ☐

PPRT TOTAL	date <u>26 décembre 2012</u>	effet <u>Effet thermique/surpression</u>
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :
PPRT disponible en mairie

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de PORCHEVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

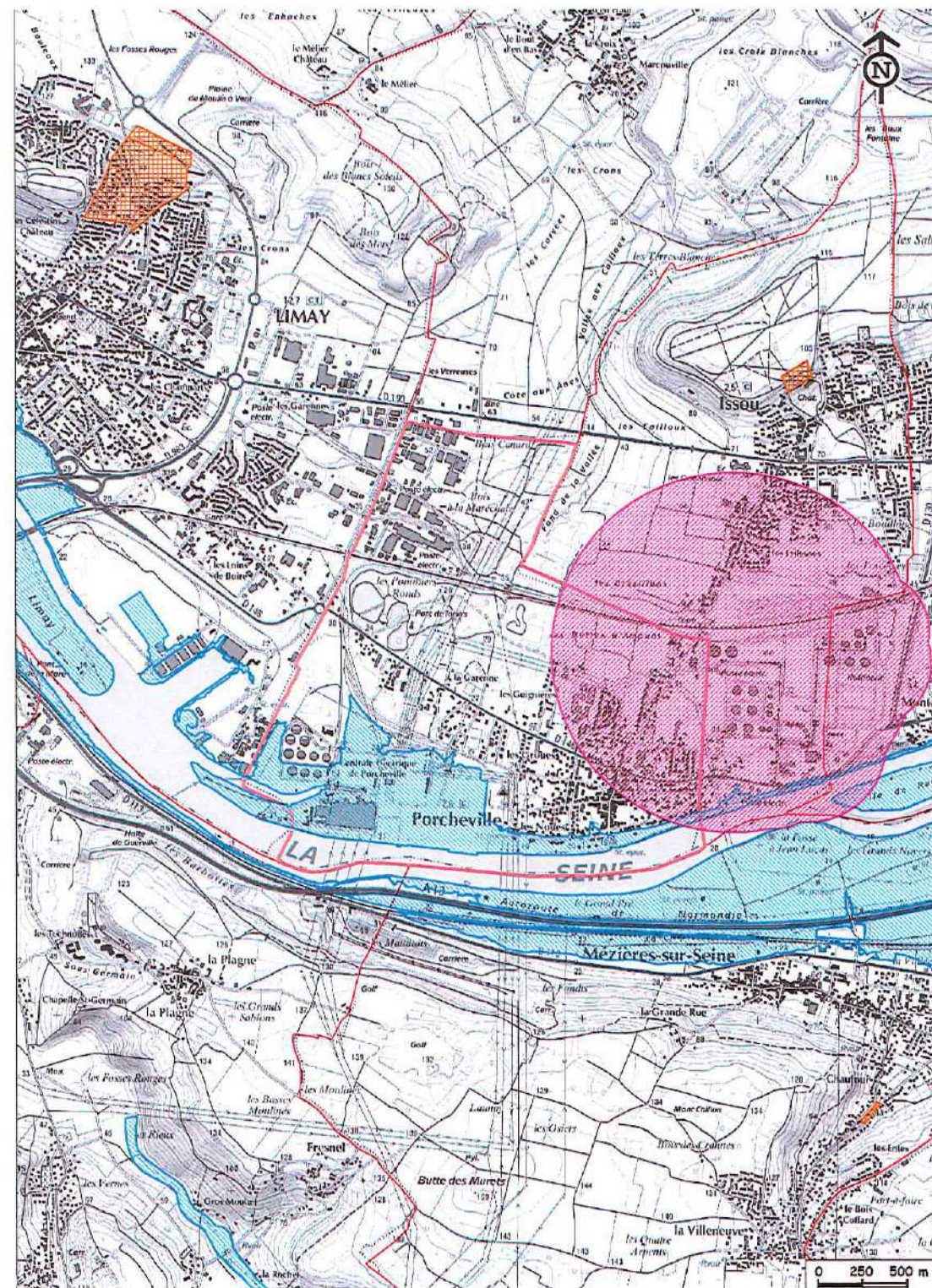
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de POISSY

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine disponible également sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurité
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFECTURE DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de POISSY

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRT : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

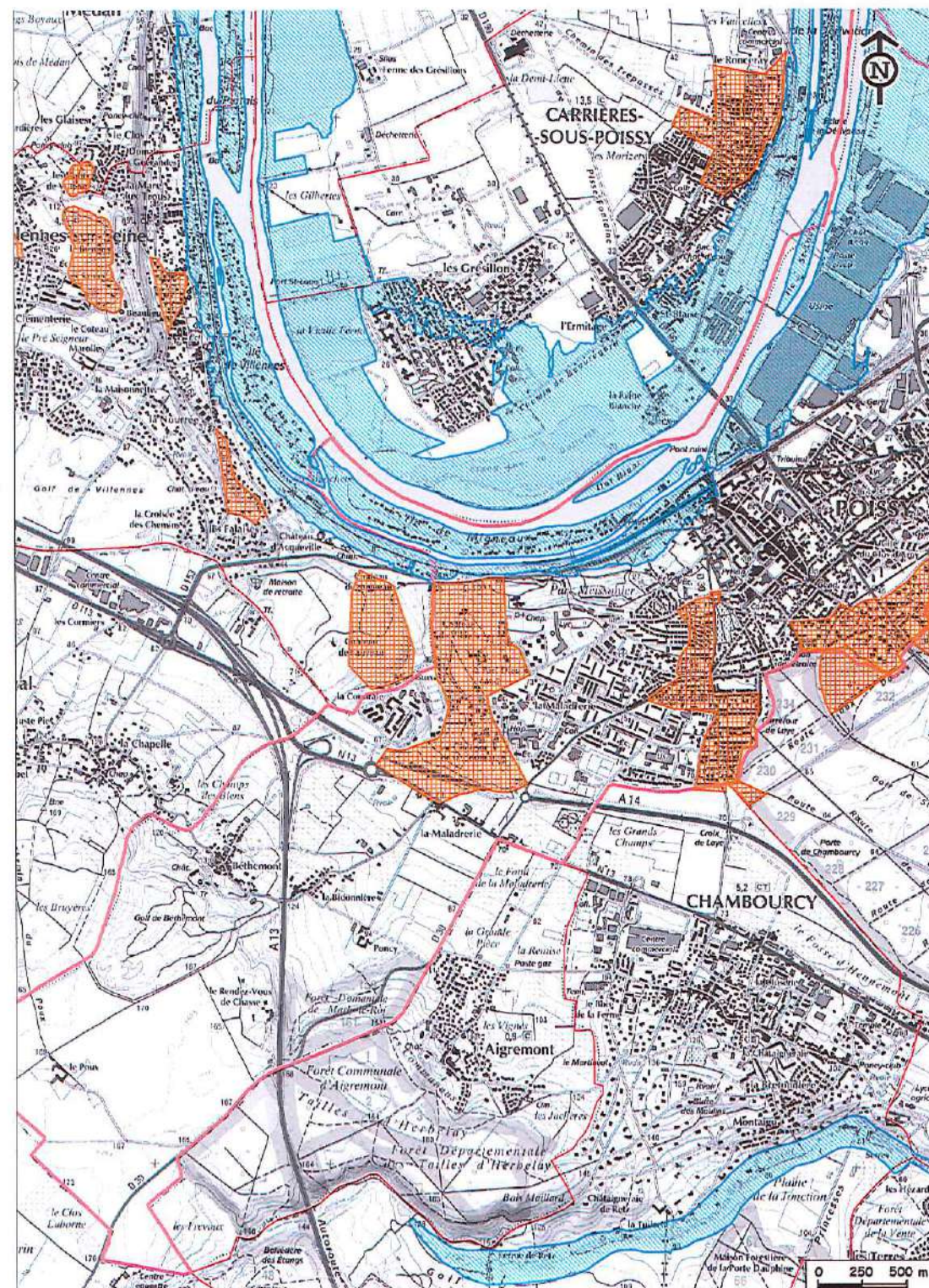
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000⁰



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de POISSY - NORD

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et BRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

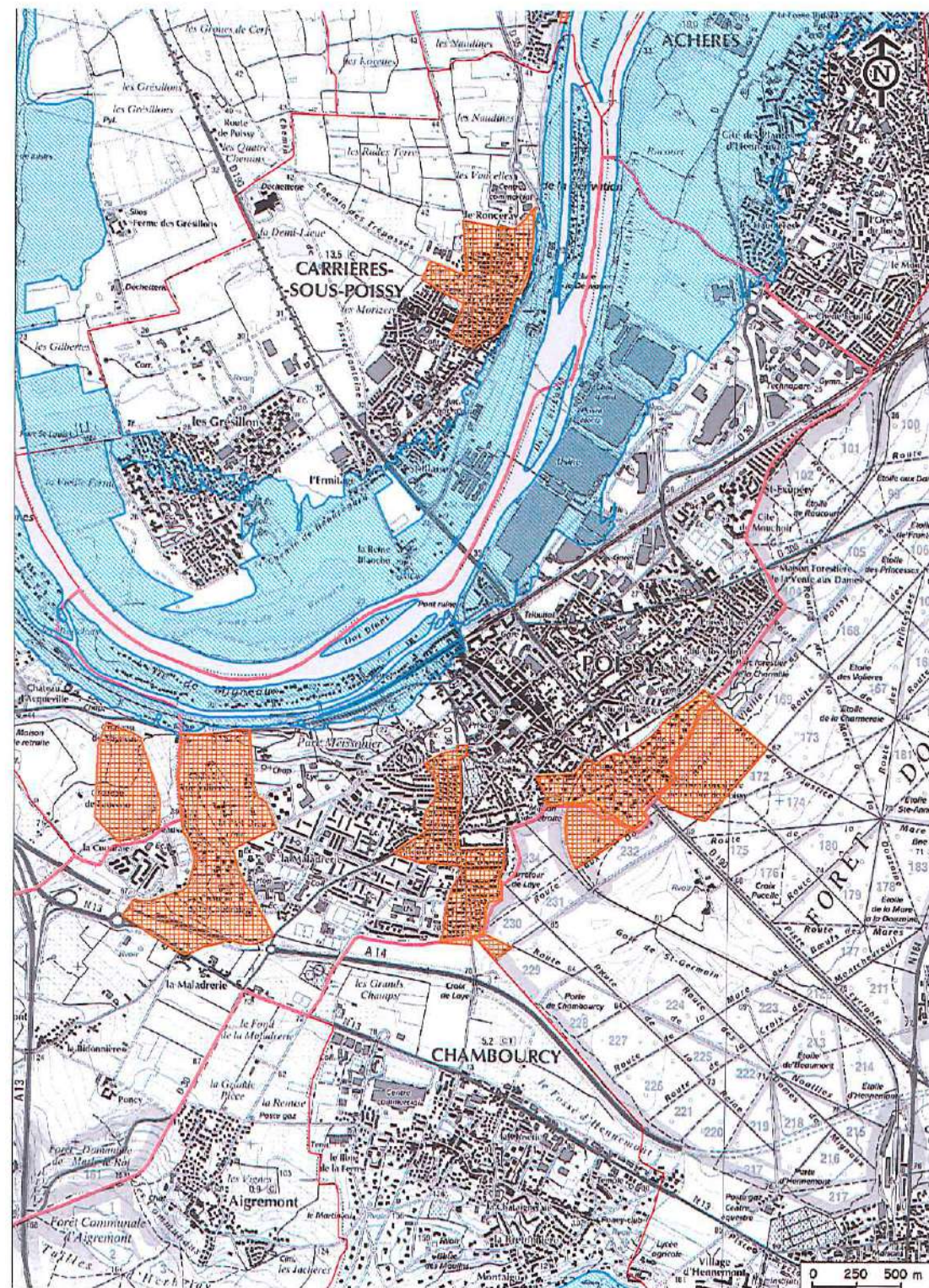
35, rue de Noailles - BP.1115

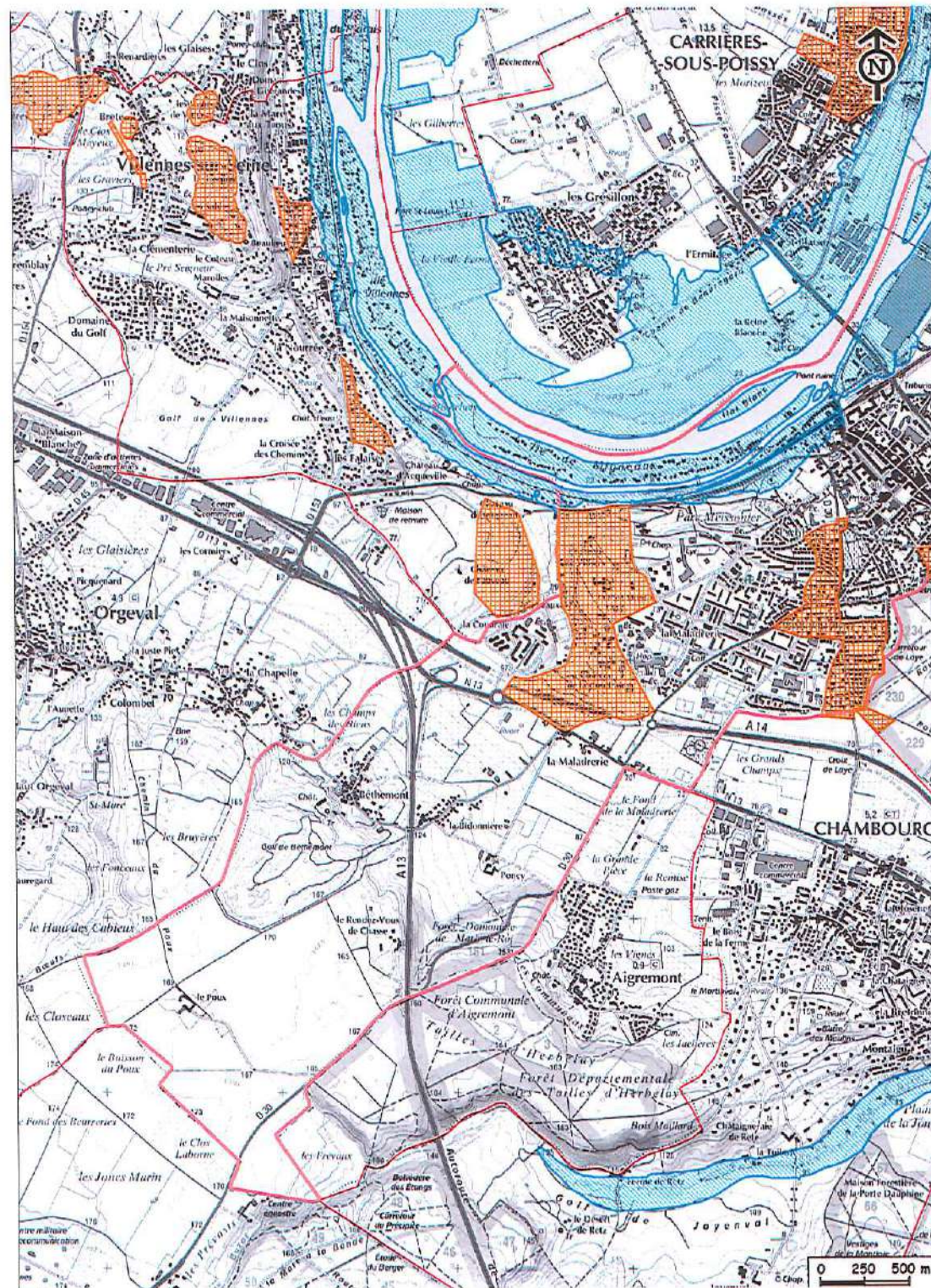
78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e





Commune de PERDREAUVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☒ non ☐

PPRT STORENGY

date 29 décembre 2010

effet Thermique/Surpression

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

PPRT disponible en mairie

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte
zone 5

Moyenne
zone 4

Modérée
zone 3

Faible
zone 2

Très faible
Zone 1

☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

L'ensemble de la commune présente des risques d'inondation.

Cartographie des risques technologiques (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Secuities

Date d'ajout au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de **PERDREAUVILLE**

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-idF

Fond de plan numérique : copyright Scan2500 et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

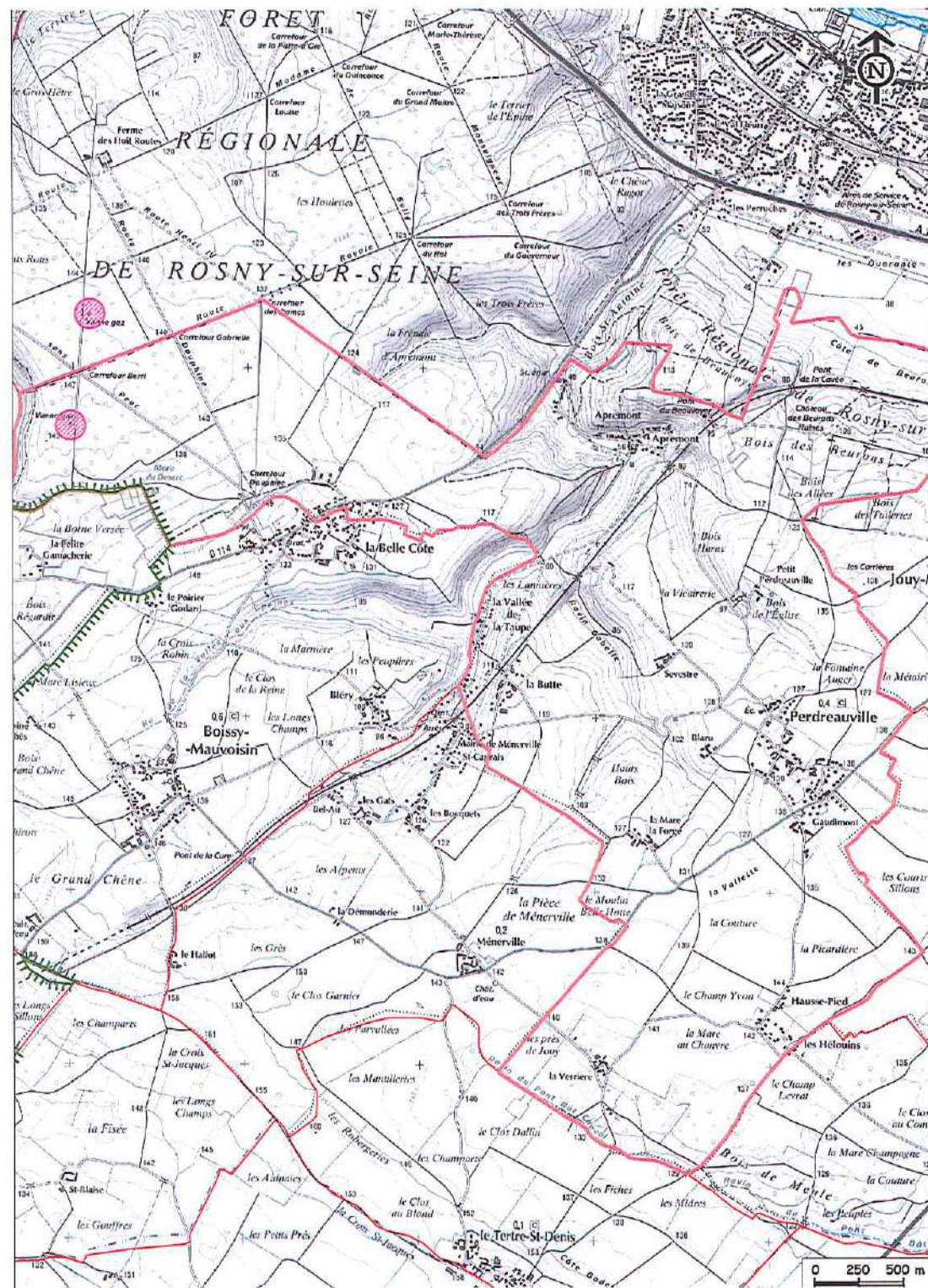
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFECTURE DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de PERDREAUVILLE - EST

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 39 49 78 00

Département des YVELINES
Commune de PERDREAUVILLE - OUEST

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

 Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

 Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

 Périmètre de risque technologique

Limites :

☒ Départementale ☐ Communale ☐ Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

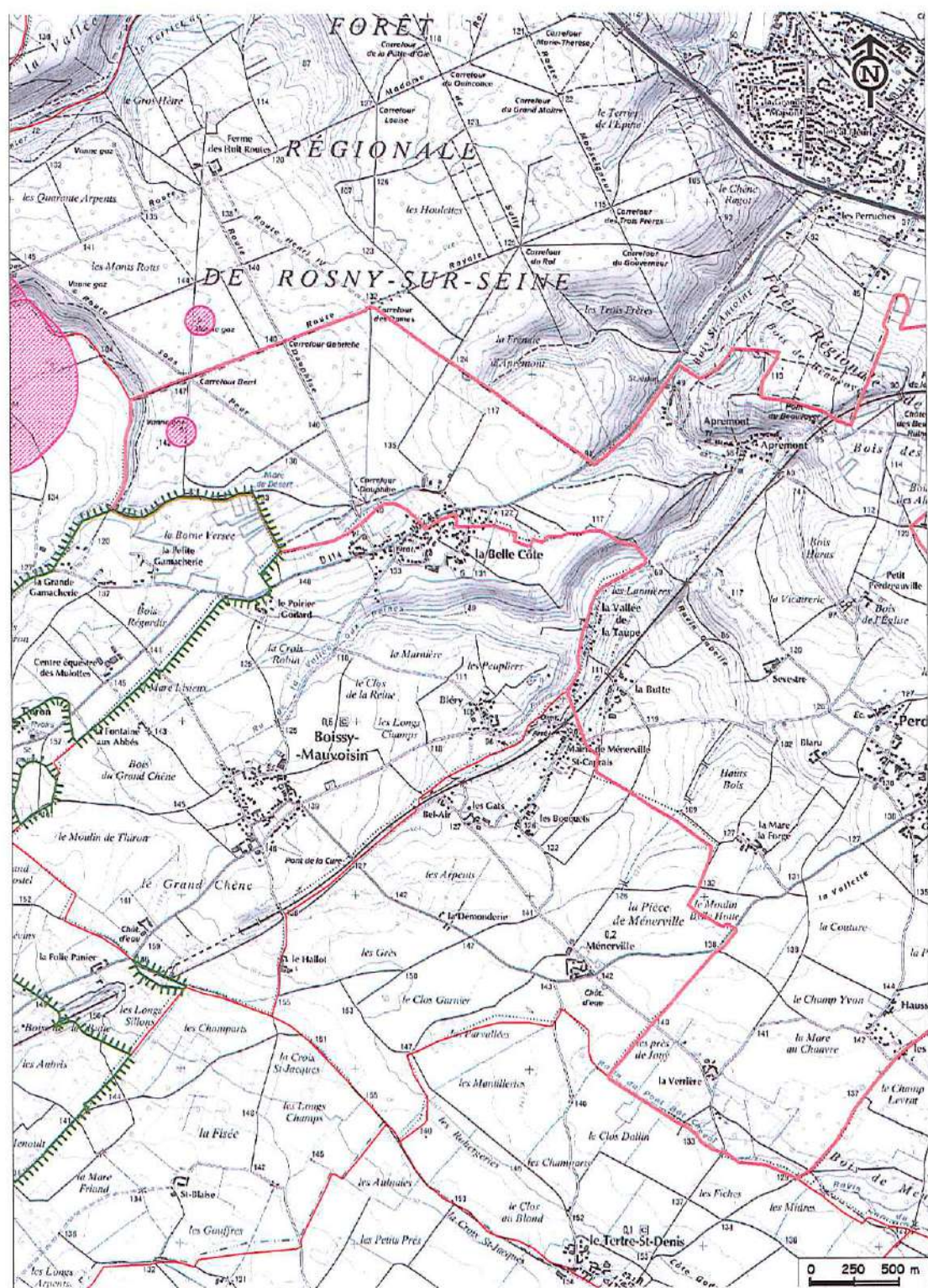
Avertissement:

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Direction départementale des territoires des Yvelines
Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques
35, rue de Noailles - BP 1115
78011 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de NEZEL

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° Bosc 2018/26 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise date 30 juin 2007 aléa Inondation

PPRI de la Mauldre date 18 septembre 2006 aléa Inondation

_____ date _____ aléa _____

_____ date _____ aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, PPRI de la Mauldre. Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____ date _____ effet _____

_____ date _____ effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de NÉZEL

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

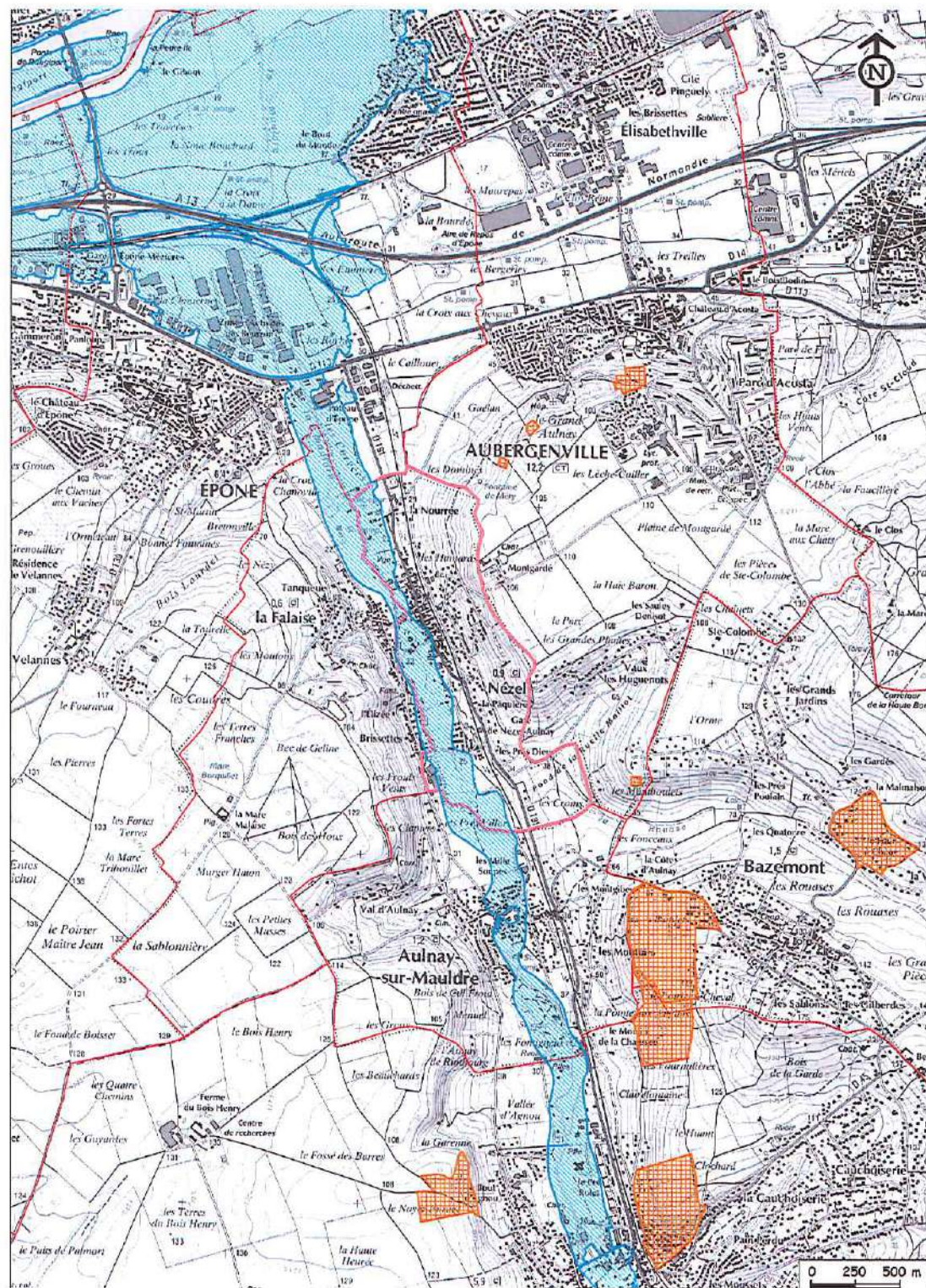
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MOUSSEaux SUR SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités

Date de parution :

Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,

Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MOUSSEAU-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données PPRi et R.111-3 Inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25© et BD Cartho©, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

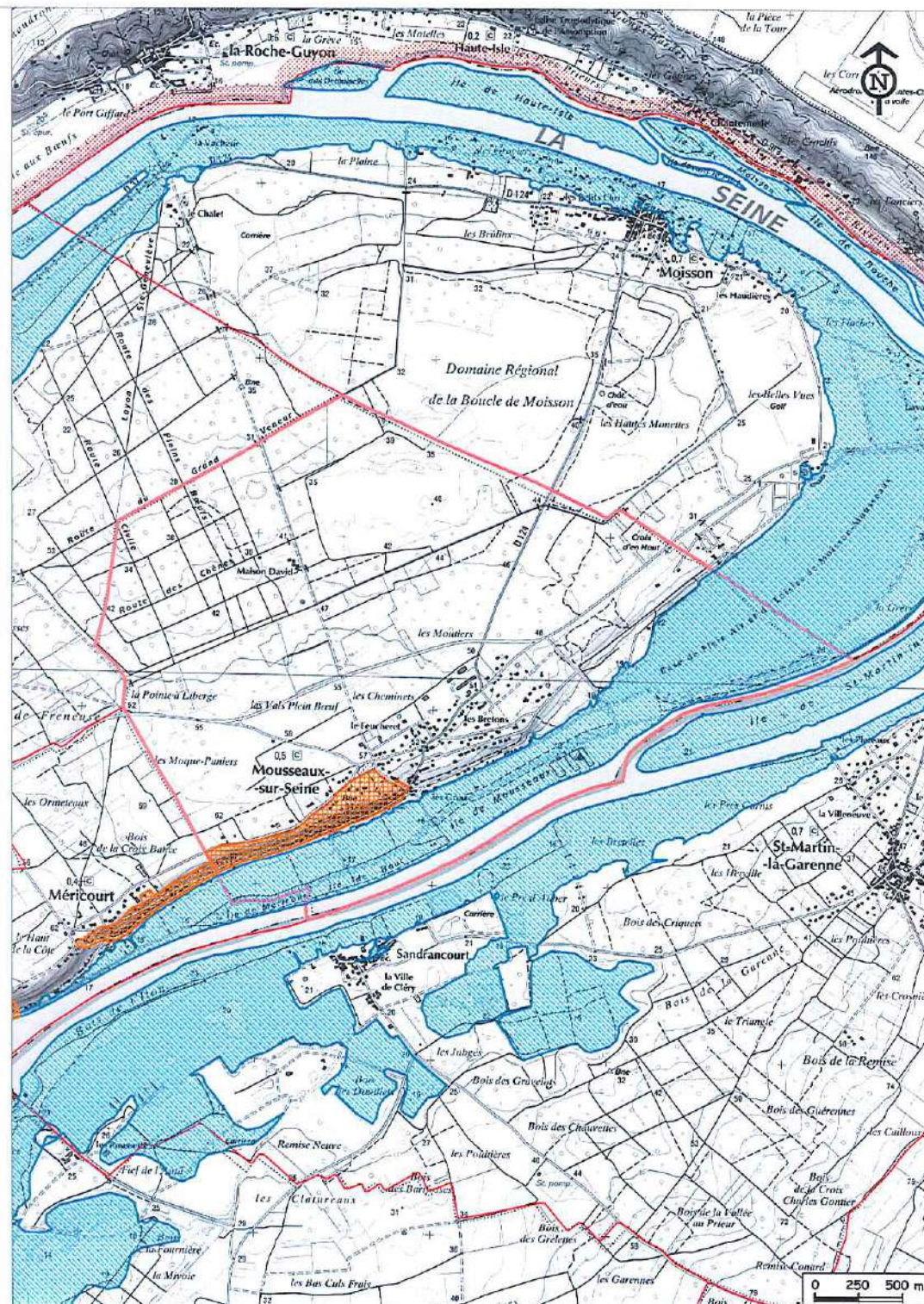
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MORAINVILLIERS

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MORAINVILLIERS

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 Inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

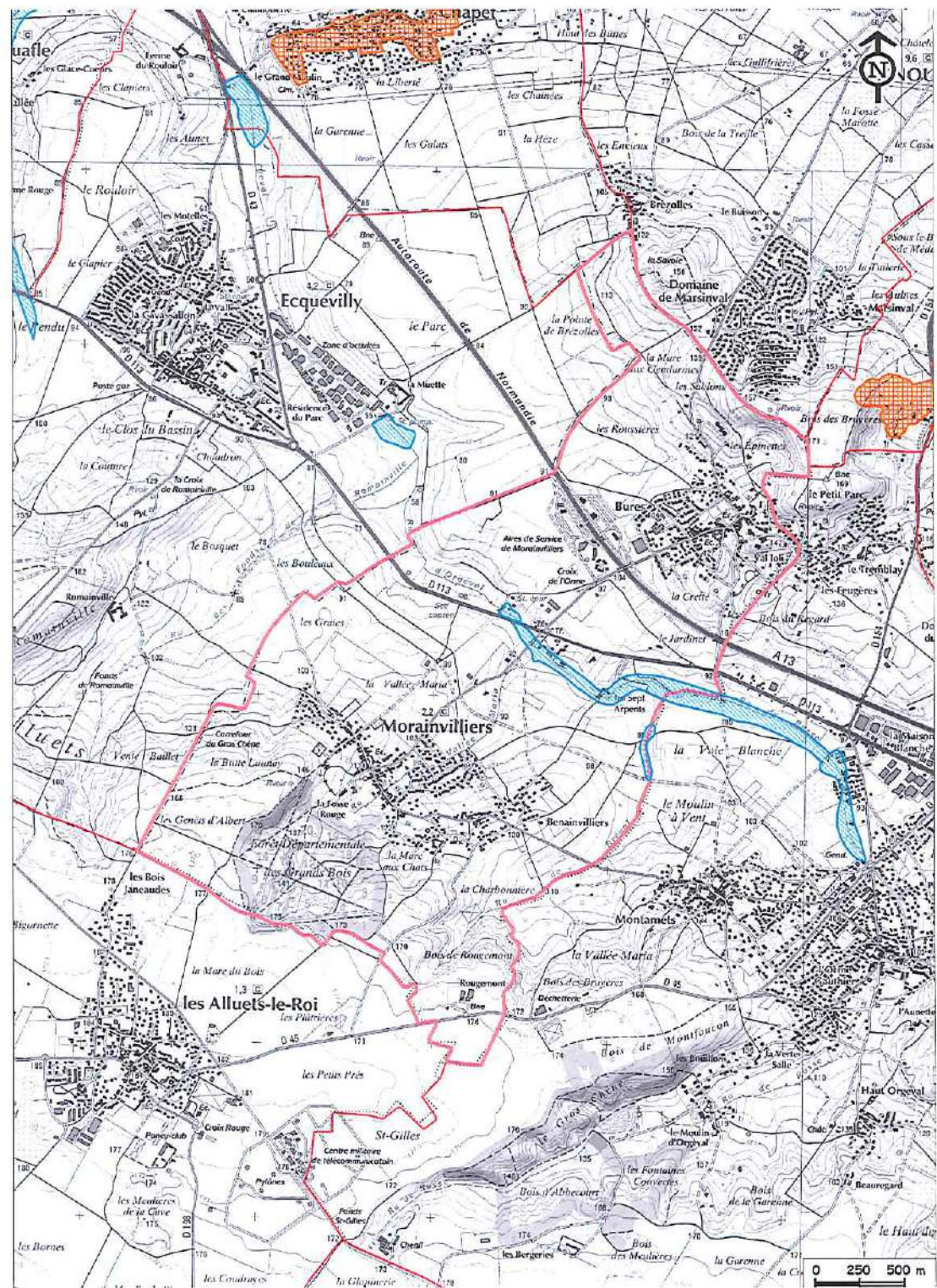
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MONTALET-LE-BOIS

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du 12/02/2013

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
La commune est située dans une zone de sismicité					

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MONTALET-LE-BOIS

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

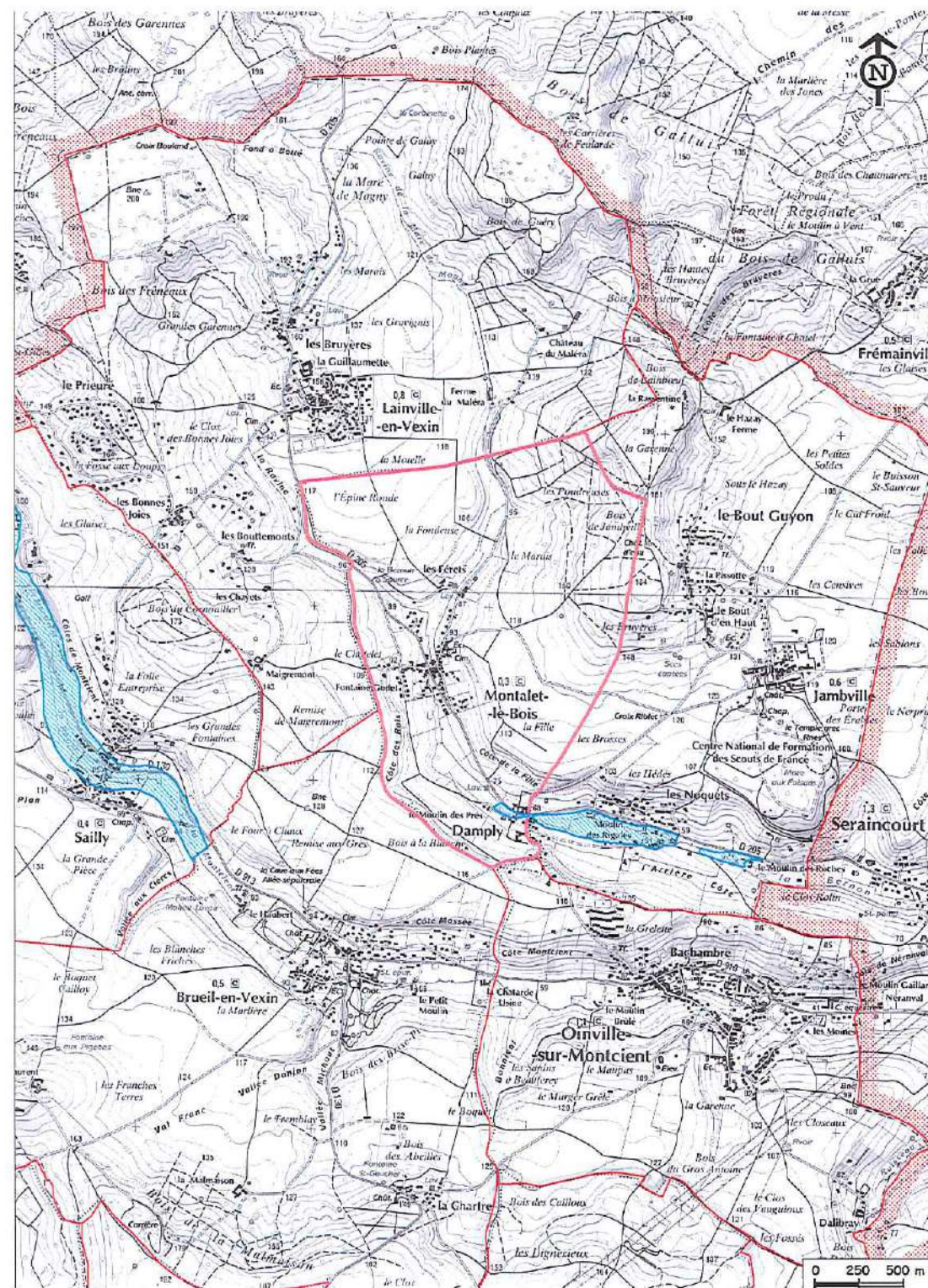
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000



Commune de MEZY-SUR-SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1

☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MÉZY-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

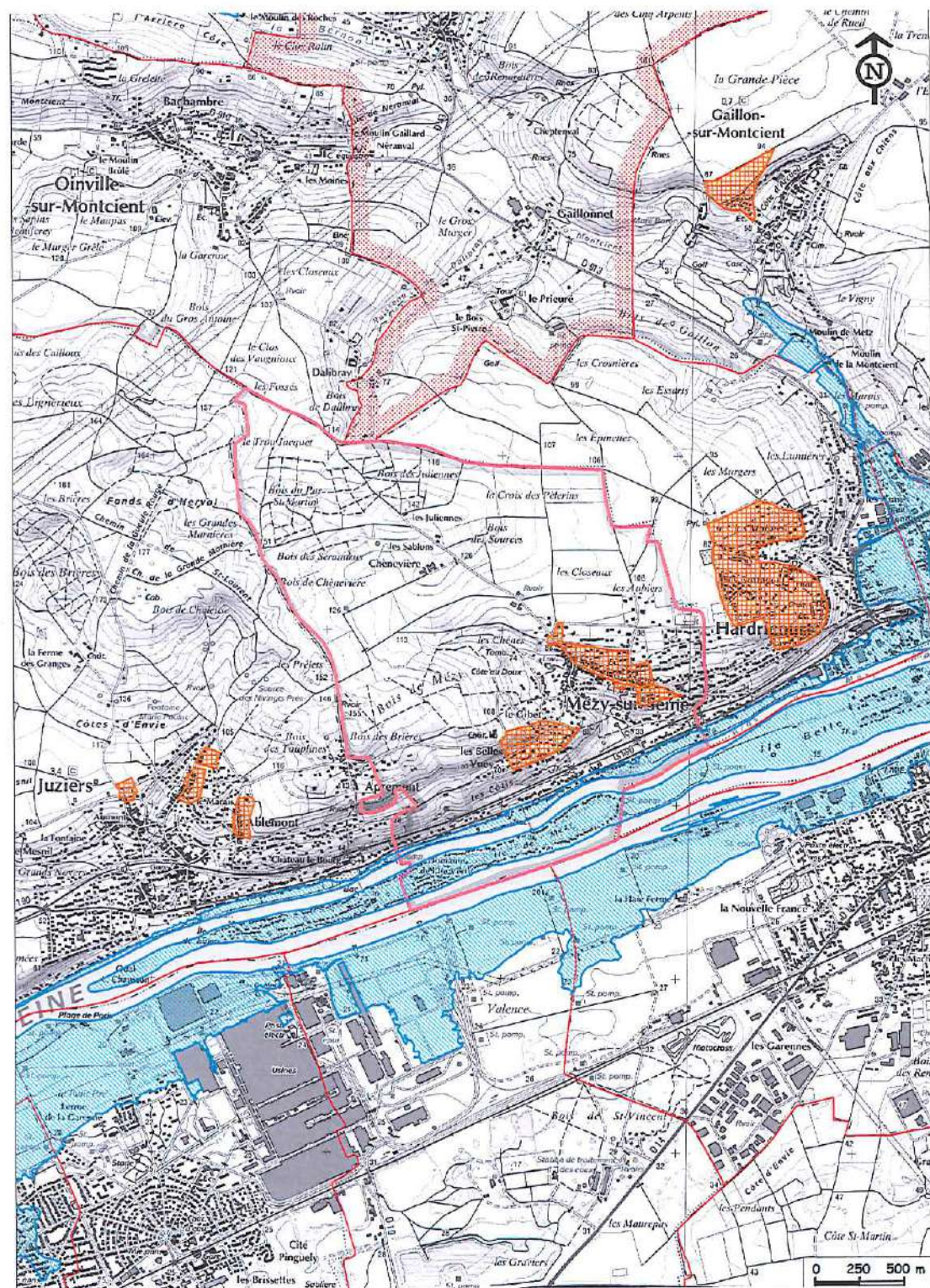
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MEZIERES-SUR-SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDS 2018/26

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☒ non ☐

PPRT TOTAL

date 26 décembre 2012

effet Thermique/surpression

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

PPRT disponible en mairie

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 X

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités

Date de parution :

Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,

Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage

Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MÉZIÈRES-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRT : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan250® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

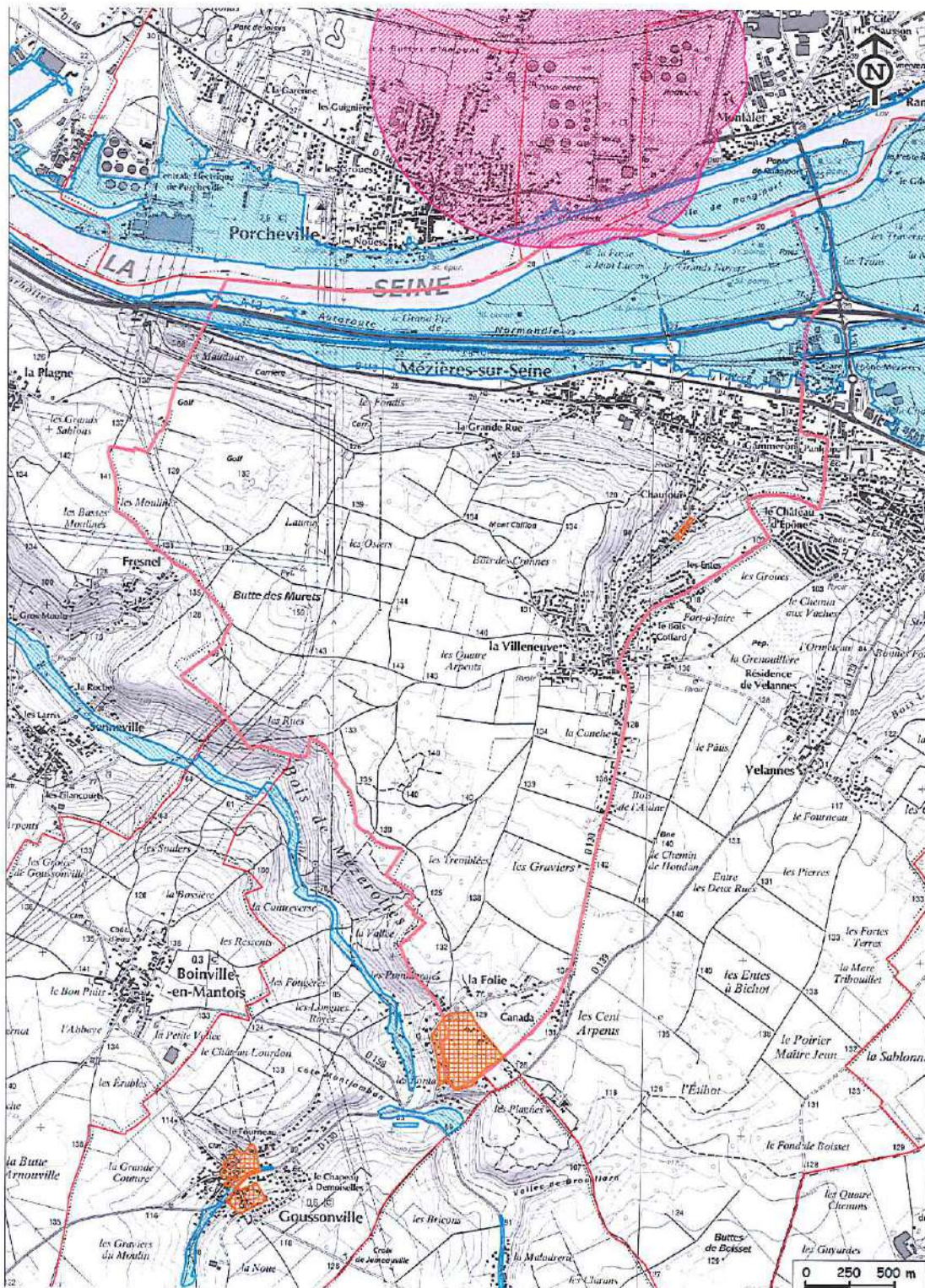
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MEULAN

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Inondation », Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☐

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☐

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte
zone **5**

Moyenne
zone **4**

Modérée
zone **3**

Faible
zone **2**

Très faible
Zone **1**

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MEULAN

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

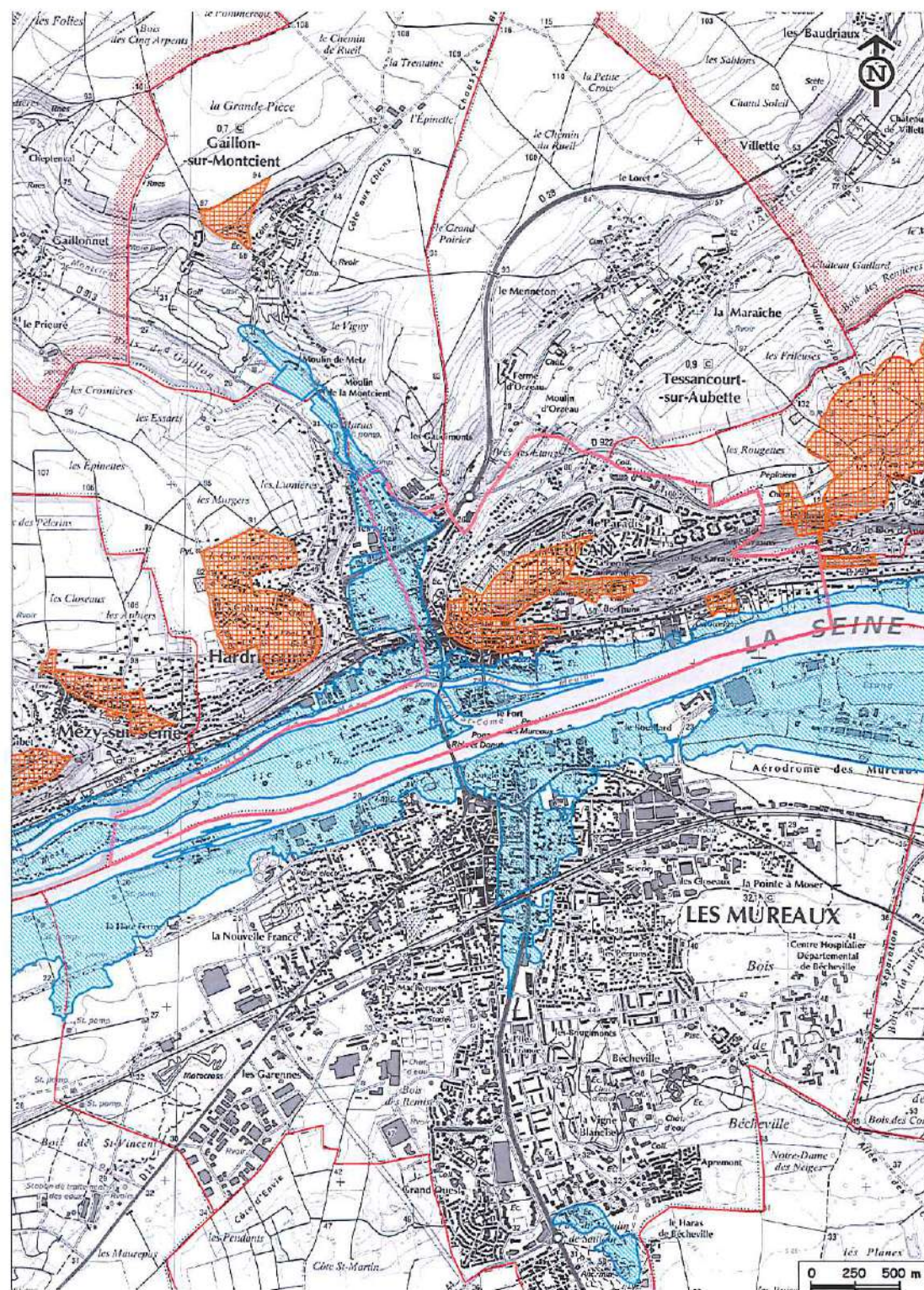
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MERICOURT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° Bdx 2018/26

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1
				☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFECTURE DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de **MÉRICOURT**

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Soan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

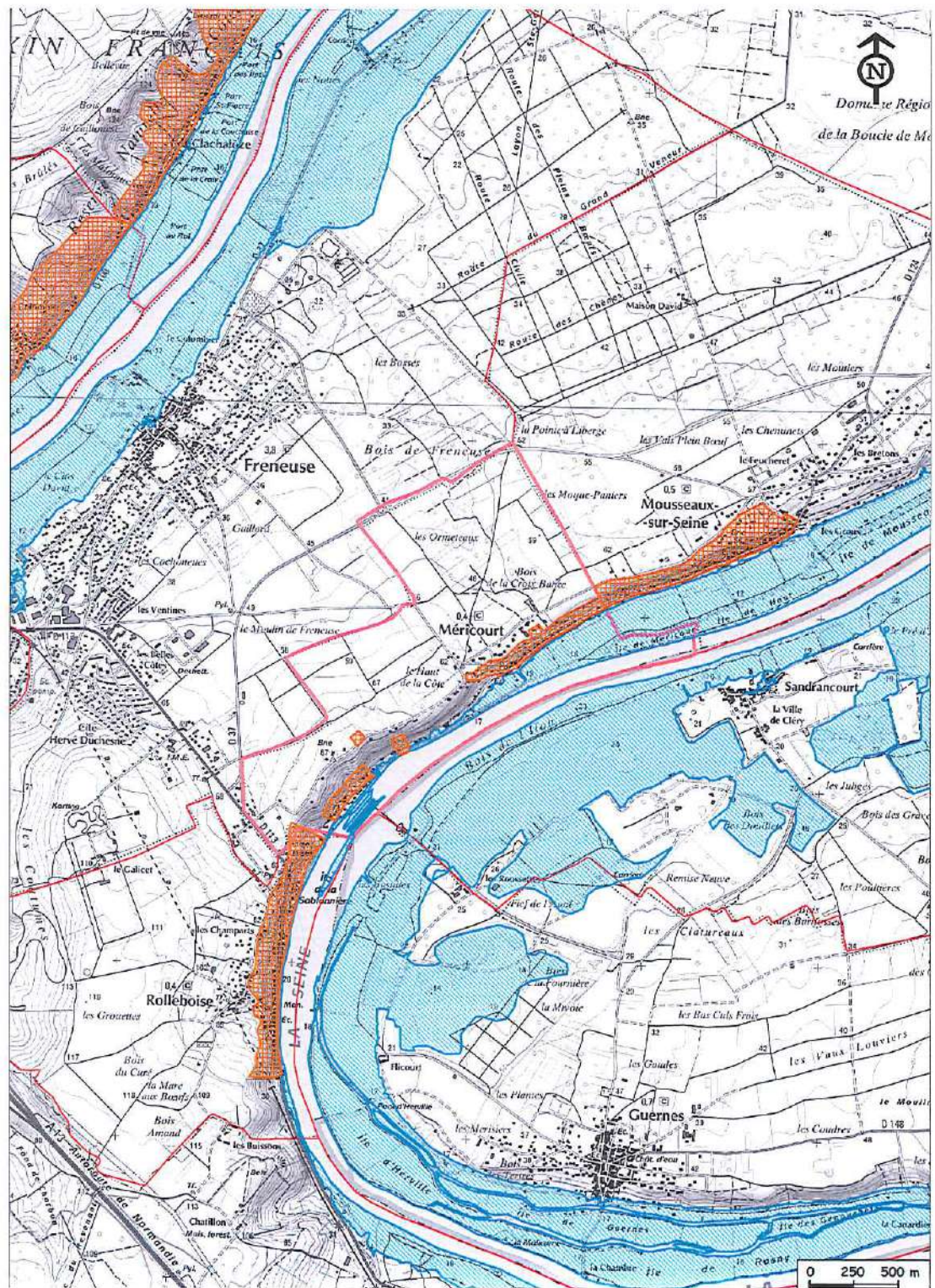
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MEDAN

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2013/26

du 12/02/2013

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

PPRn Médan-Villennes

date 20 mars 2007

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, PPRn Médan-Villennes. Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Roudon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MÉDAN

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

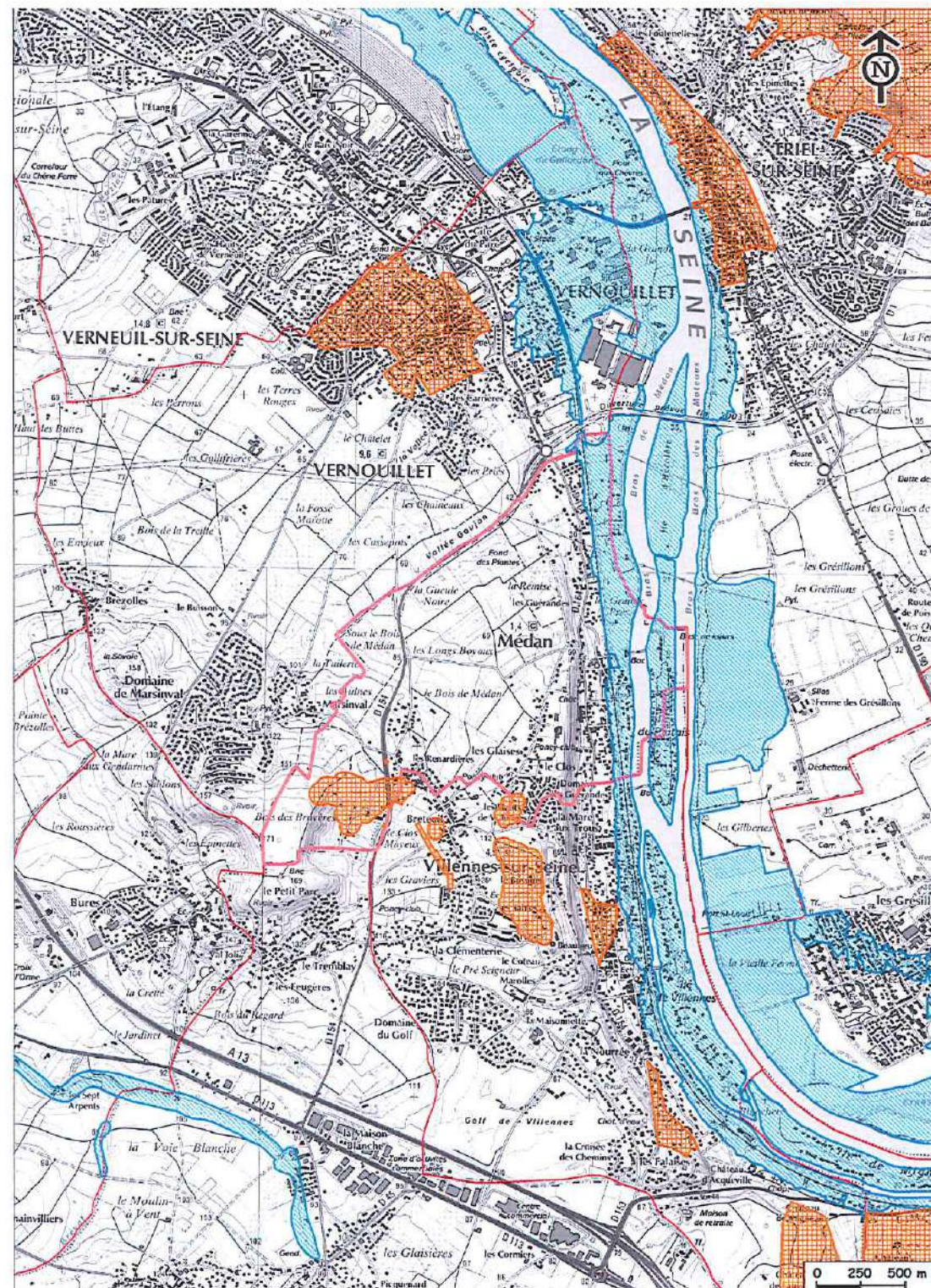
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MANTES-LA-VILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 208/24

du 12/02/2013

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Inondation ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte
zone **5**

Moyenne
zone **4**

Modérée
zone **3**

Faible
zone **2**

Très faible
Zone **1** ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



PRÉFET DES YVELINES

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MANTES-LA-VILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

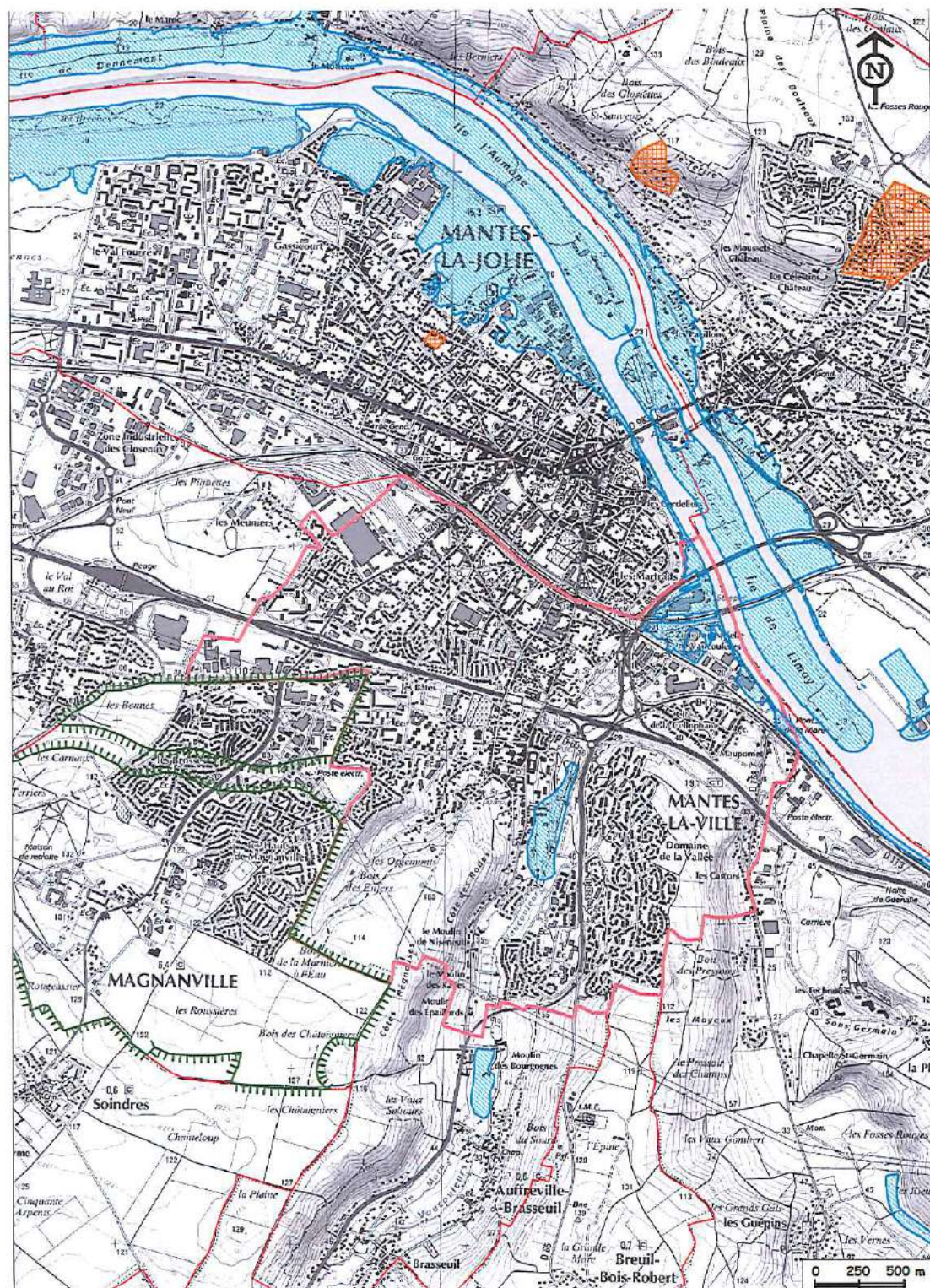
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MANTES-LA-JOLIE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° Bdec 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de MANTES-LA-JOLIE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

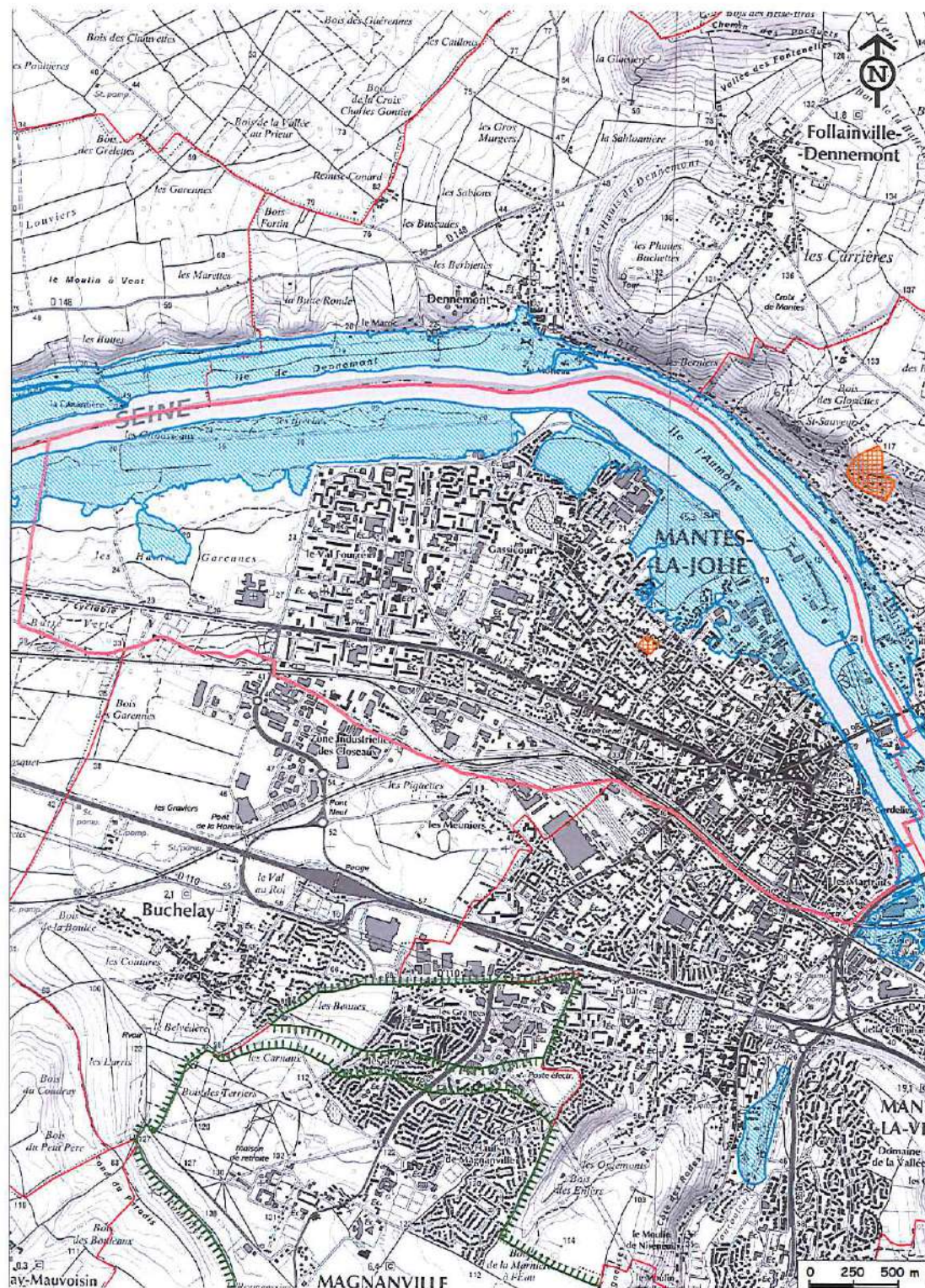
35, rue de Noailles - BP1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de MAGNANVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRn	date <u>09 décembre 2013</u>	aléa <u>Retrait gonflement argile</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRn (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



PRÉFET DES YVELINES

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de **MAGNANVILLE**

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

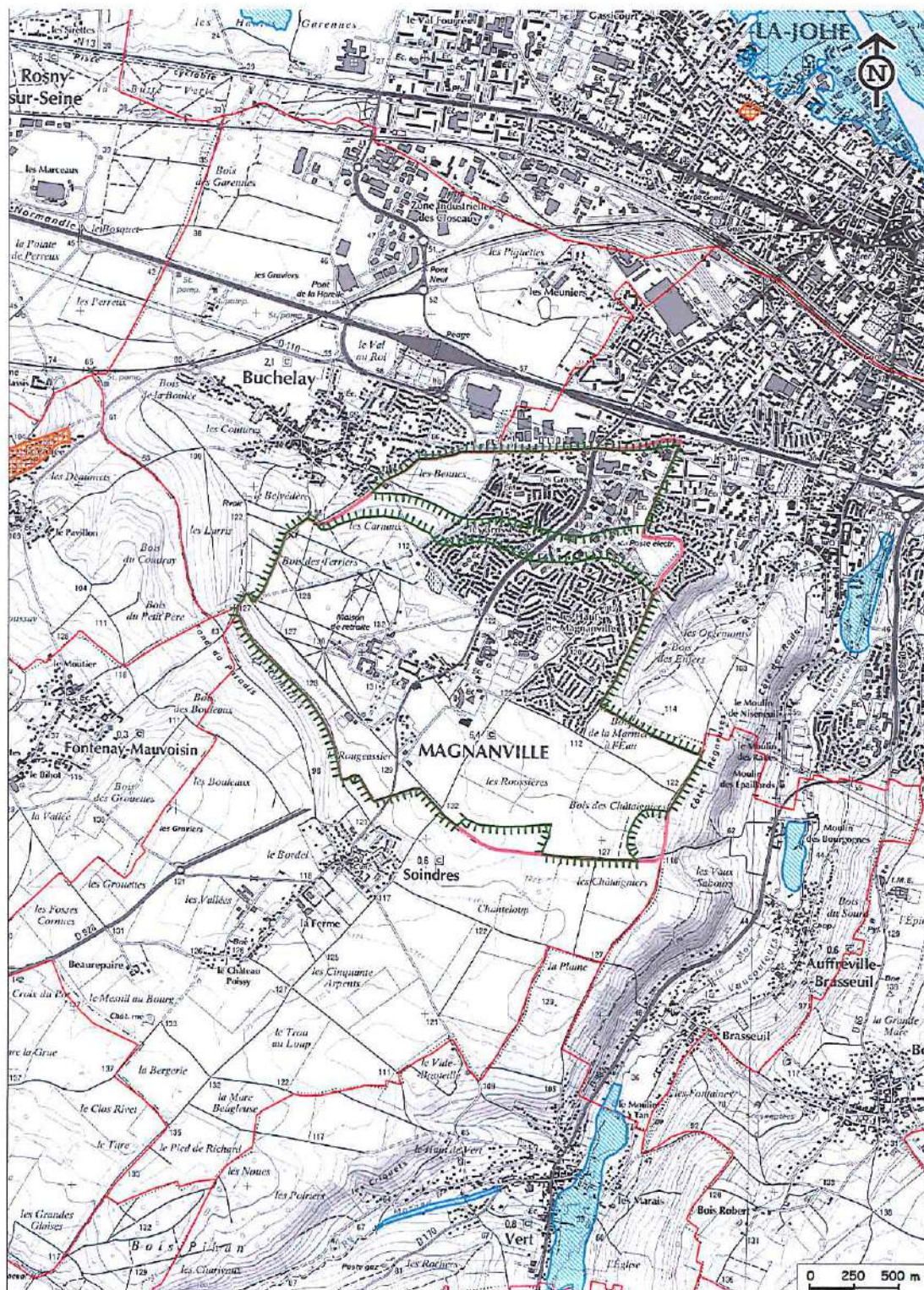
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de LIMAY

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2006</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

PPRI Seine et Oise. Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».
Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--	------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------	--

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Boudon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de LIMAY

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

 Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

 Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

 Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

 Périmètre de risque technologique

Limites :

 Départementale  Communale  Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000⁰

Maître d'œuvre

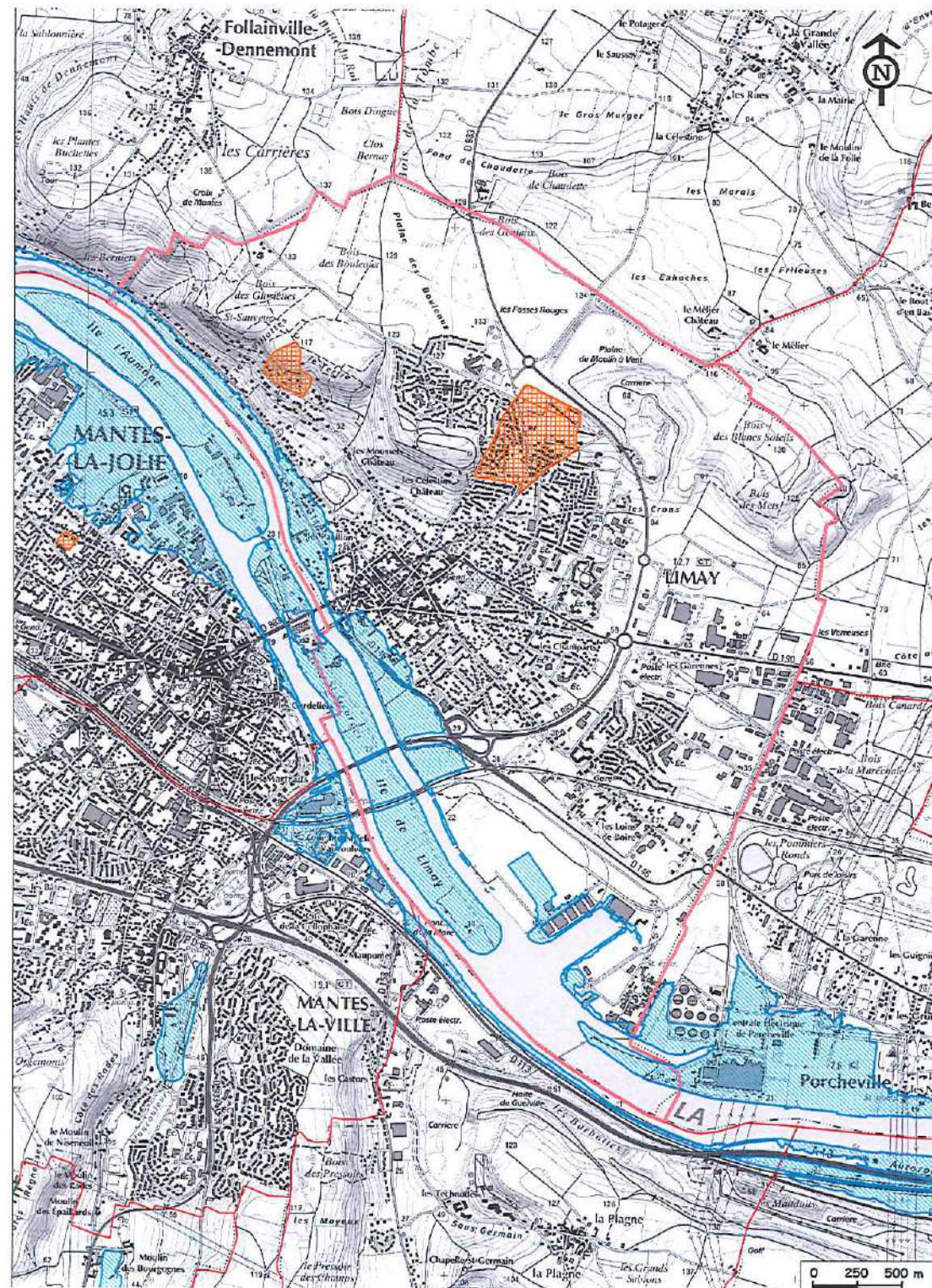
Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00



Commune des MUREAUX

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° B0SC 2018/24

du

11/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Inondation ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités

Date de parution :

Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de LES MUREAUX

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25© et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

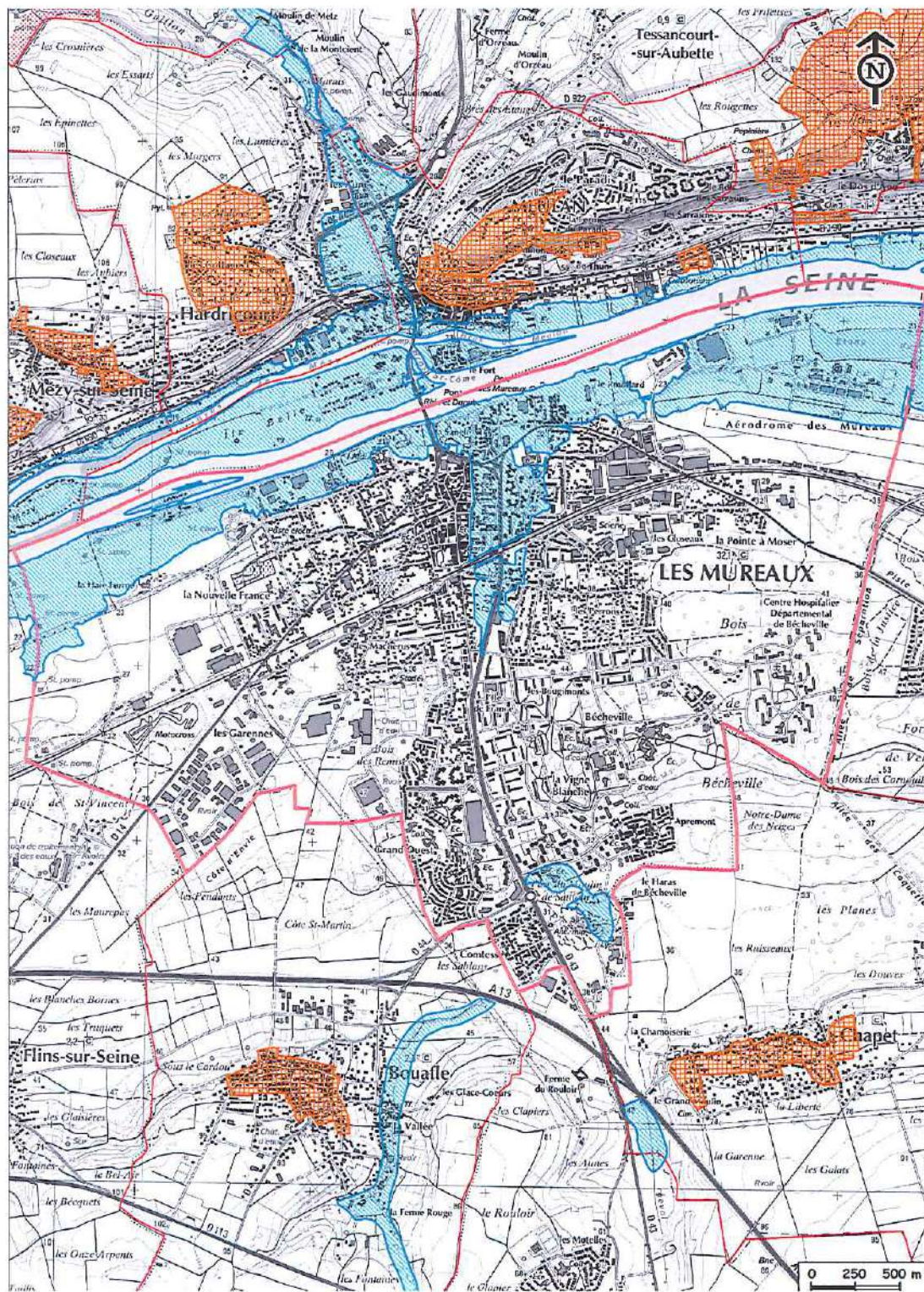
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000



Commune de JUZIERS

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date 30 juin 2007	aléa Inondation
Plan R.111-3	date 05 août 1986	aléa Mouvement de terrain
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

Plan R.111-3 « Mouvement de terrain », PPRI.
Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



PRÉFET DES YVELINES

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de JUZIERS

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

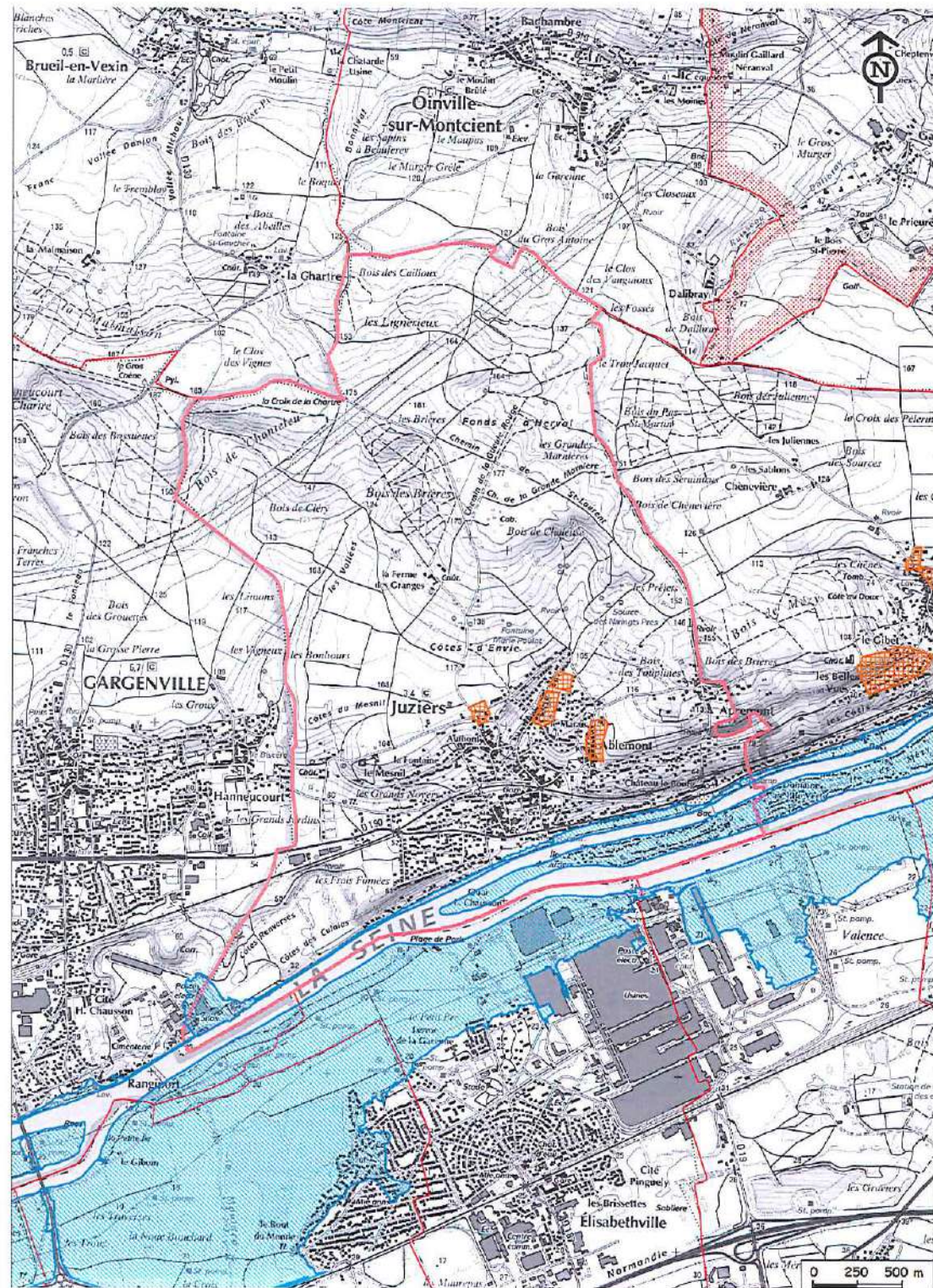
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000⁰



Commune de JUMEAUVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Senneville	date 14 février 2000	aléa Inondation
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Senneville (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--	-----------------	-------------------	-------------------	------------------	---

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de JUMEAUVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

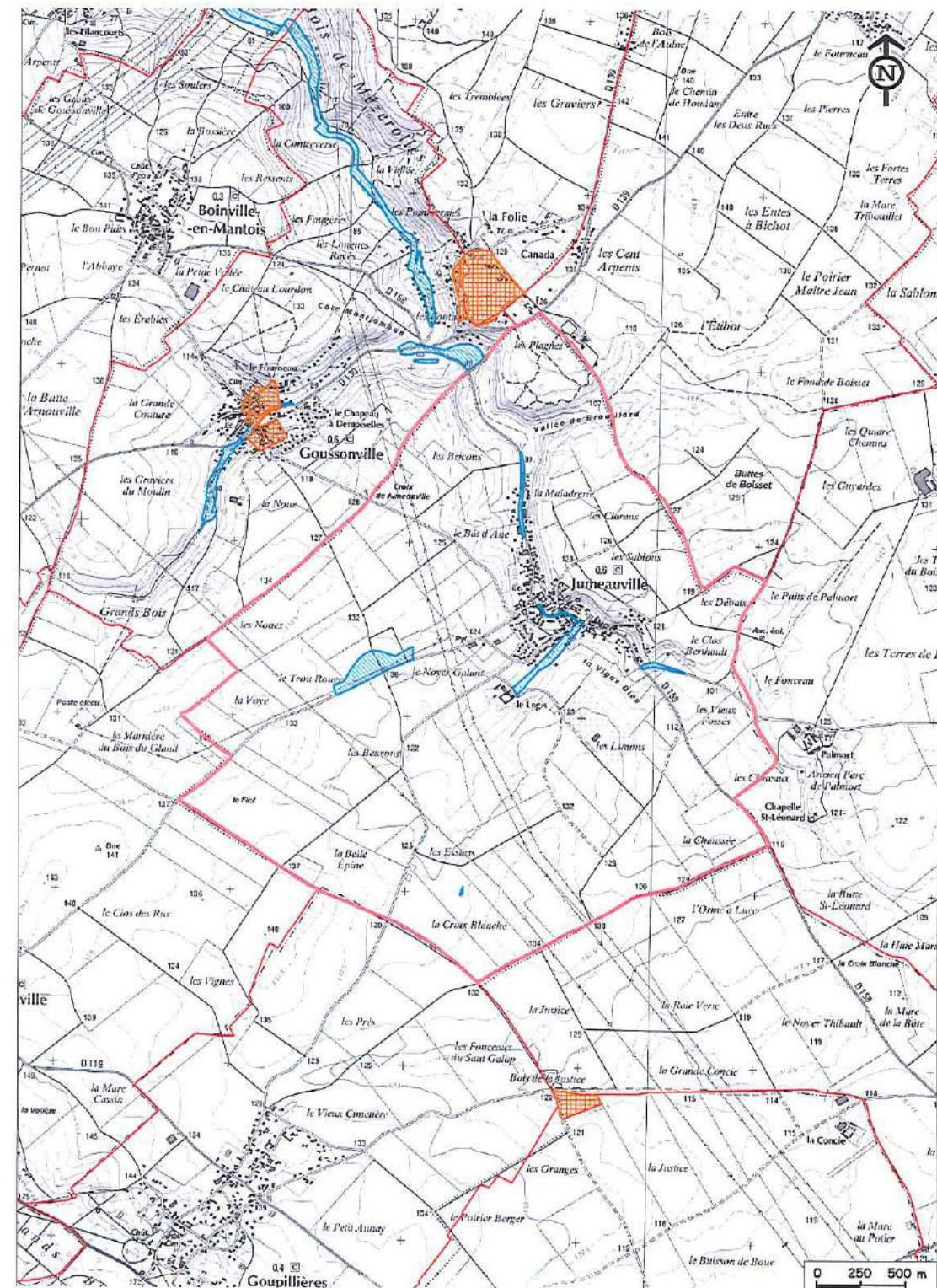
Fond de plan numérique : copyright Scan2500 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

Commune de JOUY-MAUVOISIN

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Mouvement de terrain » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Donné en l'honneur du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PROJET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de JOUY-MAUVOISIN

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan2500 et BD Cario®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

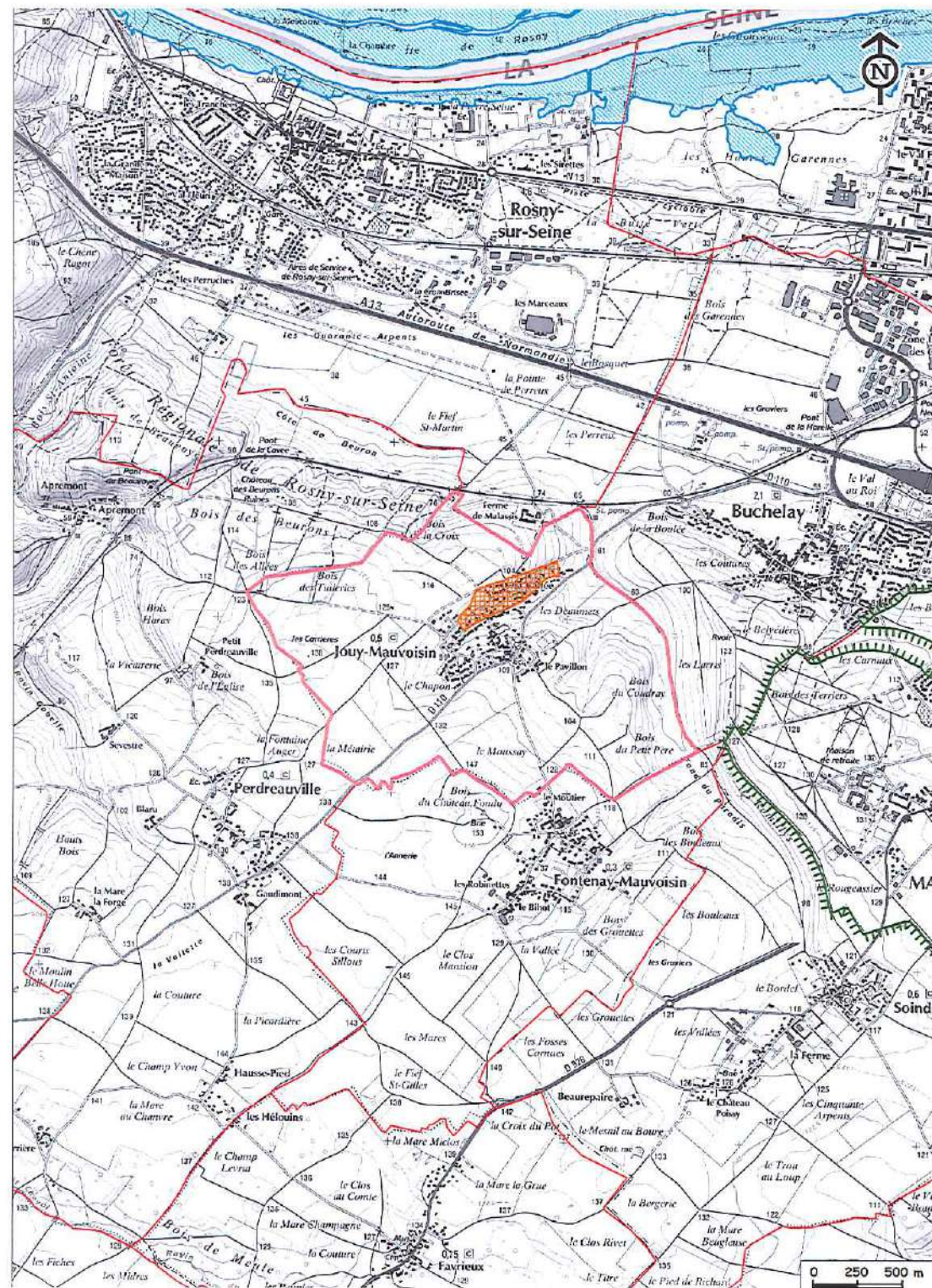
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000⁰



Commune de JAMBVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

<u>Plan R.111-3</u>	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--	------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------	--

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de JAMBVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR76 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

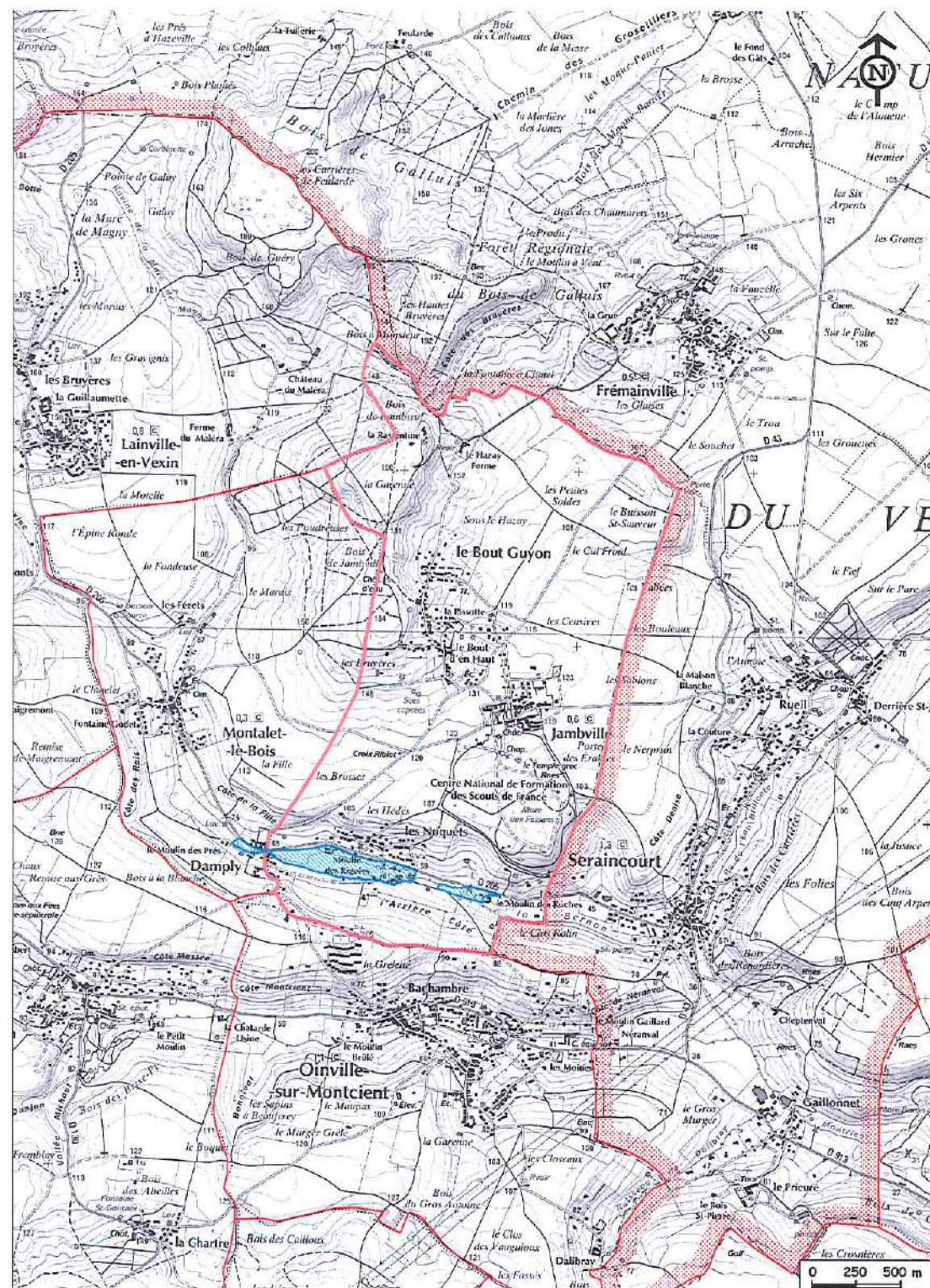
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de ISSOU

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le _____

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n _____ oui ☒ non _____

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>5 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

PPRI Seine et Oise, Plan R.111-3 « Inondation ».
Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine disponible également sur internet)

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t _____ oui ☒ non _____

PPRT TOTAL	date <u>26 décembre 2012</u>	effet <u>Effets thermiques et surpression</u>
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :
PPRT disponible en mairie

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet _____
Consultable sur Internet _____

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm _____ oui _____ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurité
Date de parution :
Ajointé au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ISSOU

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-idf

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e

Maître d'œuvre

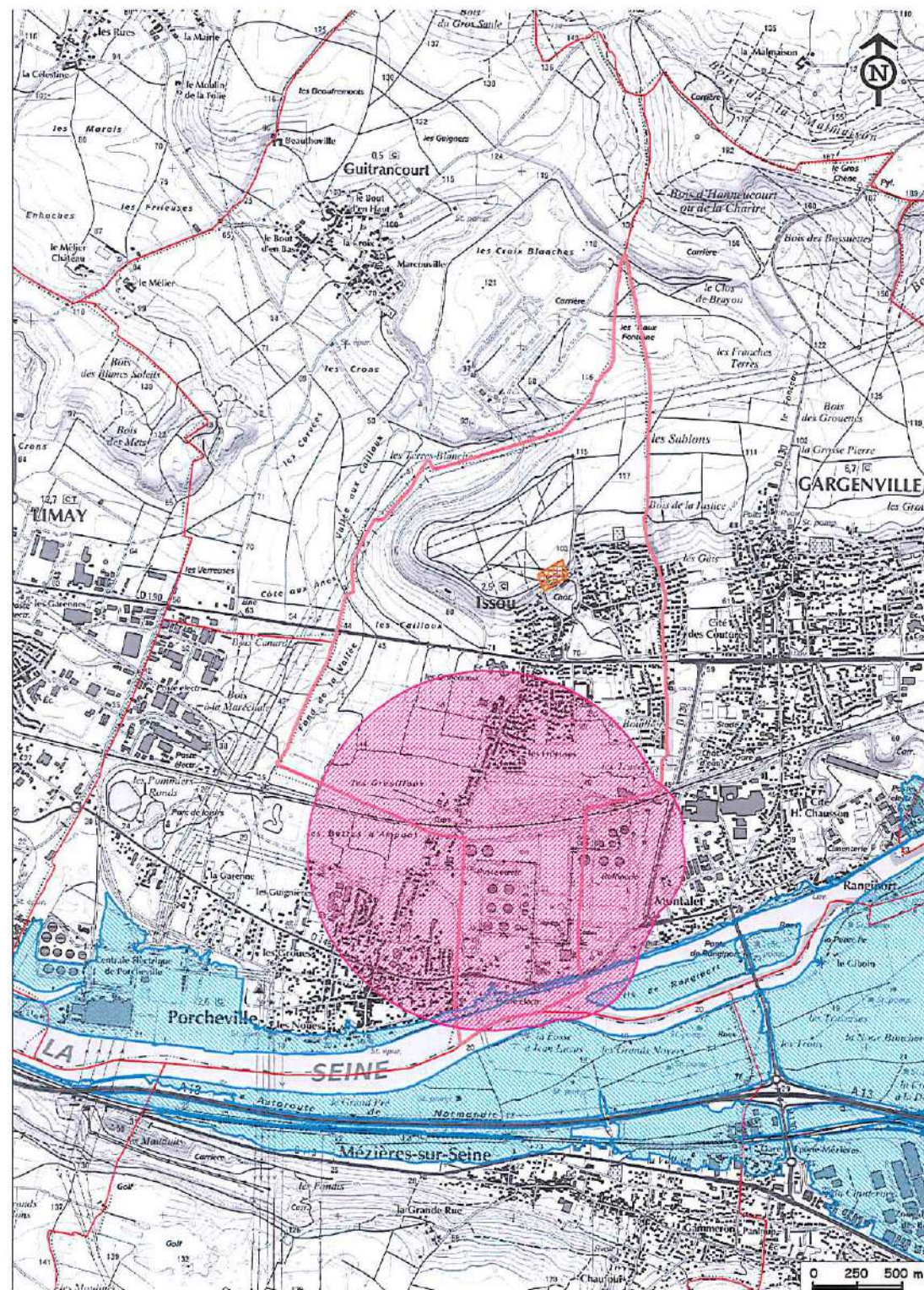
Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00



Commune de HARGEVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Senneville	date 14 février 2000	aléa Inondation
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Senneville (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

L'ensemble de la commune présente des risques d'inondation

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Commune de HARDRICOURT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation », Plan R.111-3 « Mouvement de terrain », PPRI Seine et Oise.

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine disponible également sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1
--------------	----------------	----------------	---------------	--------------------

☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de **HARDRICOURT**

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e

Maître d'œuvre

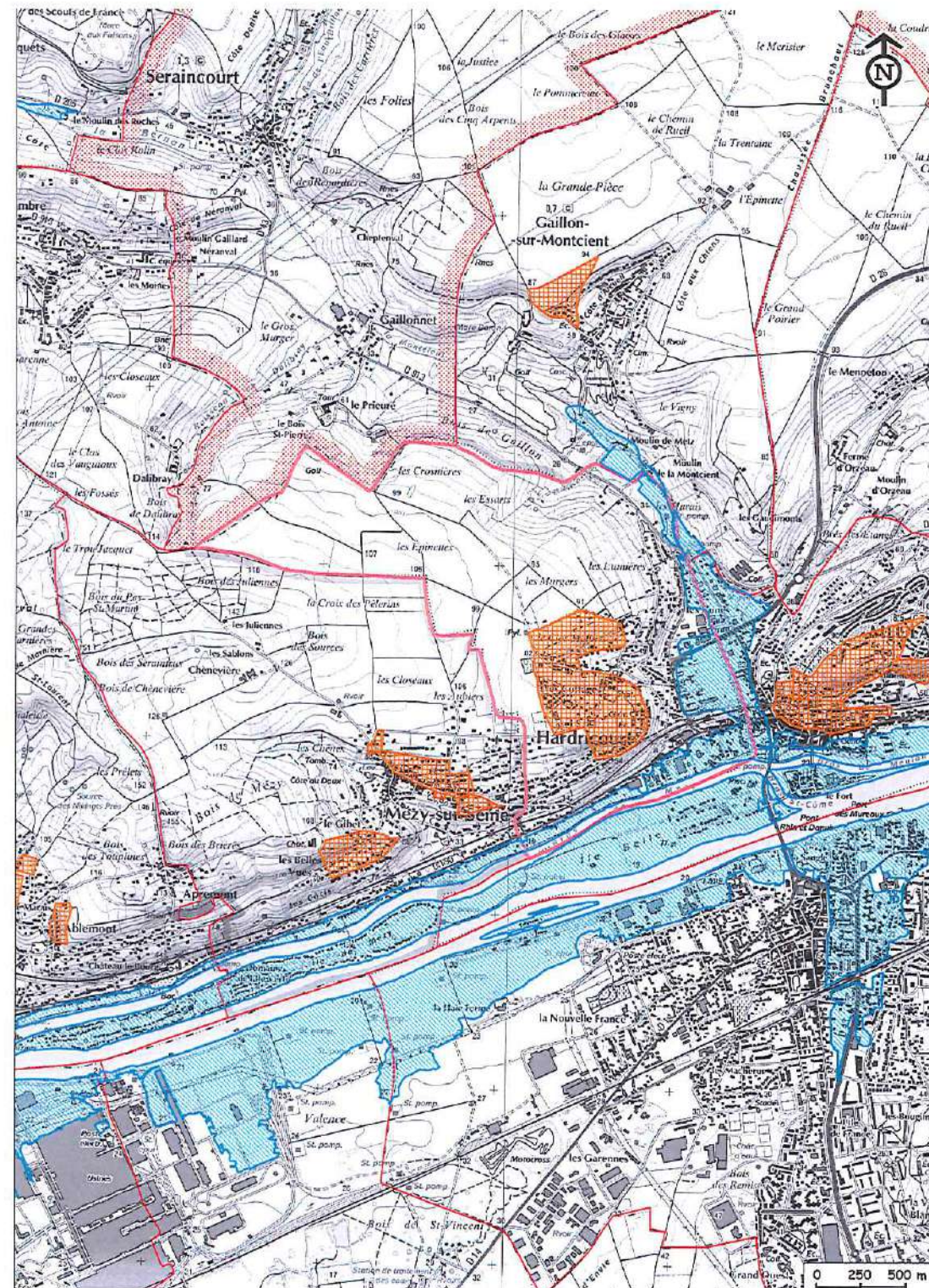
Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00



Commune de GUITRANCOURT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDS 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte
zone 5

Moyenne
zone 4

Modérée
zone 3

Faible
zone 2

Très faible
Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

L'ensemble de la commune présente des risques d'inondation

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Secours
Rejointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Commune de GUERVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BASC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI de la Senneville date 14 février 2000 aléa Inondation

PPRI Seine et Oise date 30 juin 2007 aléa Inondation

date _____ aléa _____

date _____ aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI de la Senneville, PPRI Seine et Oise.

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

date _____ effet _____

date _____ effet _____

date _____ effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet _____

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

date _____ effet _____

date _____ effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités

Date de parution :

Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de GUERVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan2500 et BD Cartho3, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e

Maître d'œuvre

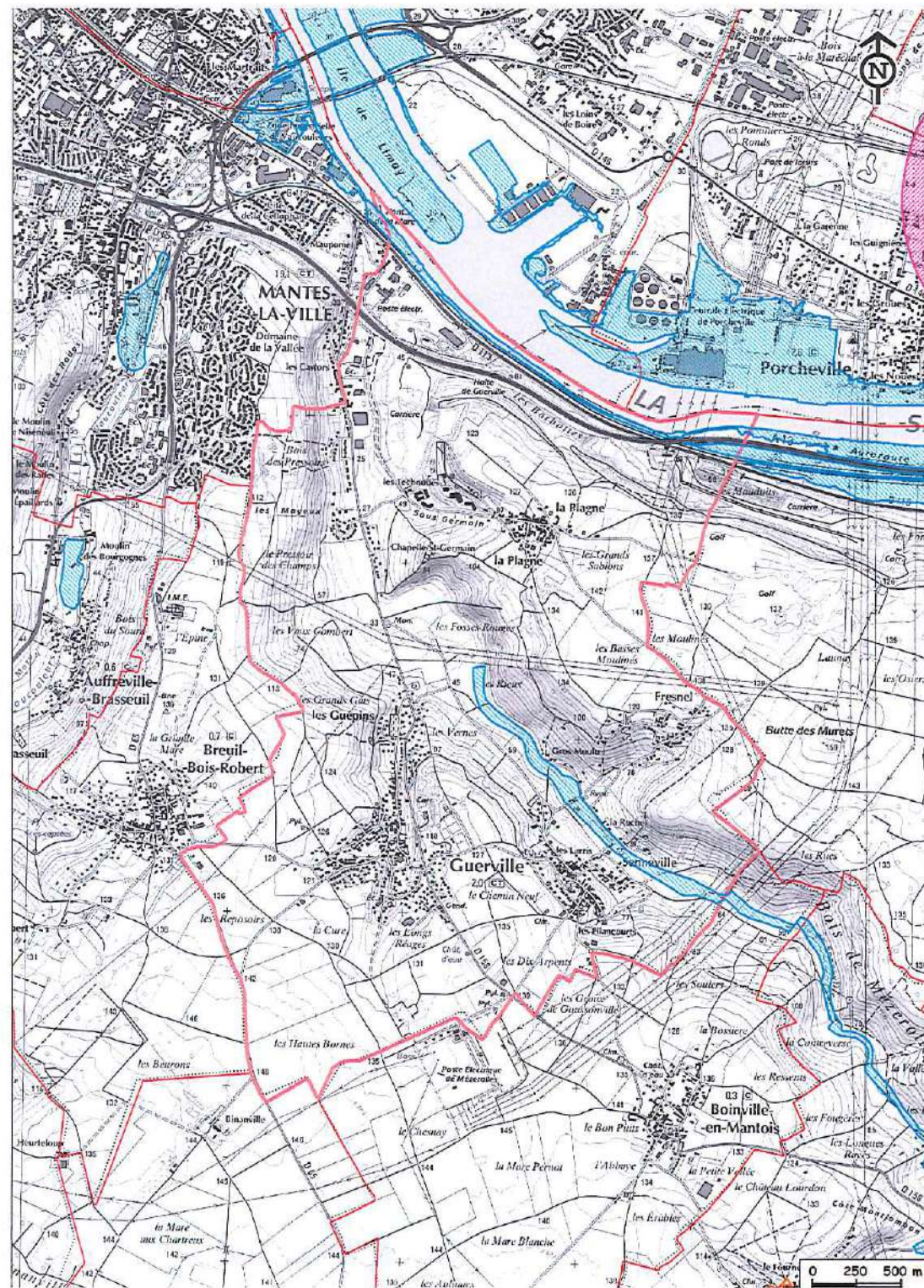
Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 01.30.84.30.00



Commune de GUERNES

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui X non

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet X

PPRI Seine et Oise (disponible en mairie)

Consultable sur Internet X

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non X

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non X

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone <u>5</u>	zone <u>4</u>	zone <u>3</u>	zone <u>2</u>	Zone <u>1</u> <u>X</u>

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Secures
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de GUERNES

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 Inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

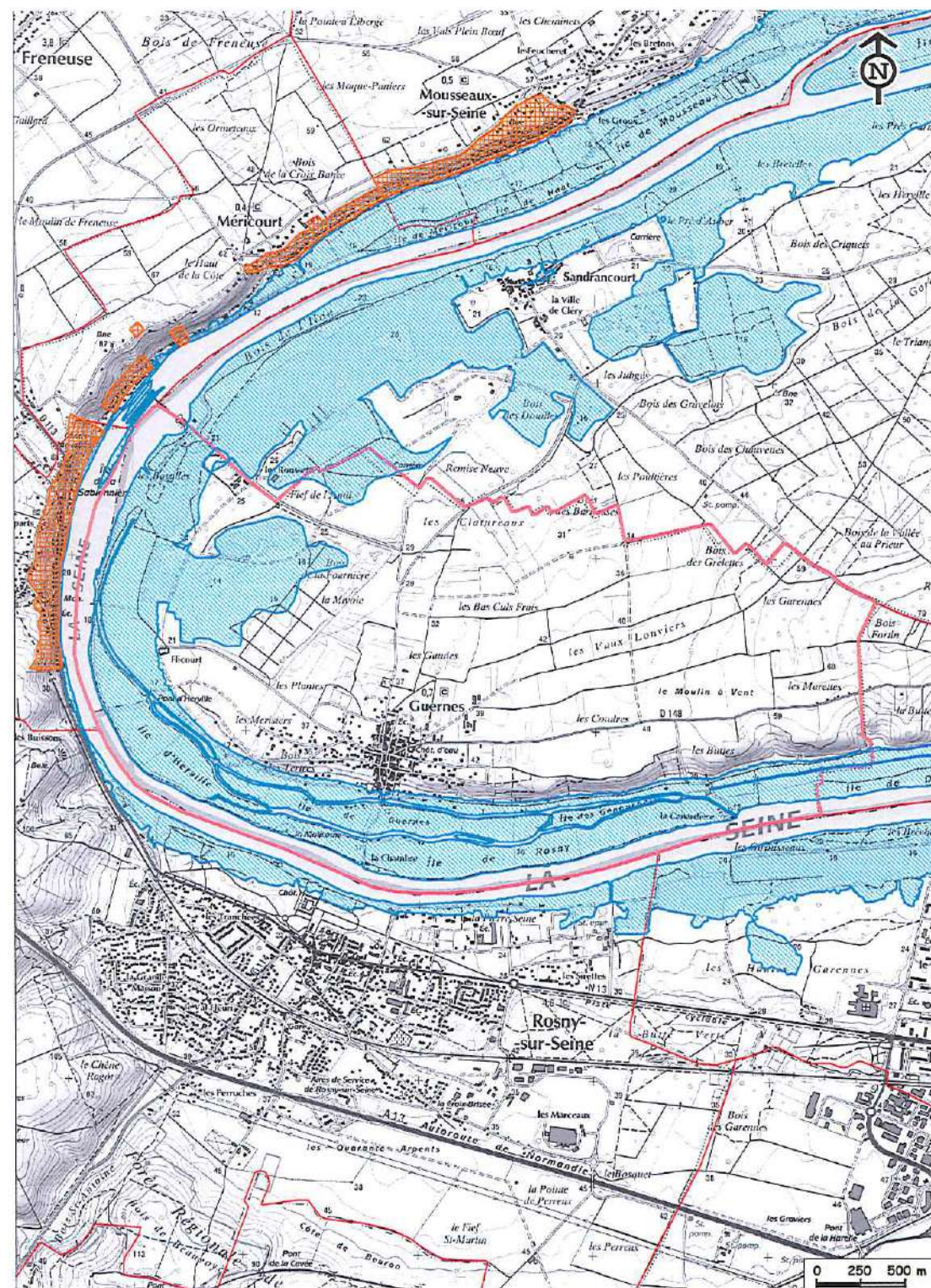
35, rue de Noailles - BP1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de GOUSSONVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI de la Senneville

date 14 février 2000

aléa Inondation

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI de la Senneville, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ». Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte
zone 5

Moyenne
zone 4

Modérée
zone 3

Faible
zone 2

Très faible
Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de GOUSSONVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan250® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

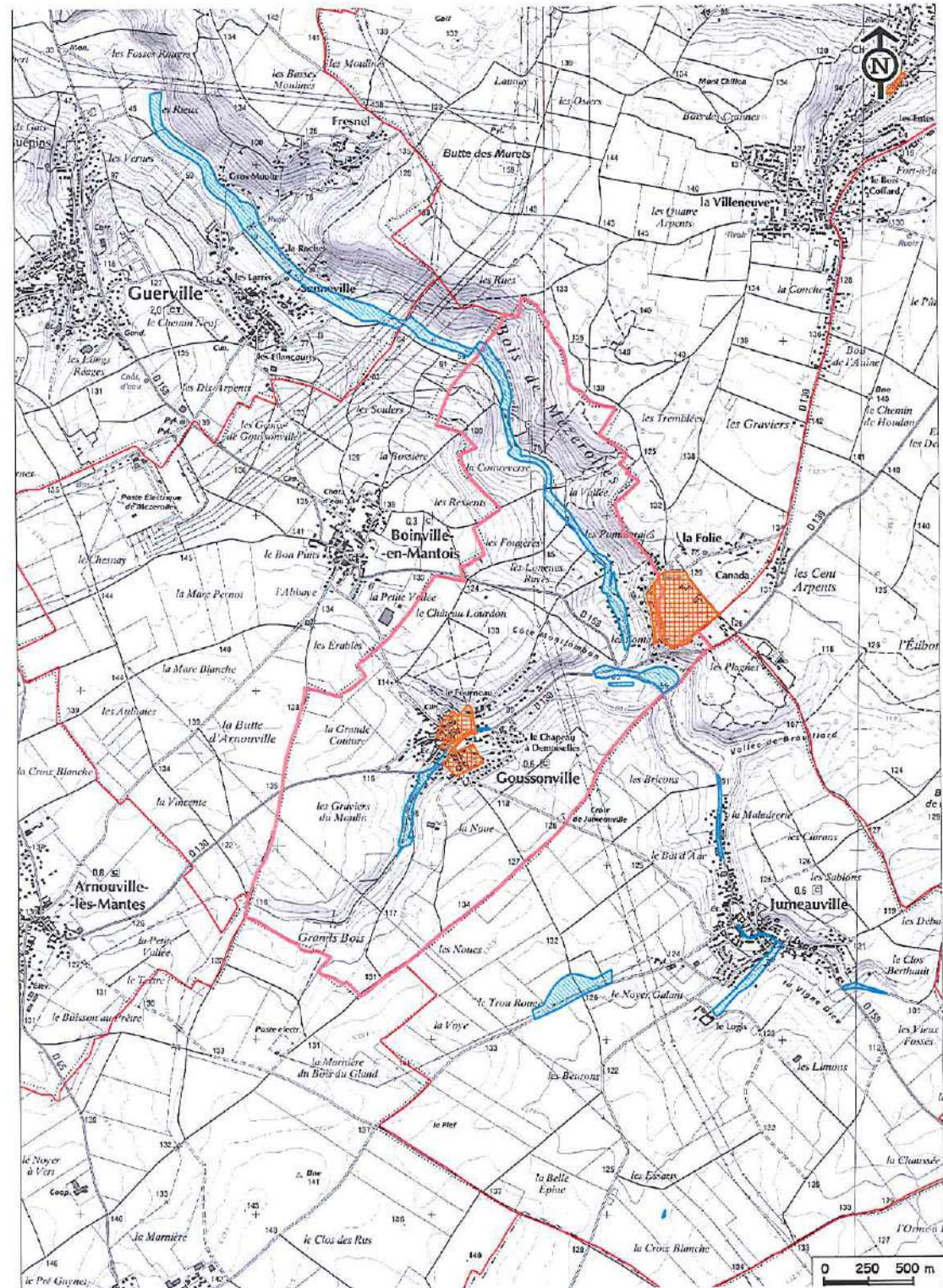
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de GARGENVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise

date 30 juin 2007

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

PPRT TOTAL

date 26 décembre 2012

effet Effets thermiques et surpression

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

PPRT (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La commune est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Adjoints au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de GARGENVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique, il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur, il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

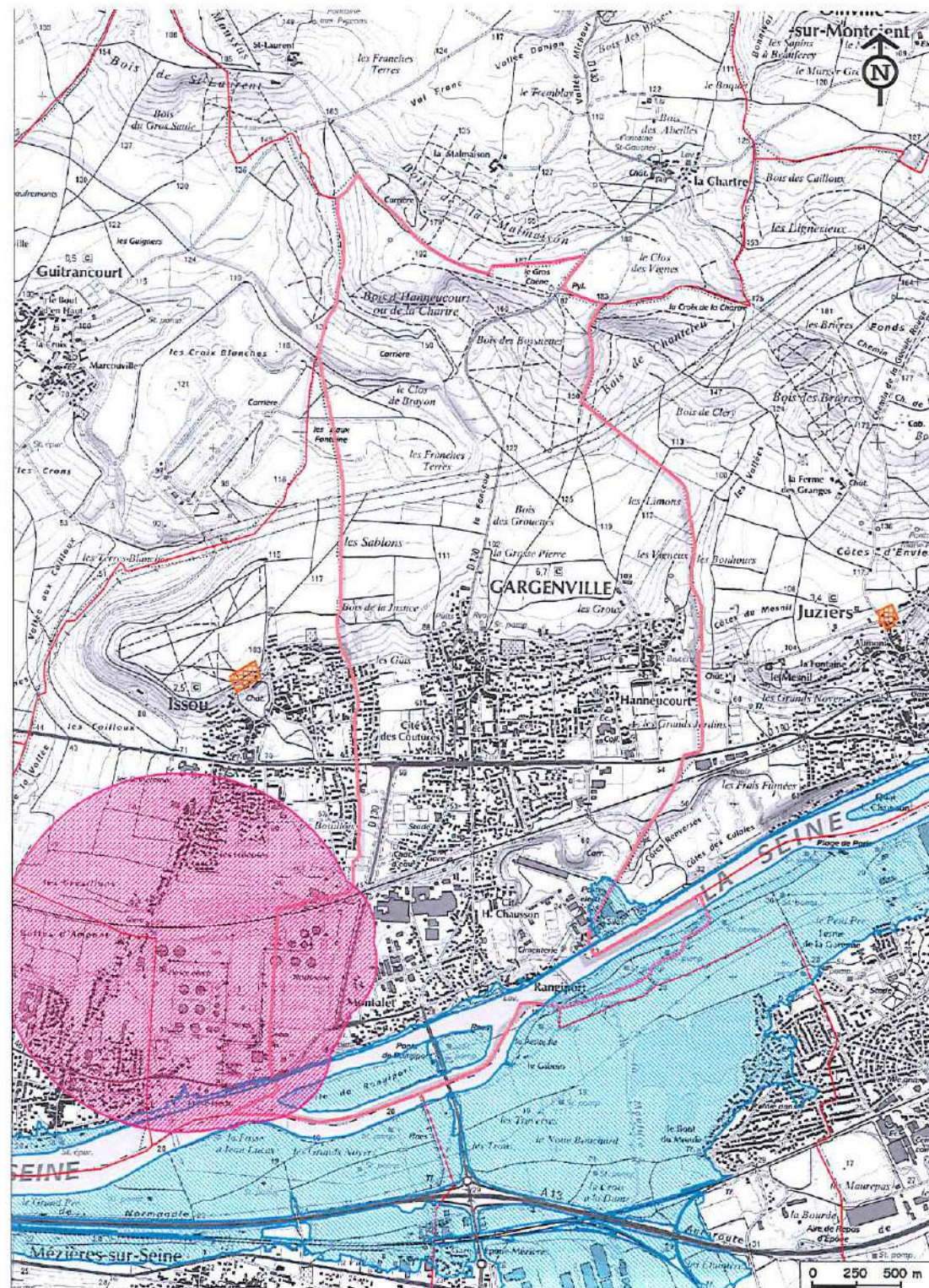
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de GAILLON-SUR-MONTCIENT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non

Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
Plan R.111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Mouvement de terrain », Plan R.111-3 « Inondation ». Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--	------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------	--

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités

Adjoint au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 39 49 78 00

Département des YVELINES
Commune de GAILLON-SUR-MONTCIET

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

 Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

 Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

 Péri-mètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale ☐ Communale ☐ Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Avertissement:
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

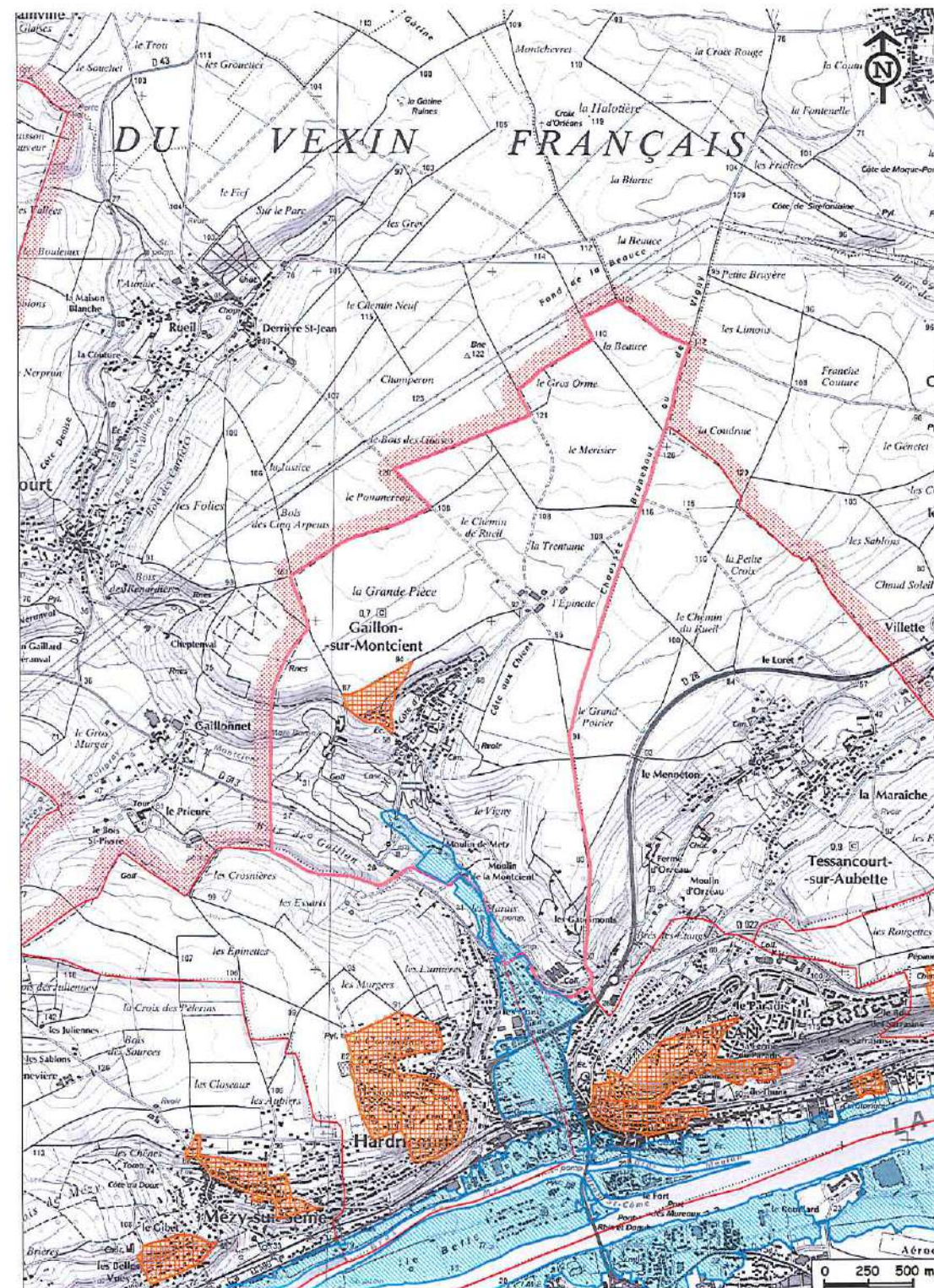
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél : 0130.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de FONTENAY-SAINT-PERE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non

Plan R.111-3	date 02 novembre 1992	aléa Inondation
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

L'ensemble de la commune présente des risques d'inondation.

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Commune de FONTENAY-MAUVOISIN

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☐ non ☒

_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Commune de FOLLAINVILLE DENNEMONT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° B1SC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

PPRI (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--	------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------	--

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

Les arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sont consultables sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Secours
Adjoint au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MEGEVILLE

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de FOLLAINVILLE-DENNEMONT

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

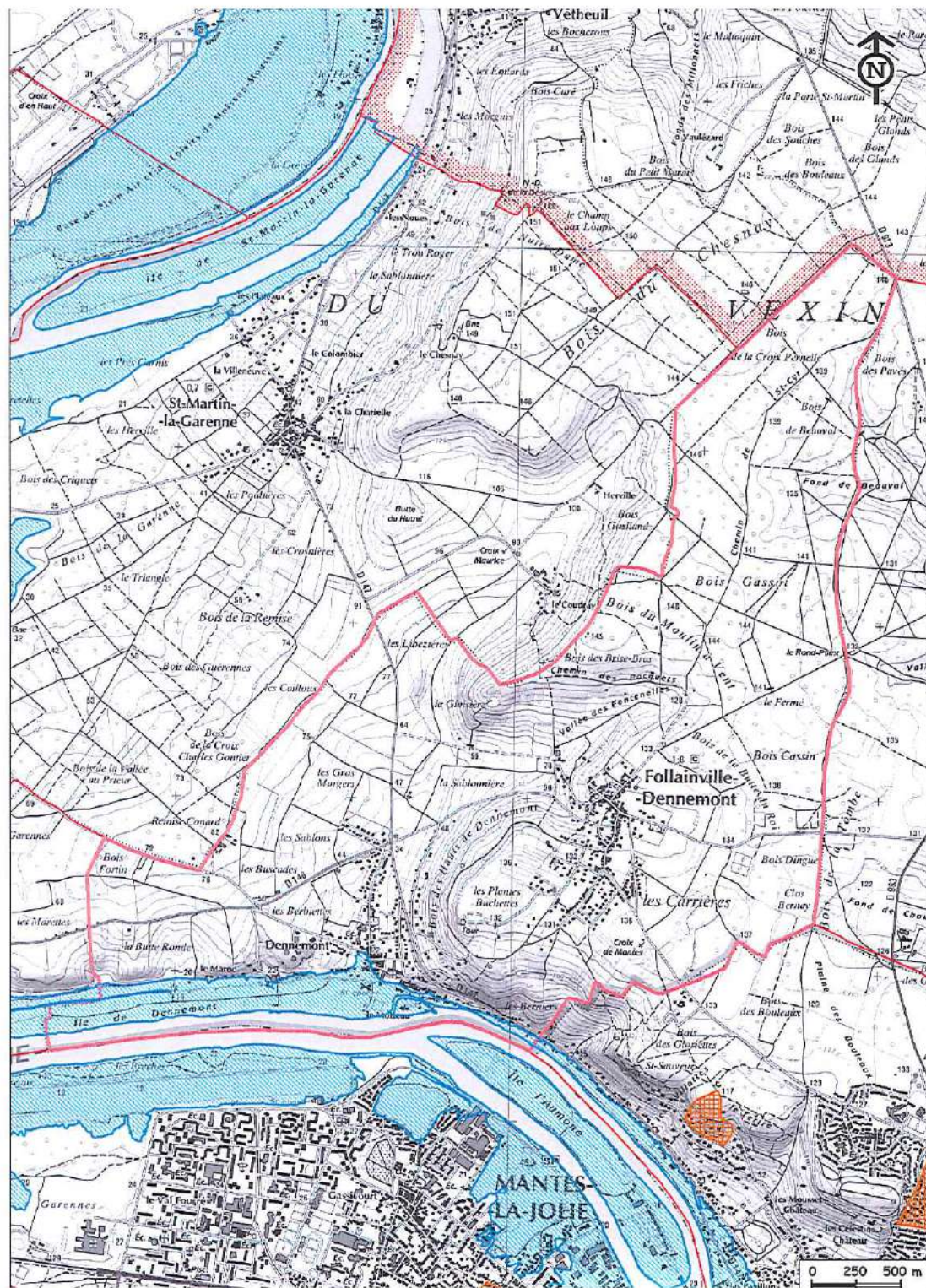
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de FLINS SUR SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
PPRI Seine et Oise, (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles. (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de FLINS-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRT : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

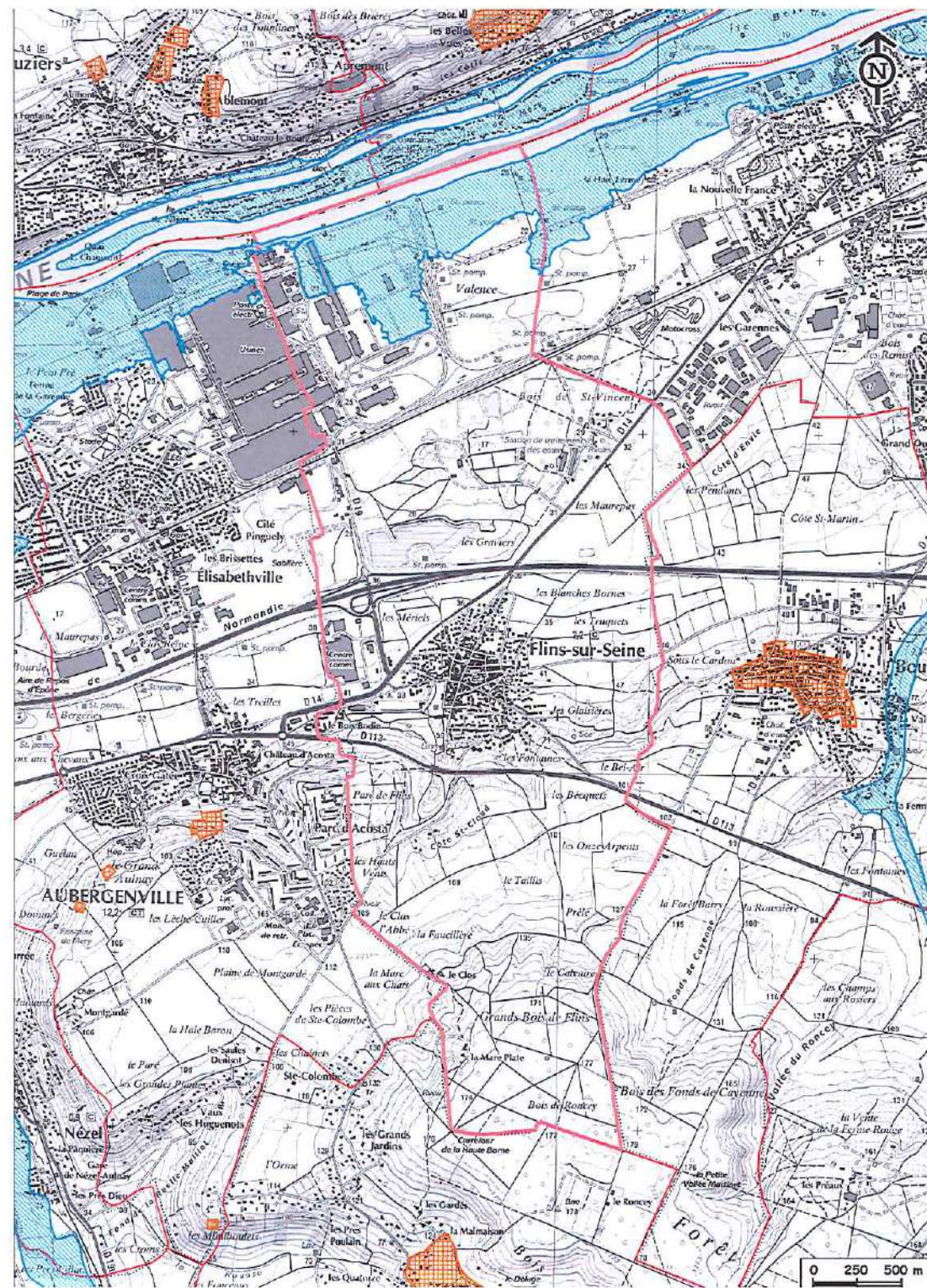
35, rue de Noailles - BP1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de FLACOURT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/14

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

Plan R.111-3	date 02 novembre 1992	aléa Inondation
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Fortes	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

L'ensemble de la commune présente des risques d'inondation.

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La base centralisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Commune de LA FALAISE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSJC 2018124

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Mauldre date 18 septembre 2006

aléa Inondation

PPRI Seine et Oise date 30 juin 2007

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Mauldre, PPRI Seine et Oise. Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1
				☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de LA FALAISE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 Inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRT : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

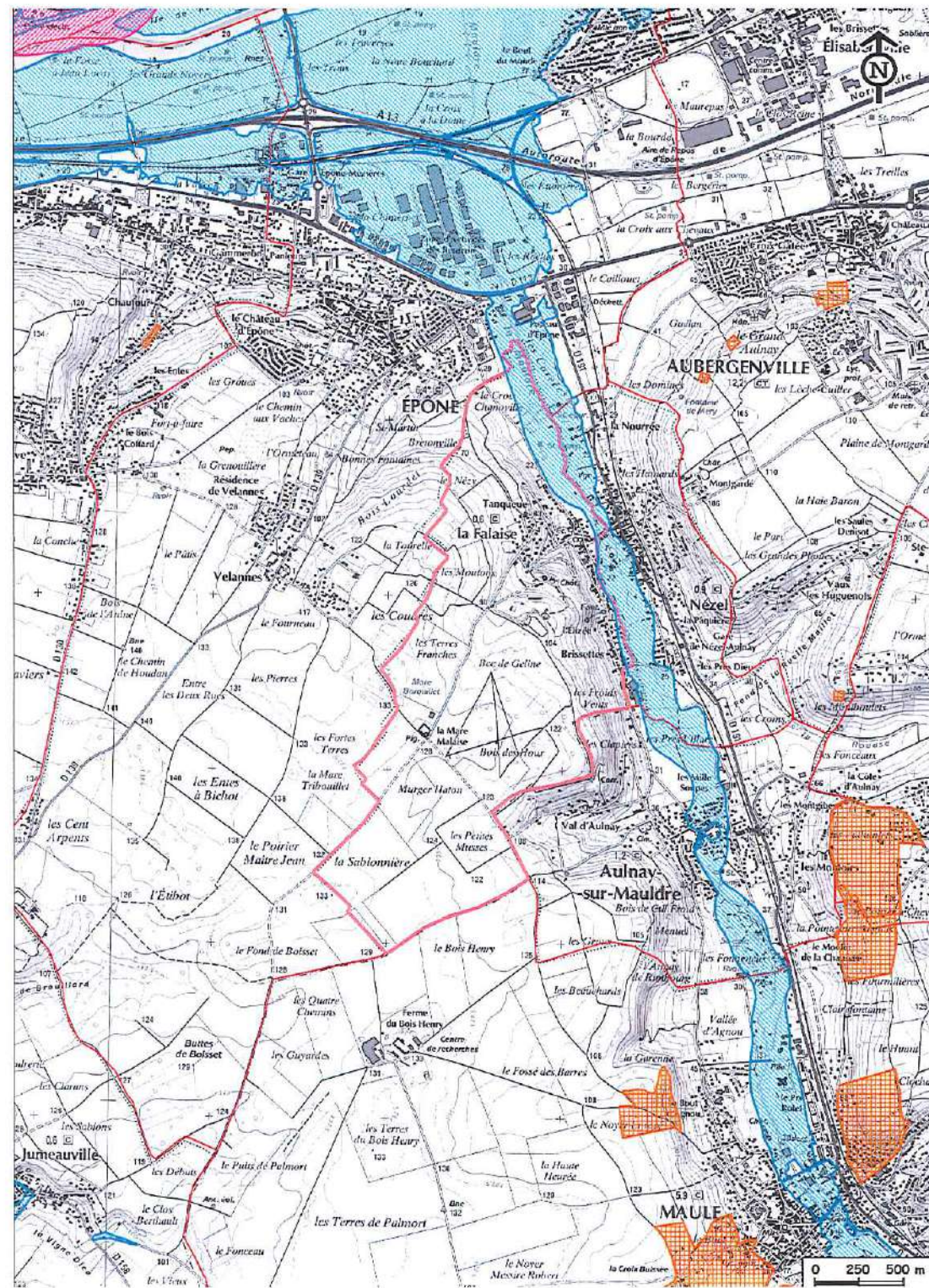
35, rue de Noailles - BP 11115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de EVECQUEMONT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRN Massif de l'Hautil

date 26 décembre 1995

aléa Mouvement de terrain (gypse)

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRN Massif de l'Hautil, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRN Hautil également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ÉVECQUEMONT

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRI : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

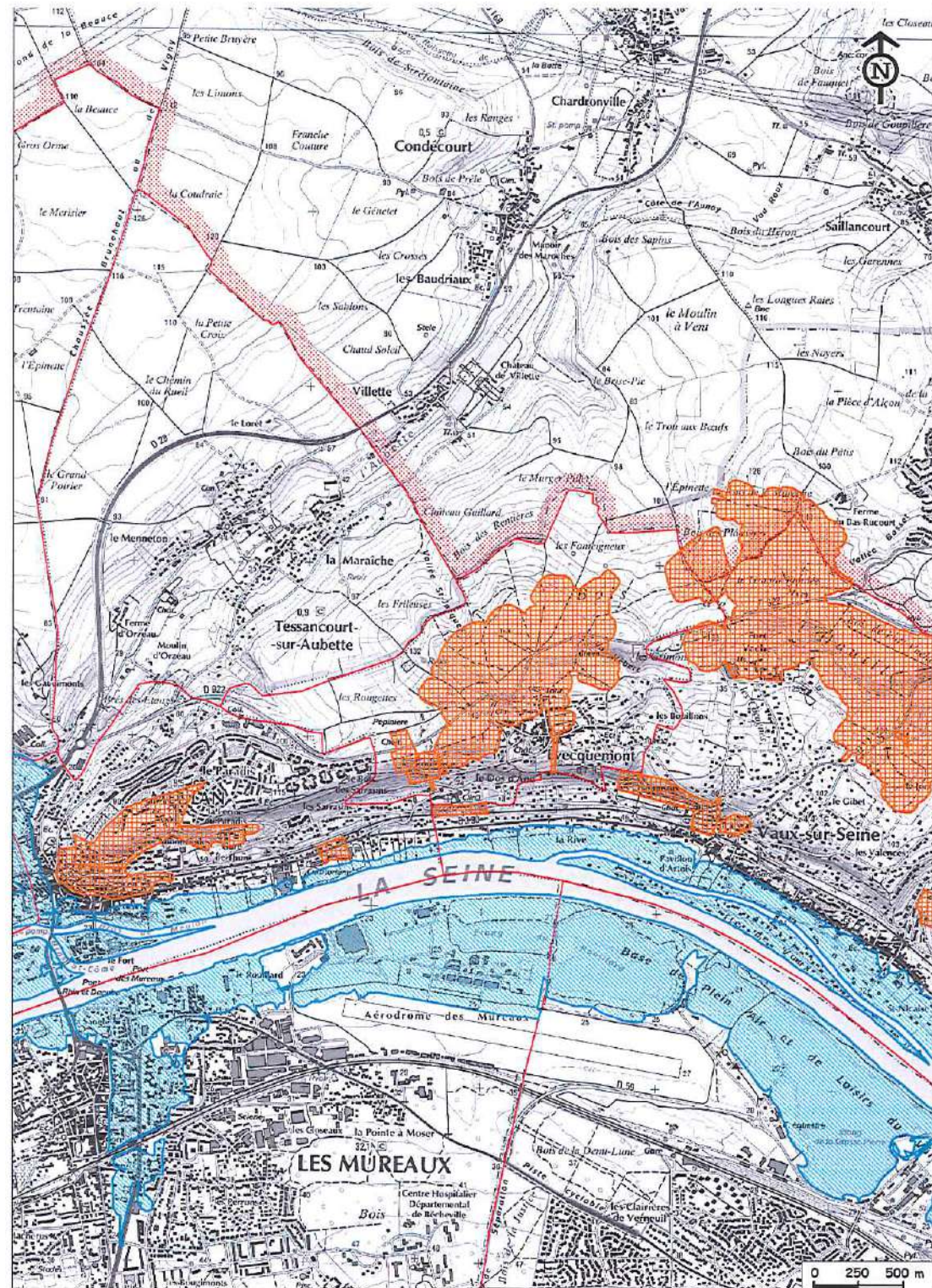
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de EPÔNE

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 208/24

du 12/02/2013

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI la Mauldre date 18 septembre 2006

aléa Inondation

PPRI Seine et Oise date 30 juin 2007

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI la Mauldre, PPRI Seine et Oise. Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--------------	----------------	----------------	---------------	--

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-joint)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ÉPÔNE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

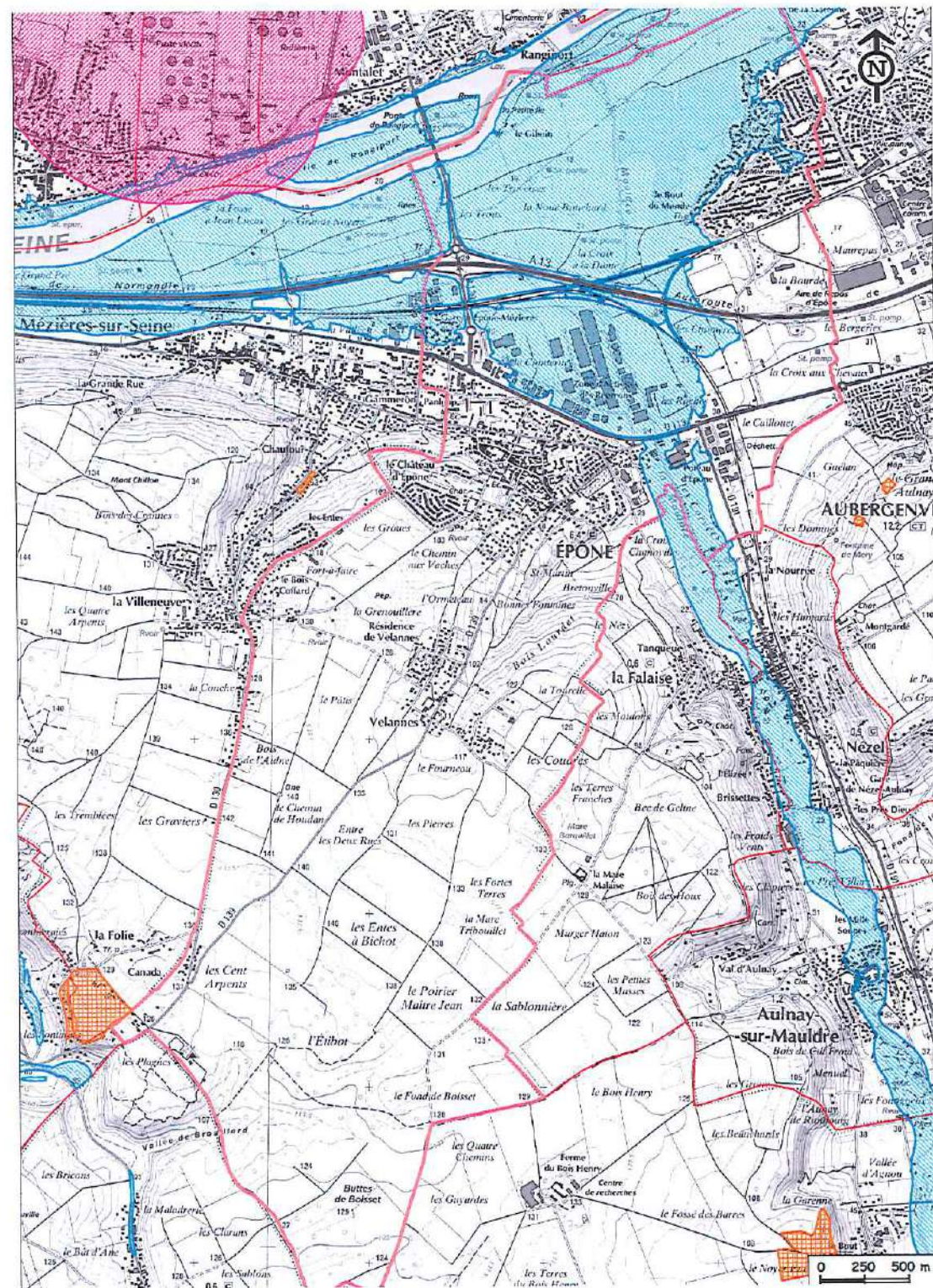
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ÉPÔNE - NORD

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

■ Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

■ Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

■ Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

■ Périmètre de risque technologique

Limites :

■ Départementale ■ Communale ■ Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 Inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan2500 et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

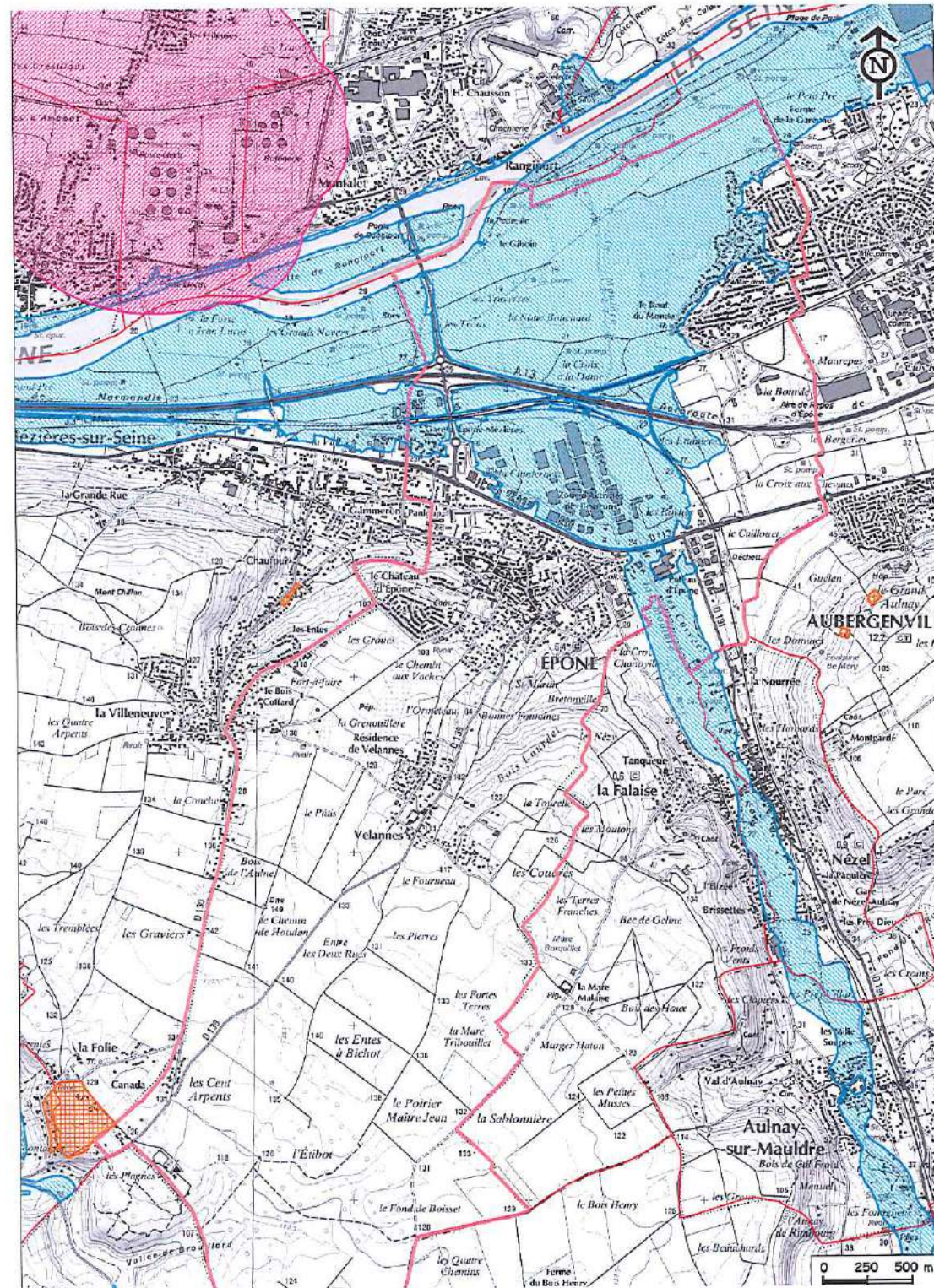
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Léonard • Émile • Désiré
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 39 49 78 00

Département des YVELINES
Commune de ÉPÔNE - SUD

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

 Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

 Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale ☐ Communale ☐ Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 Inondation : DDT78.

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

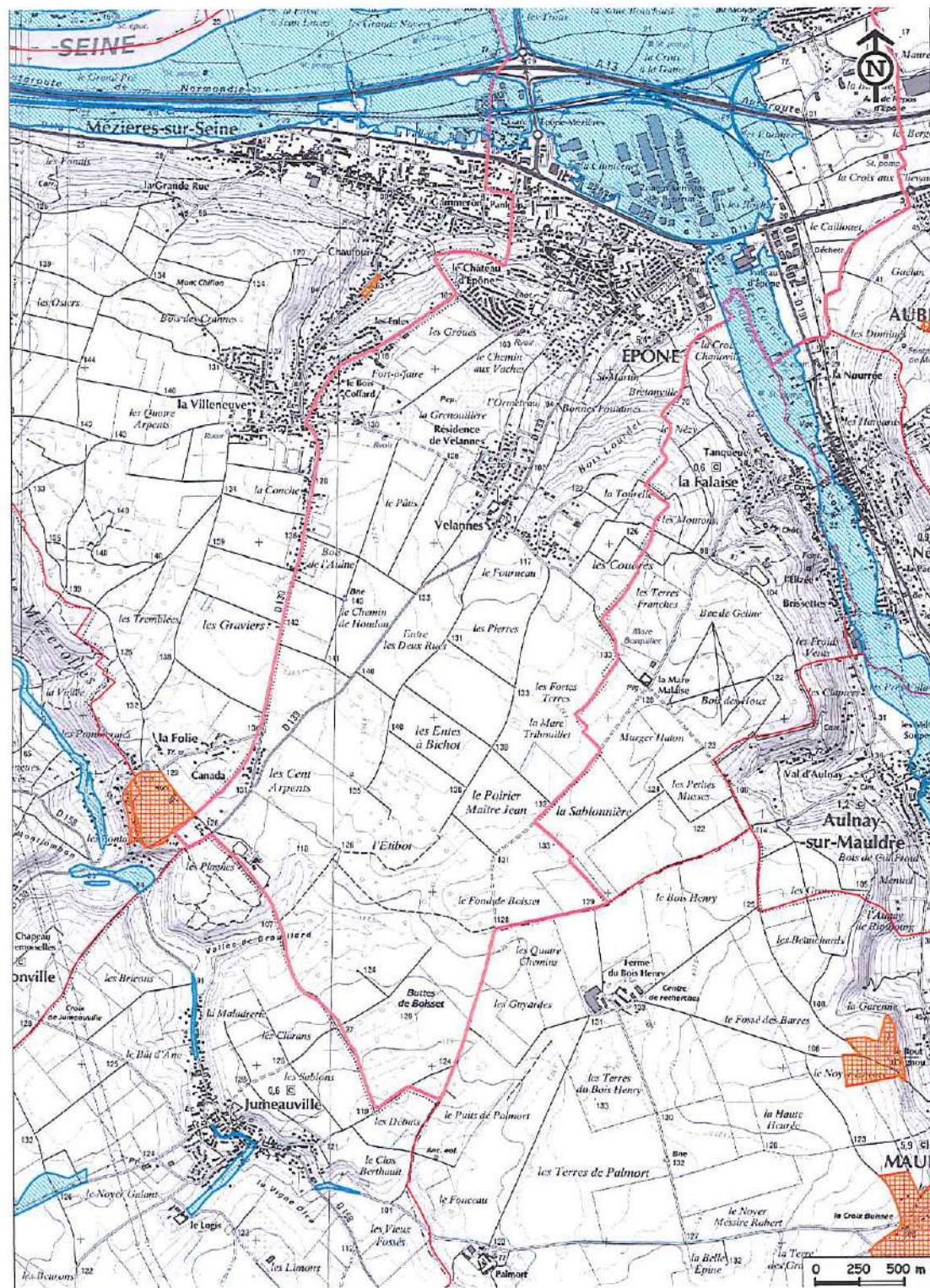
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques
35, rue de Noailles - BP 1115
78011 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de ECQUEVILLY

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

Plan R.111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet
Consultable sur Internet
Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Date de parution :
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ECQUEVILLY

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan2S® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

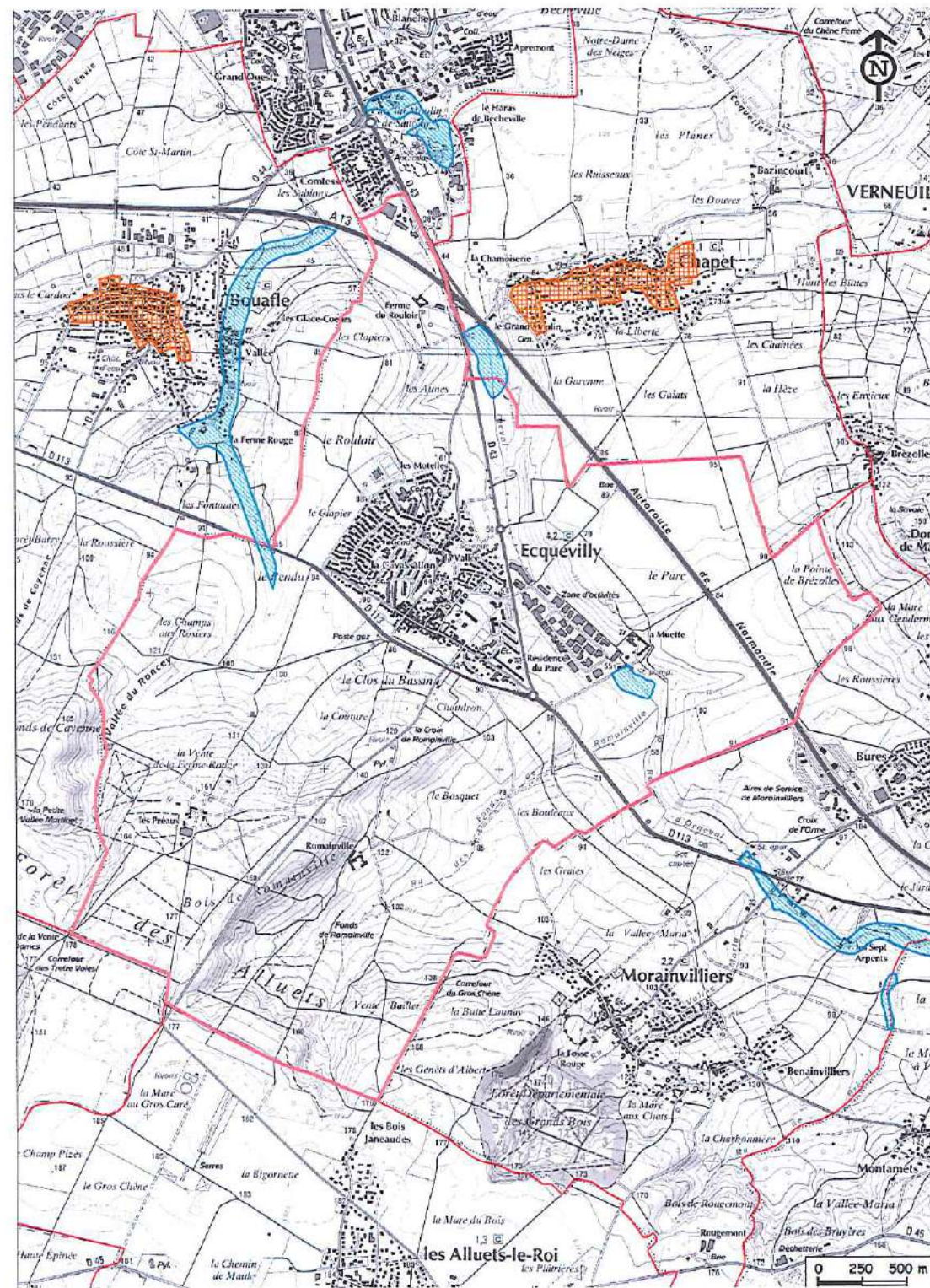
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de DROCOURT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDEC 2018/26

du 26/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☐ non ☒

_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de DROCOURT

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

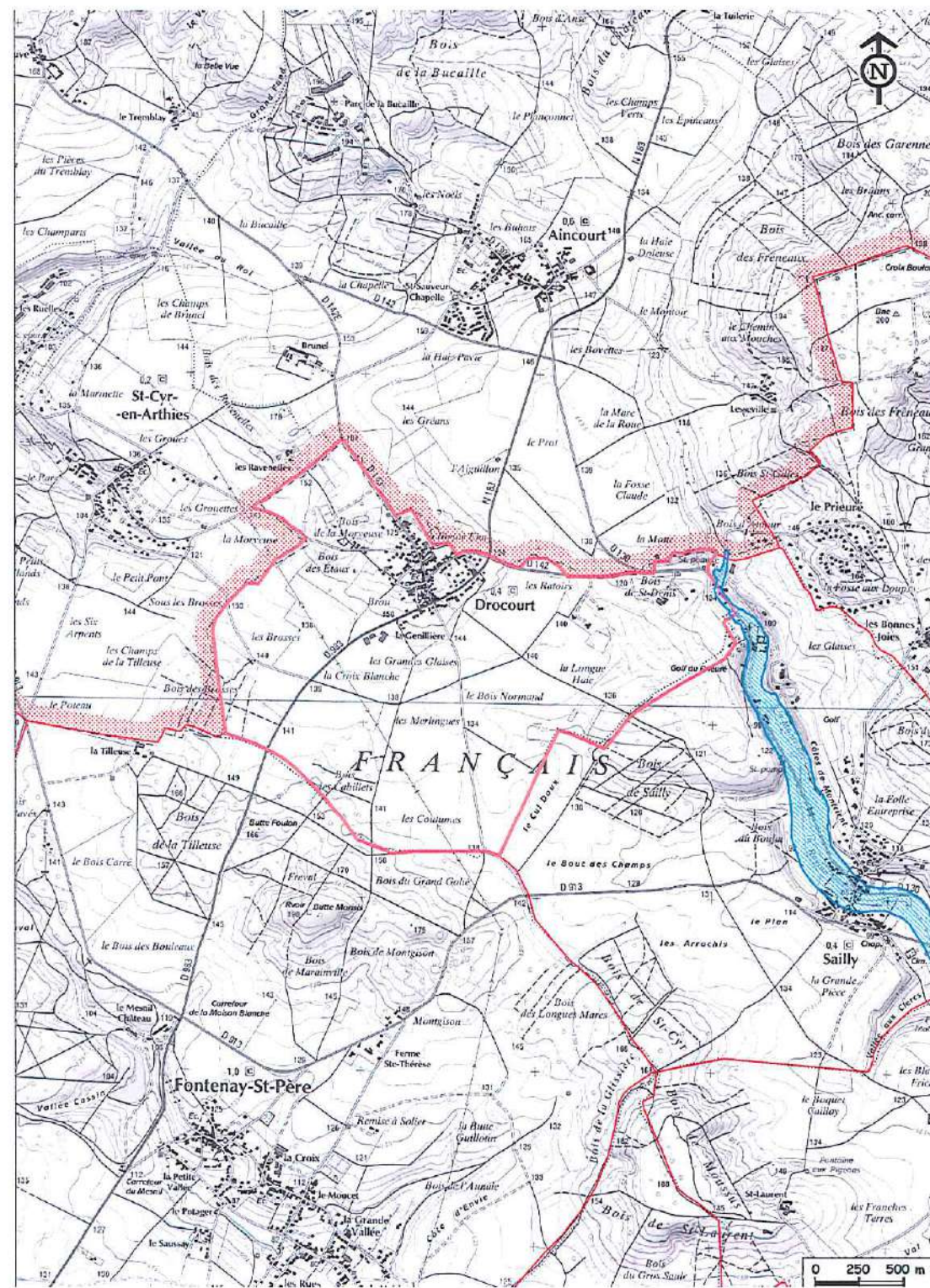
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de CONFLANS-SAINT-HONORINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BPSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise date 30 juin 2007

aléa Inondation

PPRn Conflans St-Honorine date 30 décembre 2011

aléa Mouvement de terrain et
fronts rocheux

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise, PPRn Conflans St-Honorine. Ces plans sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers

Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de CONFLANS-SAINTE-HONORINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

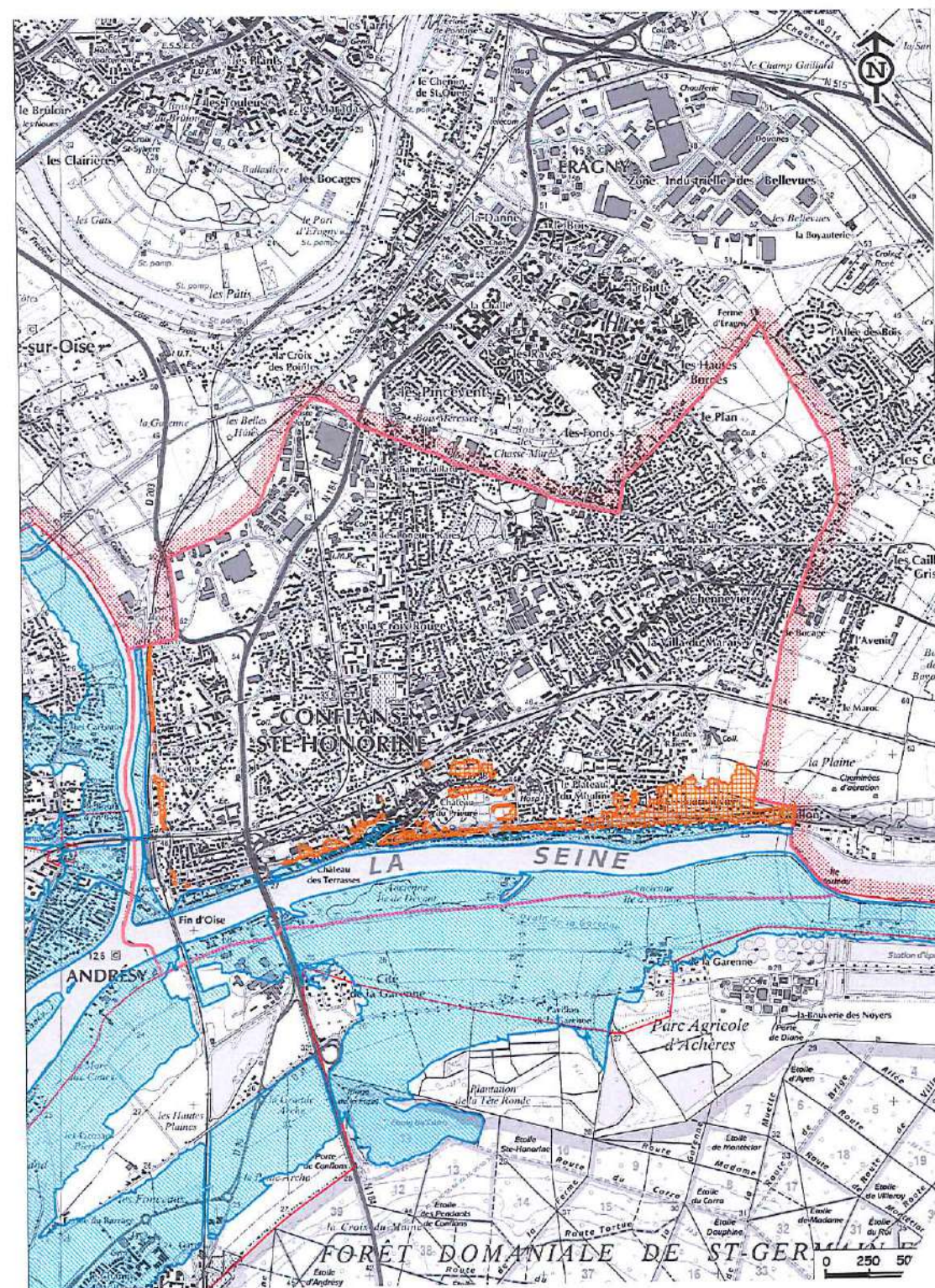
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de CHAPET

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BASC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Mouvement de terrain » ; Plan R.111-3 « Inondation ». Ces documents sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de CHAPET

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

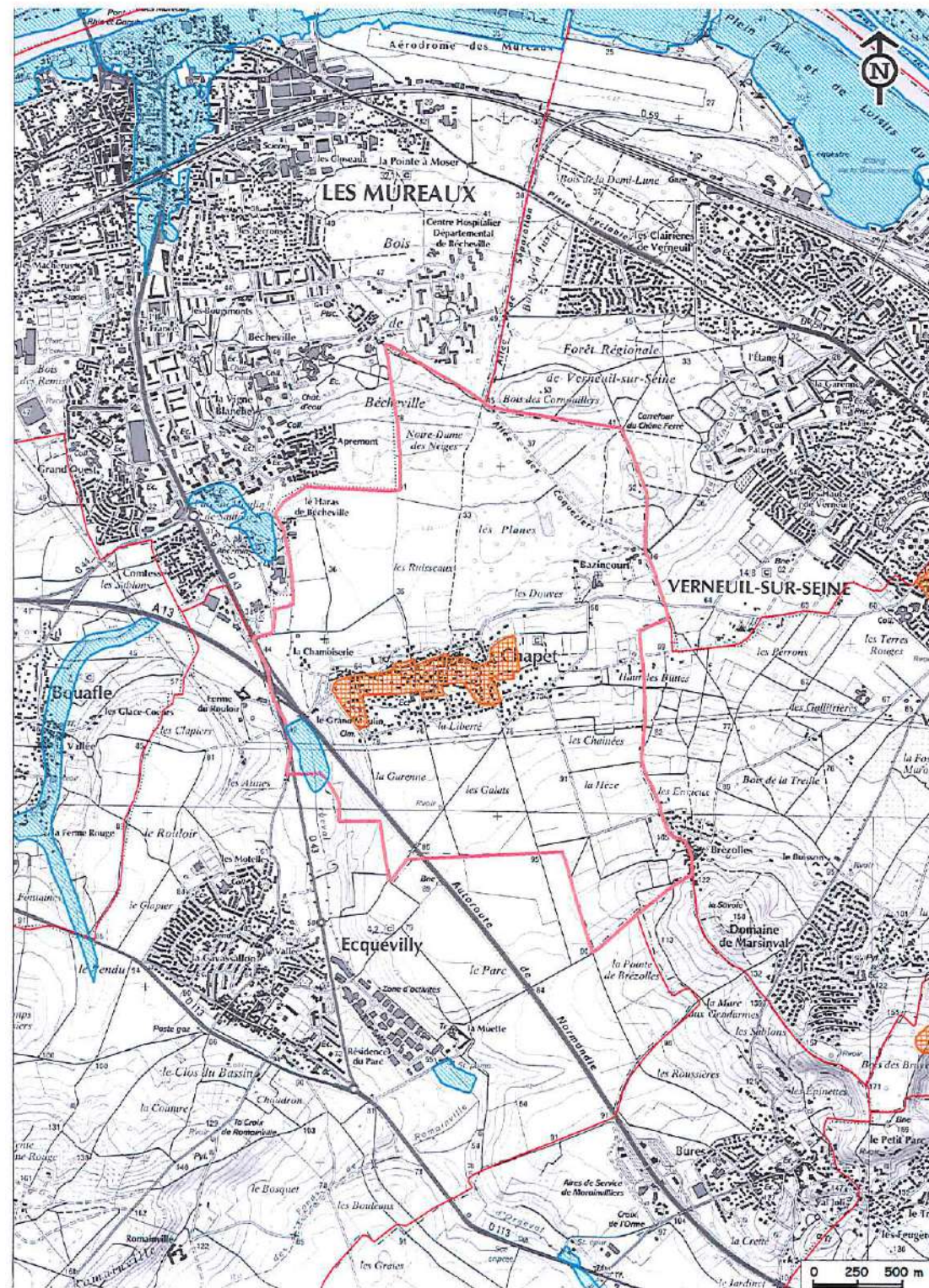
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de CHANTELOUP LES VIGNES

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BASC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPR Massif de l'Hautil date 26 décembre 1995

aléa Mouvements de terrain dus à des cavités souterraines

aléa

aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

PPRN Massif de l'Hautil (disponible en mairie)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

effet

effet

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

effet

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--------------	----------------	----------------	---------------	--

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de CHANTELOUP-LES-VIGNES

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e

Maître d'œuvre

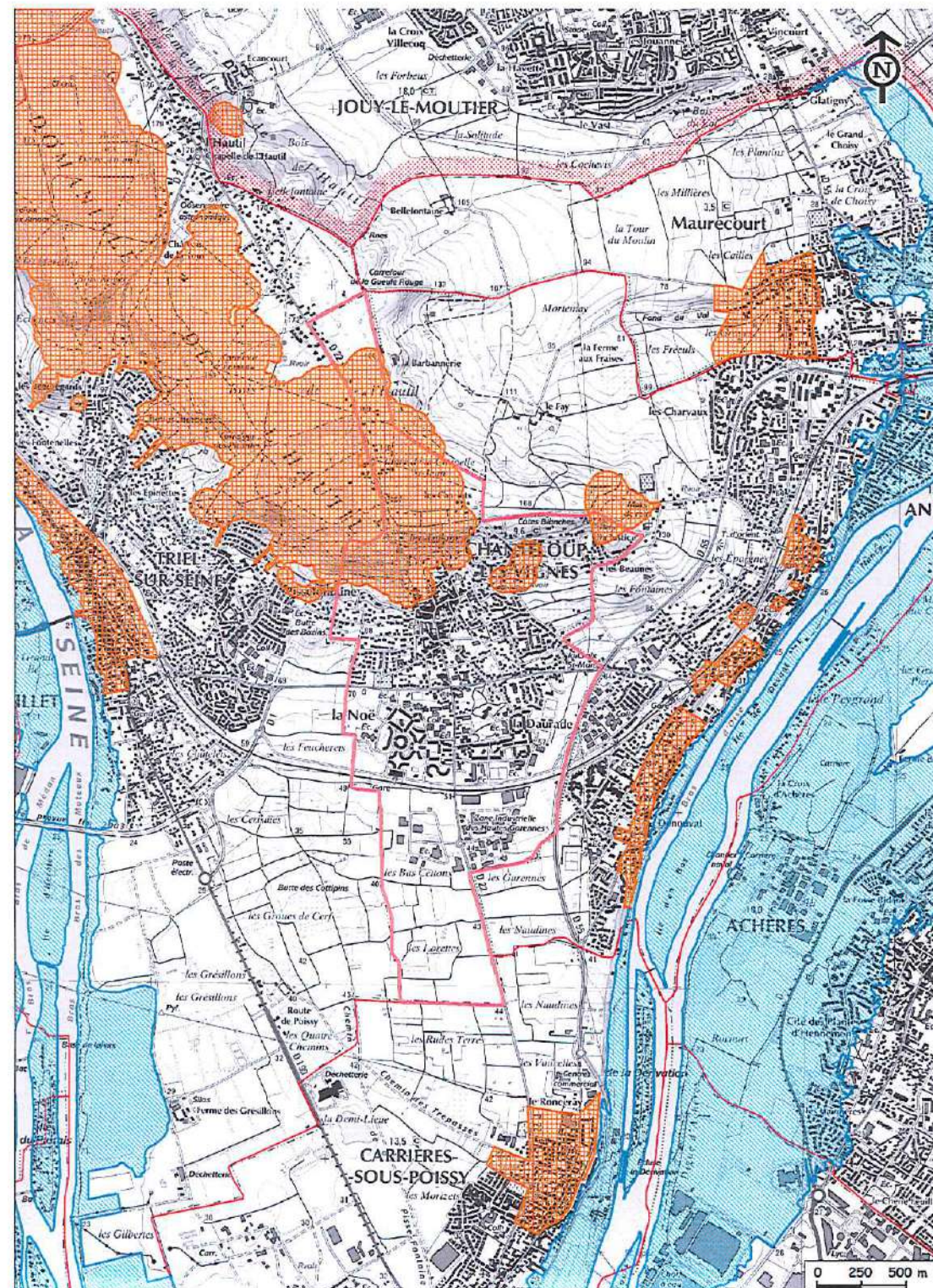
Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00



Commune de CARRIERES-SOUS-POISSY

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRMX

Consultable sur Internet ☒

PPRI, Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

Le site actualisé des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Secures
Adjoint au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, chargé de la direction du cabinet auprès du Préfet des Yvelines

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage
Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Roudon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

**Information des acquéreurs et des locataires
de biens immobiliers**
**Cartographie des risques naturels prévisibles
et technologiques majeurs**

Département des YVELINES
Commune de CARRIÈRES-SOUS-POISSY

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

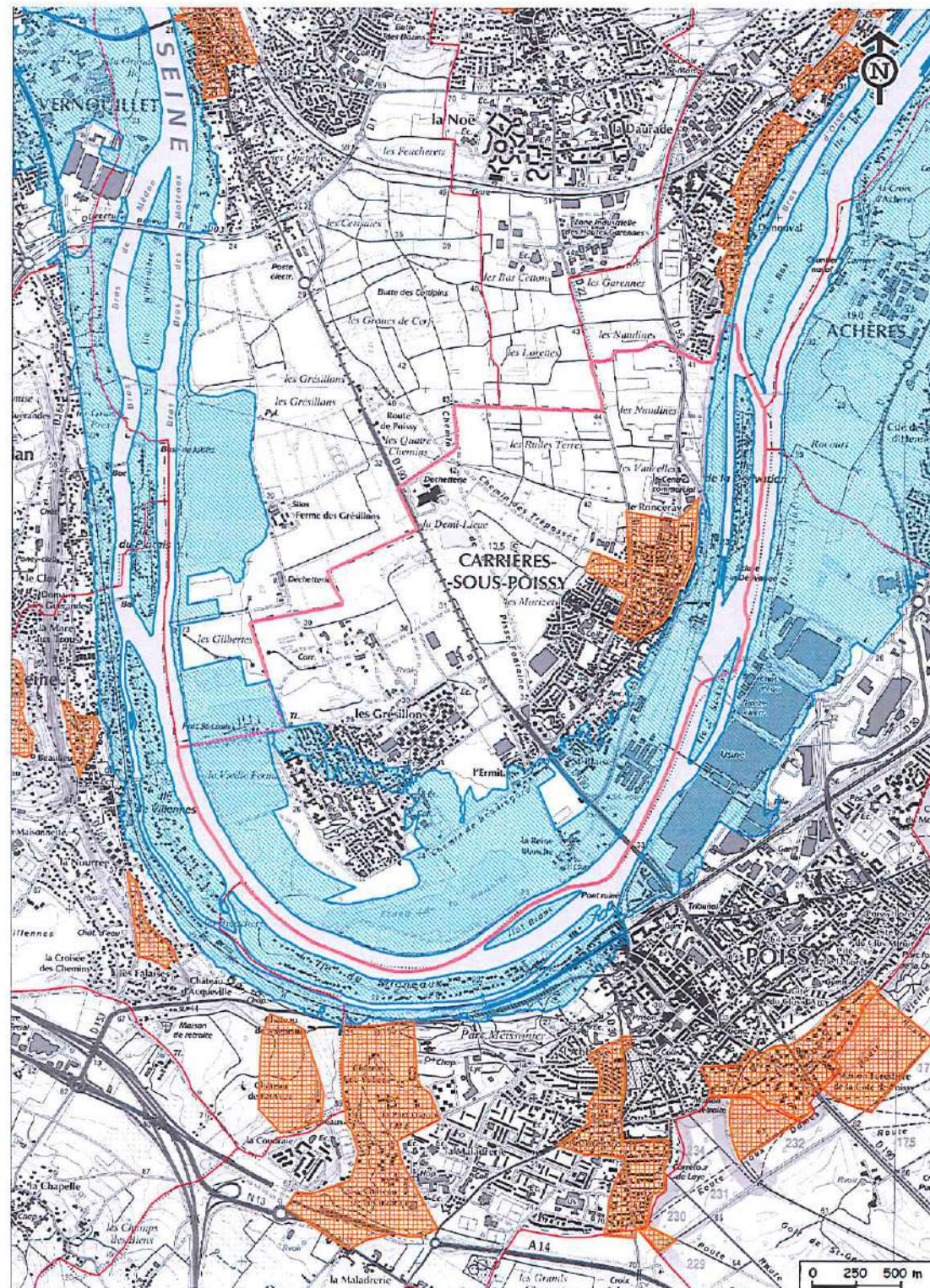
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de BUCHELAY

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☐ non ☒

_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :
Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de BUCHELAY

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

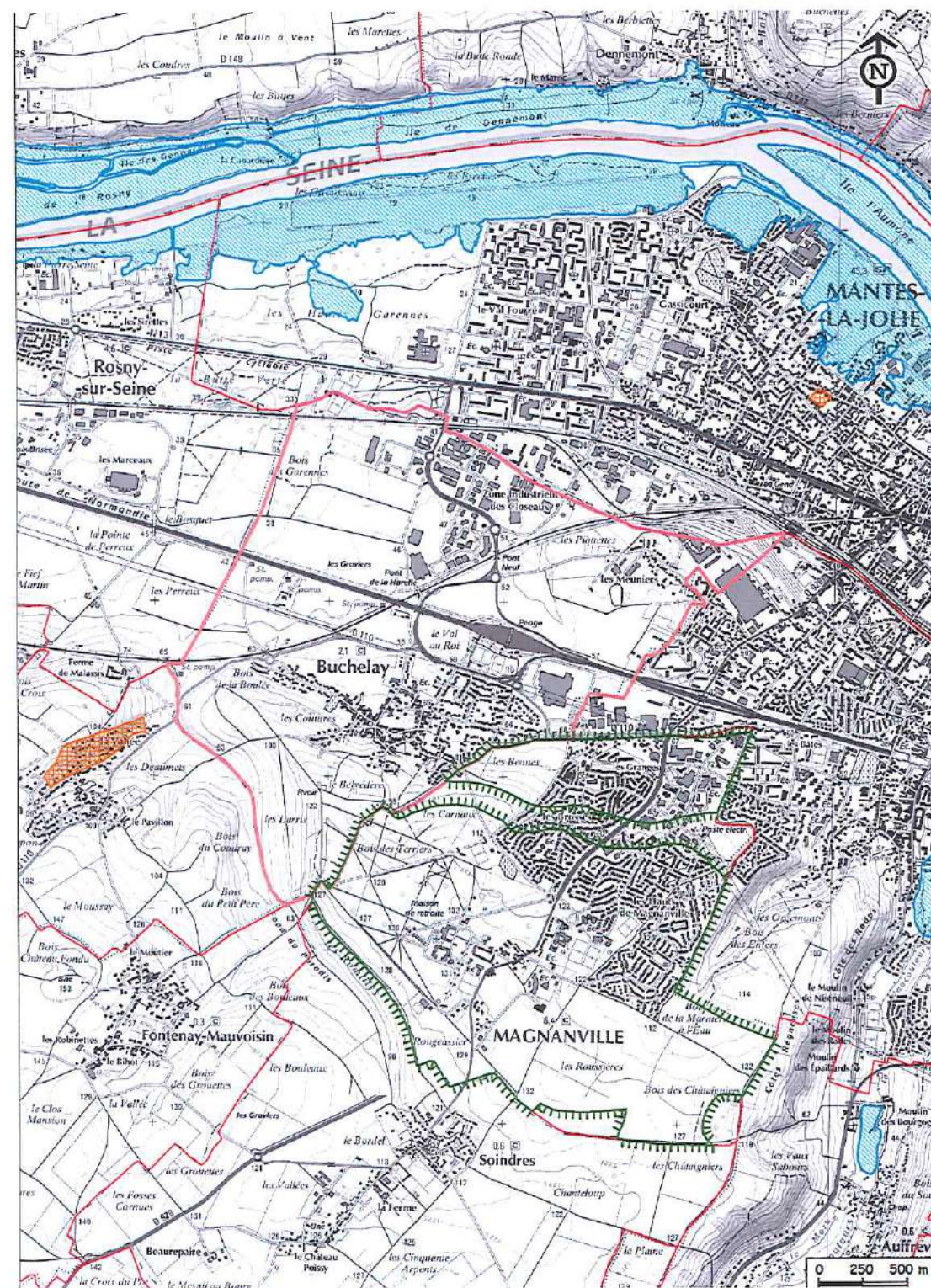
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de BRUEIL EN VEXIN

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Moderée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

L'ensemble de la commune présente des risques d'inondation.

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

Le Chef du Service des Catastrophes est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Roudon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de BRUEIL-EN-VEXIN

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRT : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

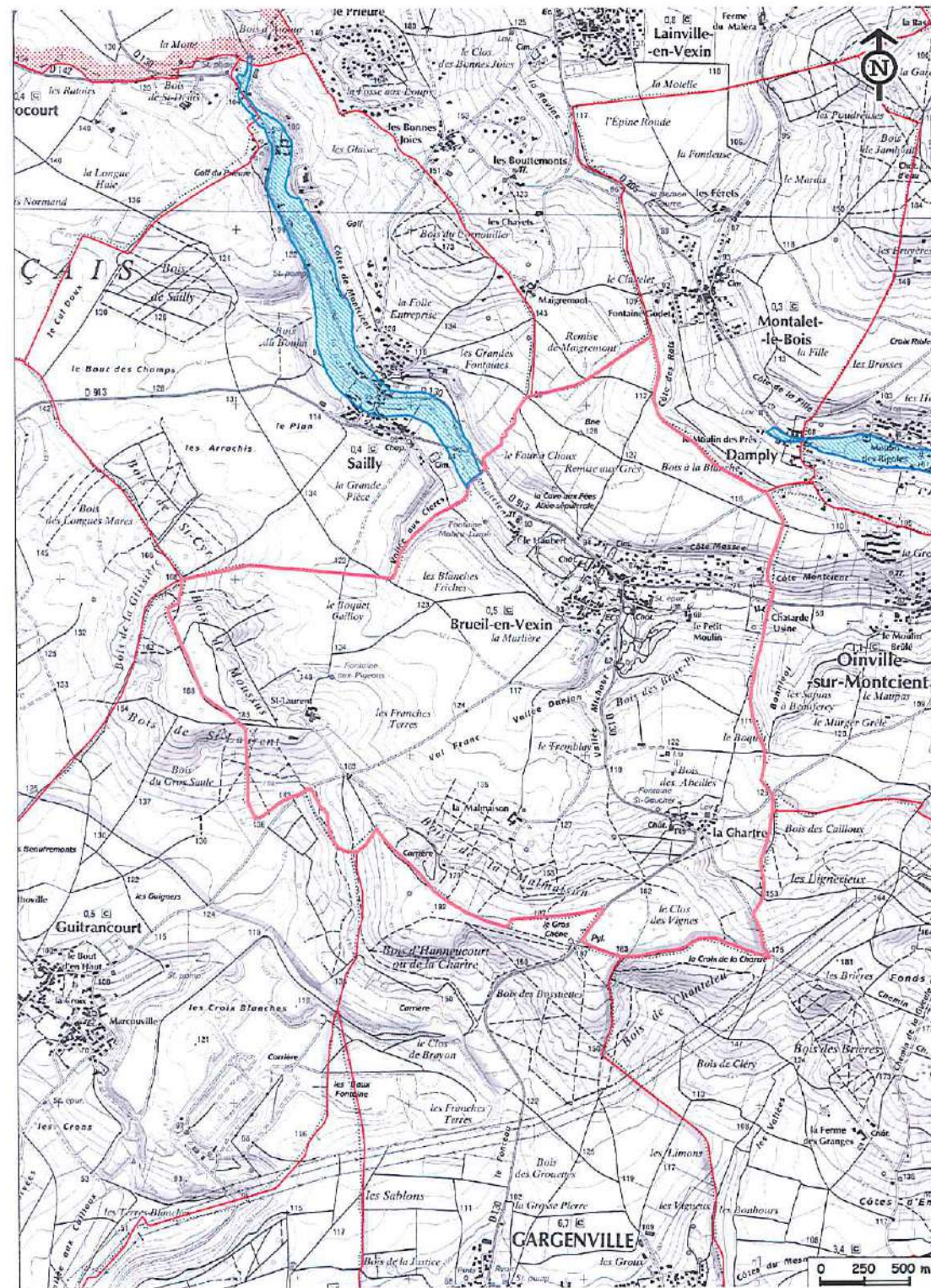
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de BREUIL-BOIS-ROBERT

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/14 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☐ non ☒

_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution : _____
Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de BREUIL-BOIS-ROBERT

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRI approuvé, PPRI prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRI et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRI : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

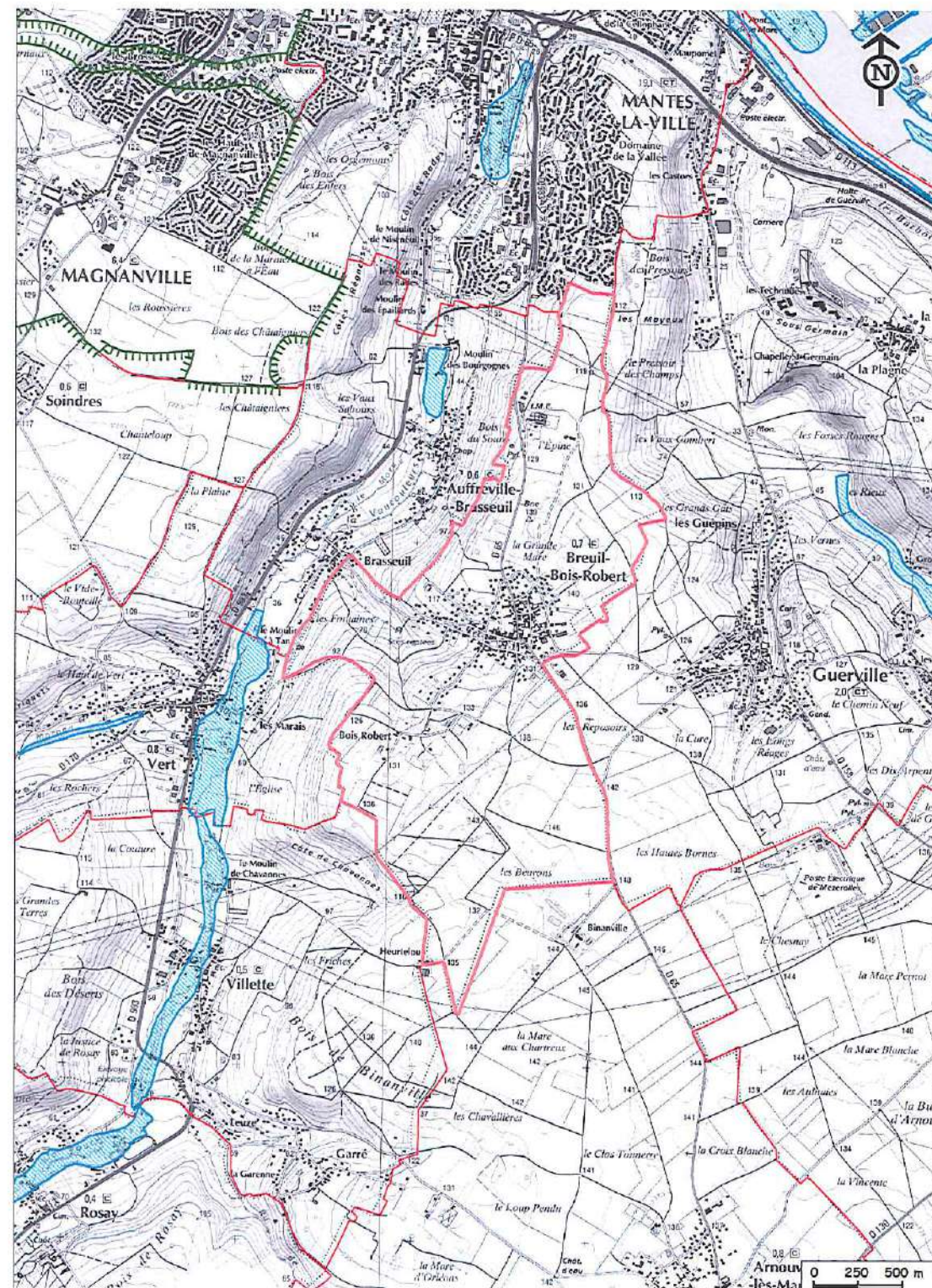
35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de BOUAFLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/21

du

12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n°

oui ☒ non ☐

Plan R.111-3

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

Plan R.111-3

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « Inondation », Plan R.111-3 « Mouvement de terrain ».

Ces documents sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

zone 5

zone 4

zone 3

zone 2

Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de BOUAFLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan250 et BD Cartho, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

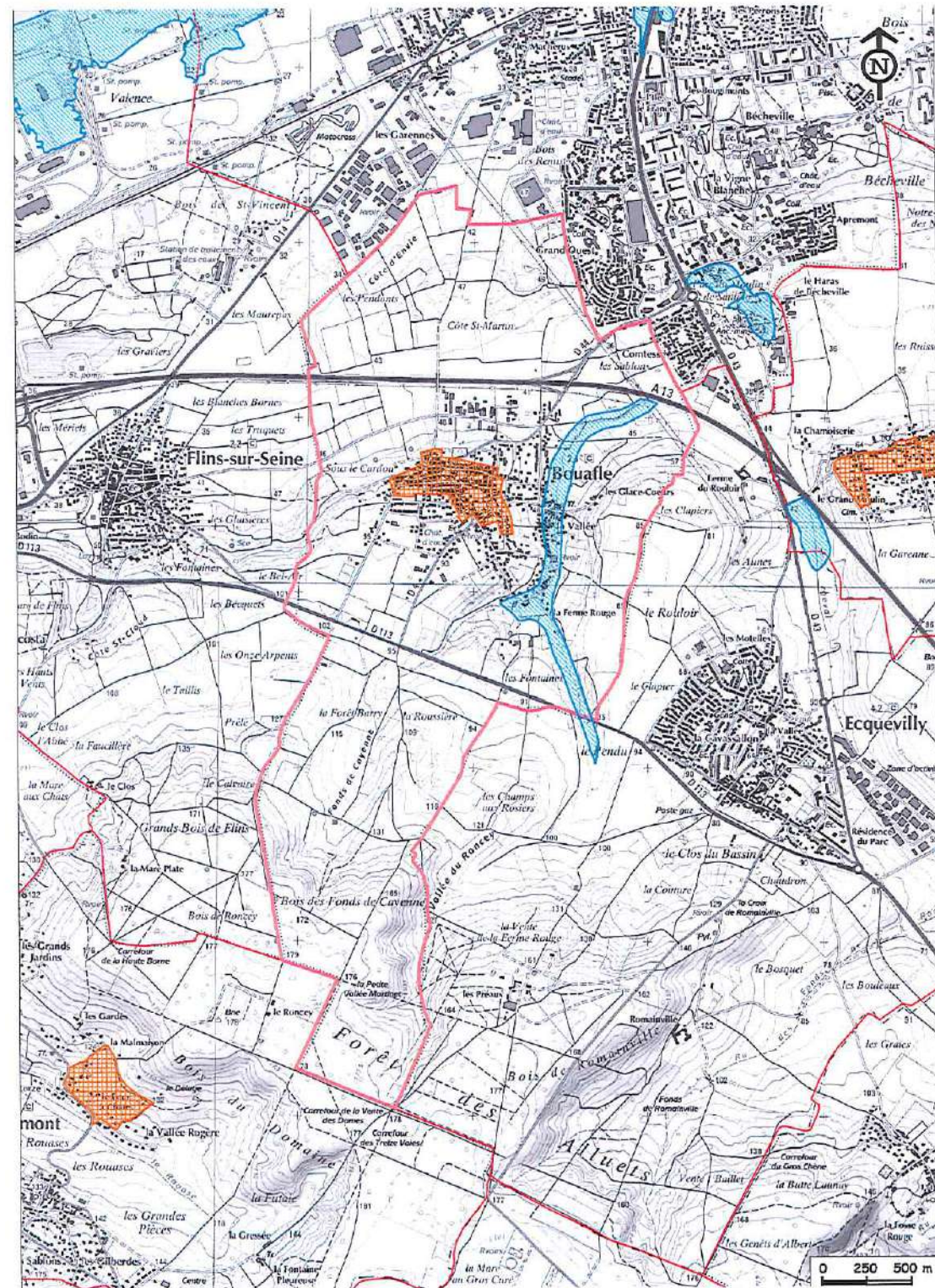
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de BOINVILLE-EN-MANTOIS

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI de la Senneville	date <u>14 février 2000</u>	aléa <u>Inondation</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI de la Senneville (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef de Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de BOINVILLE-EN-MANTOIS

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

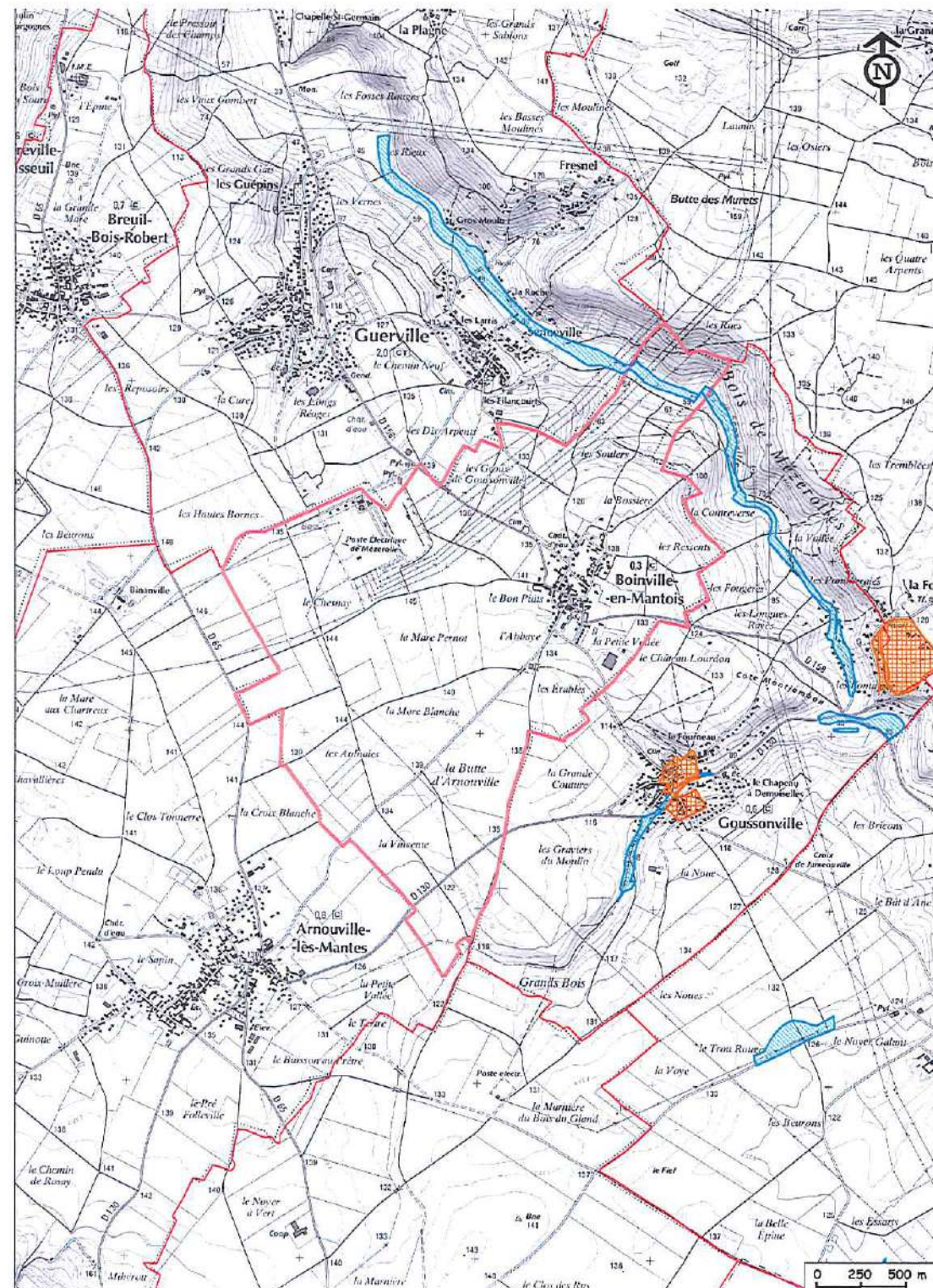
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de AULNAY-SUR-MAULDRE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☐ non ☒

PPRI Mauldre	date <u>18 septembre 2006</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

PPRI, Plan R.111-3 « mouvement de terrain ».

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI disponible également sur internet)

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 ☒
--	--------------	----------------	----------------	---------------	--

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjoint au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Moulin
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de AULNAY-SUR-MAULDRE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périimètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périimètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périimètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRi : DDR78 et DRIEE-IDF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

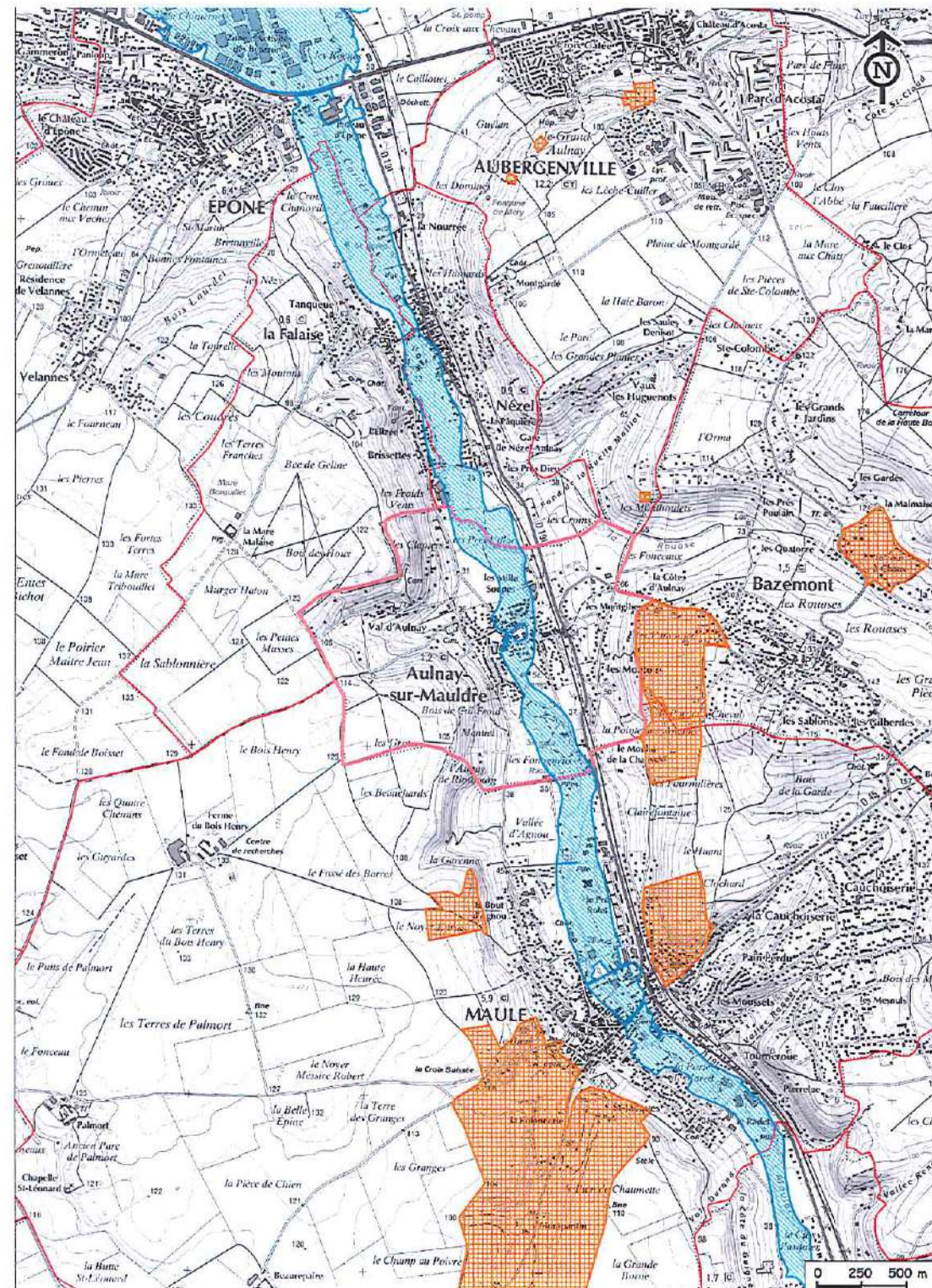
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/24

du 12/02/2019

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

<u>Plan R.111-3</u>	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>inondation</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R.111-3 « inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

* La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de AUFFREVILLE-BRASSEUIL

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

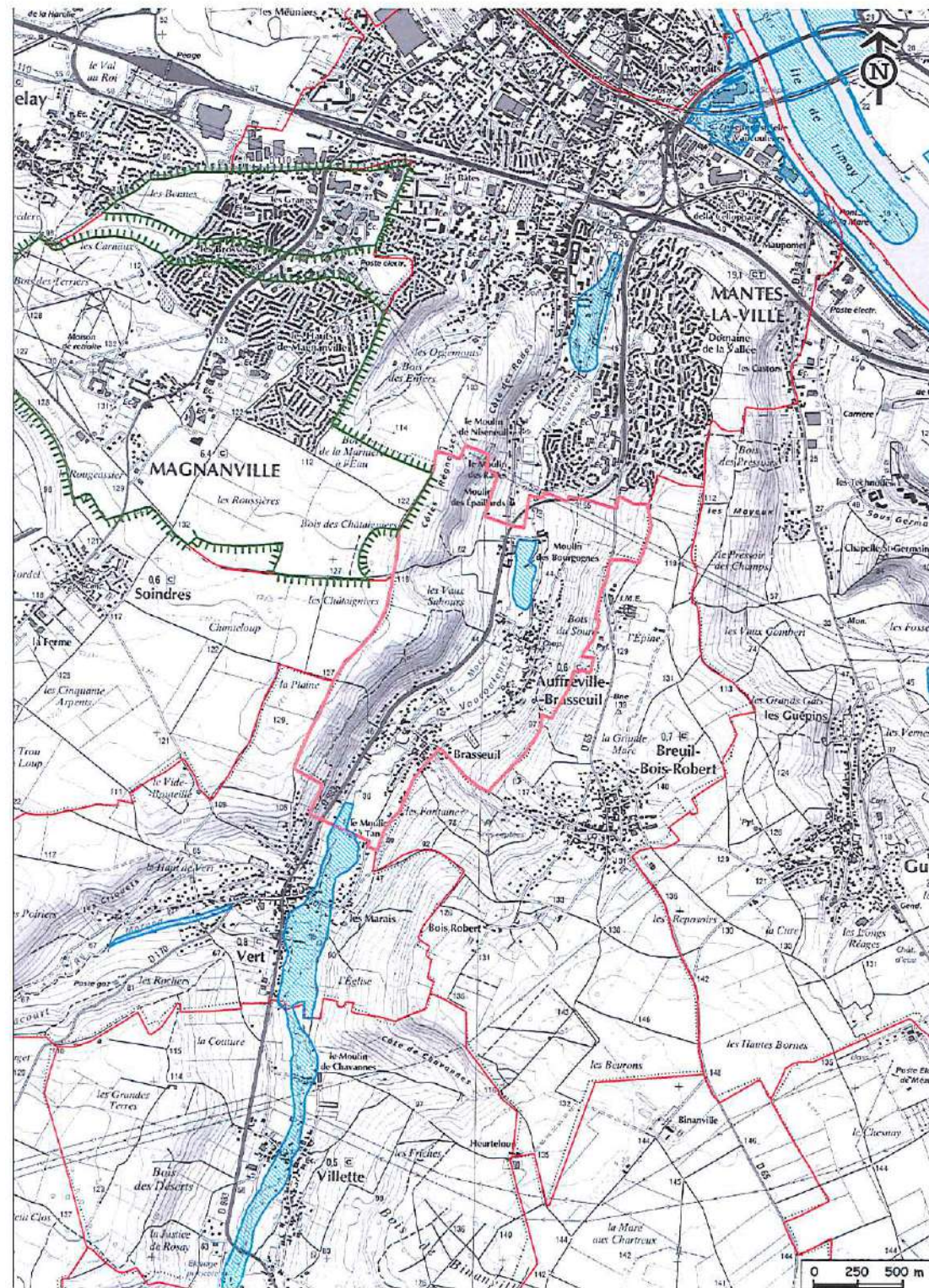
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de AUBERGENVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
Plan R.111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI, Plan R.111-3 « inondation », Plan R.111-3 « mouvement de terrain »

Consultable sur Internet ☒

Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine également disponible sur Internet)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de AUBERGENVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Commune Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e

Maître d'œuvre

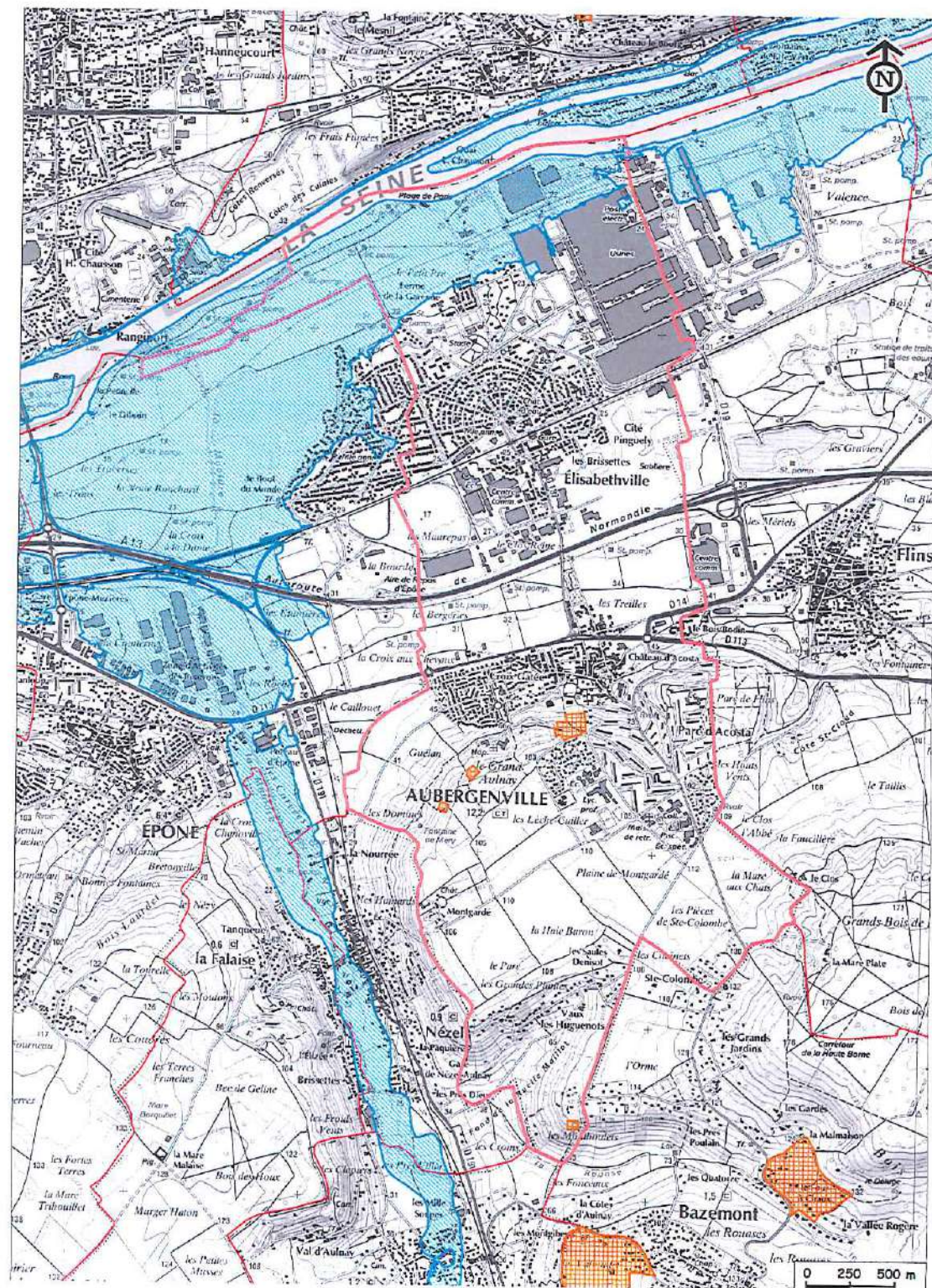
Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP 1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00



Commune de ARNOUVILLE LES MANTES

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BOSC 2018/44 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

Plan R. 111-3	date <u>02 novembre 1992</u>	aléa <u>Inondation</u>
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____
_____	date _____	aléa _____

Les documents de référence sont :
DDRM

Consultable sur Internet ☒

Plan R. 111-3 « Inondation » (disponible en mairie)

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet _____

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

_____	date _____	effet _____
_____	date _____	effet _____

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

L'ensemble de la commune présente des risques d'inondation.

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Commune de ANDRESY

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise	date <u>30 juin 2007</u>	aléa <u>Inondation</u>
Plan R.111-3	date <u>05 août 1986</u>	aléa <u>Mouvement de terrain</u>
PPRN (Massif de l'Hautil)	date <u>26 décembre 1995</u>	aléa <u>Mouvement de terrain dus à des cavités souterraines</u>
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :
DDRM

PPRI, PPRN, Plan R.111-3 « mouvement de terrain »
Ces plans sont disponibles en mairie (PPRI Seine et PPRN Hautil disponibles également sur Internet).

Consultable sur Internet ☒
Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐
Consultable sur Internet ☐

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1
La commune est située dans une zone de sismicité					☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVIN

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PREFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de ANDRESY

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

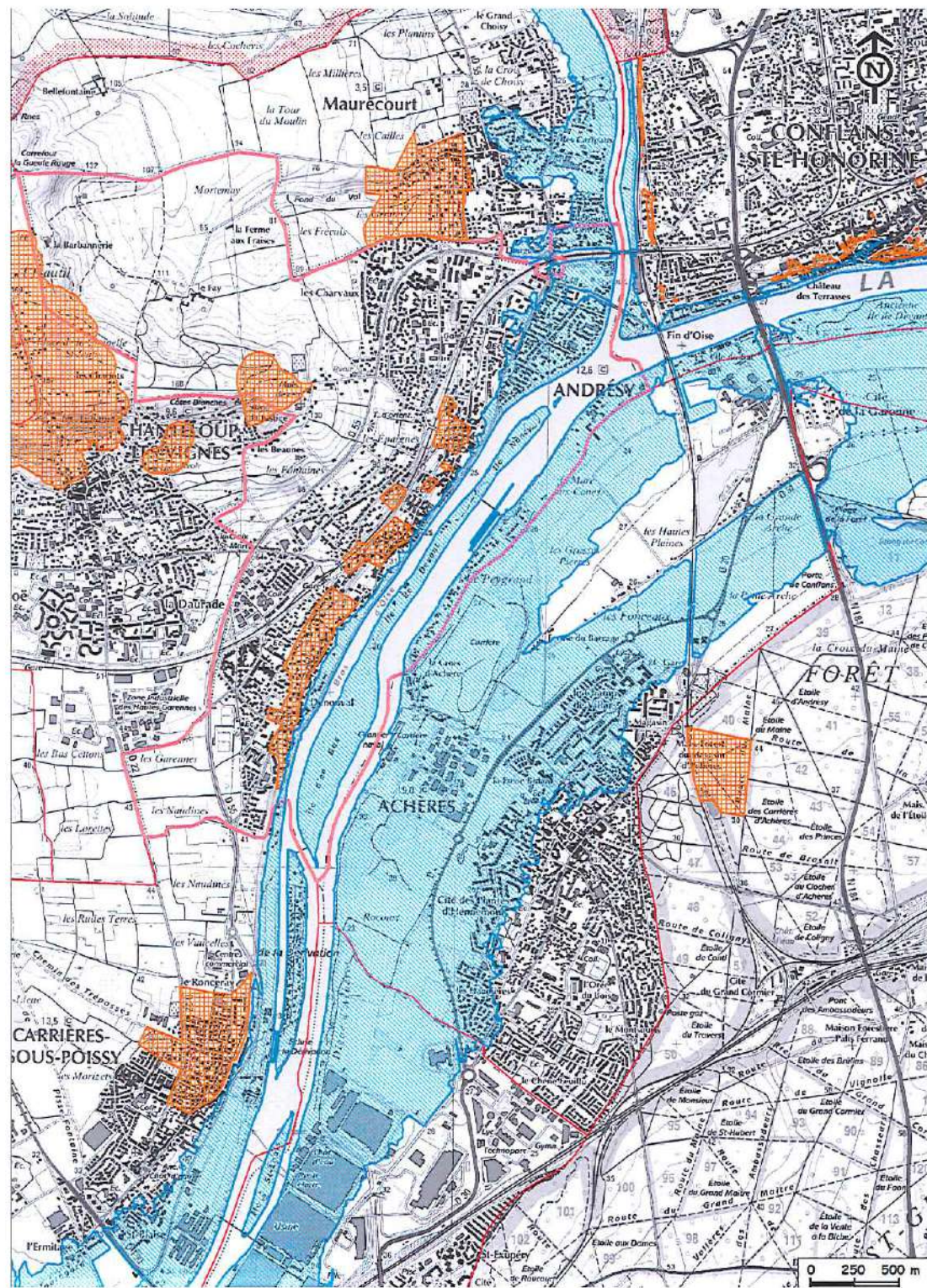
35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000^e



Commune de LES ALLUETS-LE-ROI

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BSSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui ☐ non ☒

	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet ☐

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui ☐ non ☒

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Fort	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 ☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Commune de VILLENES-SUR-SEINE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **BDSC 2019/24** du **12/02/2019**

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui ☒ non ☐

PPRI Seine et Oise date 30 juin 2007

aléa Inondation

PPRn Médan-Villennes date 20 mars 2007

aléa Mouvement de terrain

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet ☒

PPRI Seine et Oise», PPRn Médan-Yvelines. Ces documents sont disponibles en mairie.

Consultable sur Internet ☒

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non ☒

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui non ☒

date

effet

date

effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1
				☒

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Le Chef du Service des Secours
Adjoint au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage Préfecture des Yvelines



Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

PRÉFET DES YVELINES

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

Département des YVELINES Commune de VILLENES-SUR-SEINE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données : PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,

PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF

Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Cartho®, IGN

Avertissement :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques

35, rue de Noailles - BP.1115

78011 VERSAILLES Cedex

Tél. : 01.30.84.30.00

édition du : 12/01/2015

échelle : 1/25.000⁰

